36e ANNEE (4e SÉRIE) N° 28 9 JUILLET 1914

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS..... { 15 francs à l'Édition complète. 10 — à l'Édition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Dans l'*Ami du Clergé* du 15 juin 1911, au cours d'un article sur la manière de prendre des notes, vous disiez : « Nous n'avons pas à traiter ici de la lecture elle-même, à dire ce qu'il faut lire, ni comment il faut lire. » Or je lis beaucoup, mais je n'y profite pas suffisamment, peut-être parce que je suis pauvre d'intelligence, peut-être parce que je ne sais pas lire *comme il faut*. Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez traiter dans l'*Ami* ces questions sur la lecture : ce qu'il faut lire, comment il faut lire.

R. — En attendant une étude que nous entreprendrons peut-être, si Dieu nous le permet, sur « ce qu'il faut lire », nous allons essayer d'enseigner à notre correspondant ce que, sans doute, il est surtout pressé de savoir : « comment il faut lire ». Il verra dans ces courtes notes que le maigre profit qu'il tire de ses lectures tient non pas à la pauvreté d'intelligence qu'il a l'humilité d'invoquer, mais à une méthode défectueuse que nous allons l'aider à améliorer, dans la mesure de nos forces.

Le but de nos lectures. — Pourquoi lisons-nous ? Il va de soi que notre façon de lire et, par suite, la méthode que nous suivrons, variera avec le but de nos lectures. Il y a sans doute quelques conditions communes à toutes et hors desquelles nous lirons sans utilité et sans fruit. L'attention, par exemple, est aussi nécessaire à une lecture de piété, de pure édification, qu'à une lecture instructive ou qu'à une lecture critique. Et de même l'intention de tirer quelque profit moral pour notre amélioration personnelle doit présider à toutes nos lectures, fût-ce celles de simple délassement, fût-ce celle du journal quotidien. Mais la différence, et en réalité elle est considérable, réside dans la place relative que nous accordons à ces diverses dispositions intérieures. L'intention d'édification qui est au premier plan et absorbe tout le reste de notre activité psychologique dans une lecture édifiante, n'est plus qu'une sorte de convention tacite qui passe à l'arrière-plan de notre activité mentale, et qui, toujours présente, s'estompe pourtant et se recule pour laisser se déployer tout le mécanisme de l'activité intellectuelle, dans la lecture purement instructive.

Ainsi donc, la première chose nécessaire pour déterminer les conditions d'une bonne lecture est celle-ci : d'être bien fixé sur le but précis de cette lecture elle-même. Si c'est une lecture de piété que nous entreprenons, nous procéderons tout autrement que dans une lecture critique, et si c'est un ouvrage instructif que nous lisons, nous nous référerons à d'autres principes que pour un journal politique. Nous allons donc envisager successivement 1° les lectures d'édification, 2° les lectures ordinaires et enfin 3° la lecture des journaux.

Lectures d'édification. — Nos lecteurs, dès longtemps formés à la pratique de la lecture de piété, n'ont pas besoin qu'on leur en rappelle les principes. Aussi n'avons-nous pas à insister ici et nous suffira-t-il de marquer les grandes lignes par lesquelles cette sorte de lecture diffère de celles que nous étudierons plus loin.

Dans un texte fameux du livre des cinquante *Homélies*, S. Augustin déclare que, pour entendre utilement la parole de Dieu, il faut y apporter des dispositions si saintes, une préparation si parfaite qu'il les compare à celles qu'il faut apporter pour recevoir dignement la chair adorable de Jésus-Christ. Il y a quelque chose de cela dans toute lecture d'édification et les dispositions requises pour en tirer profit sont assez analogues. Qu'on lise un ouvrage sur la vie spirituelle, ou la vie des saints, ou tout autre ouvrage similaire, une condition primordiale est de porter avec soi l'esprit de foi. Sans lui les pieux conseils ou les exemples les plus héroïques glisseront sur l'âme sans la pénétrer. Selon le mot du prophète Isaïe, si vous ne croyez pas, vous n'entendrez pas : *Si non credideritis, non intelligetis*. C'est là d'ailleurs en même temps une vérité de psychologie élémentaire. Dans cet esprit de foi, le lecteur puisera la soumission et la docilité chrétiennes qui inclineront sa volonté et son cœur devant le contenu surnaturel de sa lecture.

Joignez à cela l'intention bien définie de ne chercher dans celle-ci ni satisfaction de curiosité ni sujet d'étude, mais uniquement le profit moral, le bien spirituel. Selon la formule de S. Jérôme dans sa lettre à Démétriade, on lira uniquement pour se mettre devant les yeux « un miroir net et éclatant où l'on voit ce que l'on a de plus défectueux

pour le réformer, et ce que l'on a de bon pour le perfectionner. » C'est donc un corollaire de l'examen de conscience. Et il exige comme tel l'humilité du cœur qui ne discute pas, ne raisonne pas, ne se dispute pas à l'action de la grâce, mais accueille avec soumission d'esprit même ce qui semblerait tout d'abord heurter l'intelligence. Et puis, toutes ces dispositions demandent encore à être soutenues par la ferveur, qui les vivifie, qui, sans perdre une minute, passe aux résolutions à prendre et à leur mise en pratique.

Un dernier trait caractérise cette lecture : c'est le bouquet spirituel. Les philosophes de l'antiquité avaient eux-mêmes senti la nécessité de cette pratique qui prolonge sur la journée entière les effets bienfaisants de la lecture spirituelle. Sénèque travaillant à la conversion de Lucilius au stoïcisme la lui recommande sans cesse et lui en donne l'exemple lui-même. « Dans vos lectures, dit-il, recueillez une pensée pour la bien digérer ce jour-là : c'est ma méthode ; je lis beaucoup et mets toujours quelque chose en réserve. »

Une pareille lecture est donc un véritable exercice de piété. Il est précédé ou même s'accompagne de la prière. Il s'adresse au cœur et à la volonté. Il exige le concours de la grâce divine. Il se rattache ainsi au domaine de la vie surnaturelle [1].

Toute autre est la lecture proprement dite. Elle ne s'adresse à la volonté qu'indirectement et va droit d'abord à l'intelligence. Elle ne demande pas la réunion des mêmes conditions pour être fructueuse, en exige de différentes et exclut même l'une au moins de celles que nous avons énumérées, ainsi qu'il sera expliqué plus loin.

Lectures proprement dites. — En dehors de la lecture de piété, il est encore plusieurs façons de lire, parce qu'il est encore plusieurs buts possibles à la lecture. Nous pouvons en distinguer au moins trois, qui sont par ordre décroissant d'importance la lecture-travail, la lecture-critique et la lecture-délassement.

Dans le premier cas le lecteur n'a qu'un but : apprendre. Il veut épuiser la valeur instructive de son livre et doit pour cela faire produire le maximum à sa lecture. Ce n'est pas le cas seulement des enfants qui apprennent une leçon, ni des étudiants qui préparent un examen. Quiconque pratique le travail intellectuel est un lecteur de ce genre. Et la meilleure méthode qu'il puisse pratiquer se résume en une brève formule : lire lentement et la plume à la main. *Lentement,* nous y reviendrons. *La plume à la main,* nous avons eu occasion déjà d'indiquer la manière de s'y prendre [2]. Elle est fort simple et se réduit en somme à la méthode des résumés qu'on nous a enseignée au séminaire. Mais ces résumés n'auront rien de servile, et au lieu de nous asservir à l'auteur, c'est lui que nous asservirons à nous. Et nous userons de tous les procédés utiles déjà expliqués ici tout au long dans l'article précédemment indiqué pour prendre et classer les notes.

Pour un homme réfléchi, toute lecture apportera avec elle son enseignement ; toute lecture sera une lecture instructive. Voilà pourquoi il ne cessera de prendre des notes et de pratiquer une méthode qui, paraissant peut-être de prime abord rigoureuse, deviendra bientôt pour lui un véritable plaisir, une jouissance intellectuelle en même temps qu'un impérieux besoin. Ce que nous avons à dire s'appliquera donc aussi bien à cette première façon de lire, qui est un travail, qu'à la lecture-critique ou à la lecture-délassement.

Si nous lisons un livre dans le but de le critiquer, — et somme toute, à cela revient toute lecture sérieusement faite, puisque toute lecture profitable est un corps à corps entre le lecteur et l'auteur, un corps à corps des esprits, si l'on ose ainsi parler, — dans ce cas encore il faut lire lentement, et lire la plume à la main, et prendre des notes sur fiches, et classer ces fiches dans l'ordre qui servira de base à la discussion, et par là-même de plan à l'article de critique à rédiger. Et cette façon de lire semblerait bien être la meilleure, quand on voit Sainte-Beuve écrire que « le critique n'est qu'un homme qui sait lire et qui apprend à lire aux autres, » si l'on n'était aussitôt arrêté par la réflexion de La Bruyère, discutable et qui demande explication, mais au fond pourtant grave et profonde : « Le plaisir de la critique, dit-il, nous ôte celui d'être vivement touchés des très belles choses. » Et de fait l'esprit critique peut être à bon droit rangé parmi les ennemis de la lecture.

Reste la lecture faite pour lire, tout simplement, et donc pour son délassement et son plaisir personnel. Et c'est ici que les erreurs pullulent, que les mauvaises habitudes règnent délibérément, que l'on perd trop souvent son temps sans profit réel, alors qu'une bonne méthode, sans diminuer nullement le plaisir de nos lectures, mais en l'accroissant au contraire, ferait de toutes celles que nous entreprenons, un très fructueux exercice. Parmi tous ceux que le service du recrutement militaire gratifie d'un livret avec cette formule : « Sait lire et écrire, » combien y en a-t-il, à votre avis, qui la réalisent intégralement ? Beaucoup se sentent fort embarrassés pour tourner la moindre page de français ; souvent ils s'en rendent compte et en conviennent. Bien plus nombreux sont ceux qui vraiment ne savent pas lire ; et généralement ils n'en conviennent pas. Ce n'est point là un paradoxe. Pourquoi voyons-nous si souvent ce regrettable spectacle : les résolutions de se faire une vie studieuse et occupée bientôt oubliées, le travail intellectuel complètement abandonné, et cela pour toute une vie, et par des esprits à qui l'on ne peut refuser ni l'intelligence ni la bonne volonté ? La plupart du temps, la grande raison psychologique est tout simplement qu'ils ne trouvent pas dans le travail intellectuel un plaisir équivalent à celui, souvent médiocre, qu'ils cherchent dans des occupations de qualité infé-

[1] Pour plus de détails sur la « lecture spirituelle, » voir *Ami* du 28 avril 1910, p. 369-372 ; — du 9 et du 16 octobre 1902, p. 900-904 et 935-939.

[2] Voir *Ami* du 15 juin 1911, p. 546 et suiv., en particulier 550.

rieure. Et ce plaisir, ils ne le trouvent pas, uniquement parce que la méthode leur manque, au total parce qu'ils ne savent pas lire. Cette cause est la principale et peut-être même la cause unique du fléchissement intellectuel qu'on nous reproche quelquefois, en ce siècle de science à outrance. Quel chemin parcouru depuis le moyen âge où toute l'instruction était l'apanage des clercs, où ceux-ci dominaient leur siècle intellectuellement comme moralement, tandis qu'aujourd'hui la science, il nous faut bien le constater, nous déborde de toutes parts ! C'est sa faute aussi, pourrait-on dire, à elle qui s'accroît et se modifie tous les jours, à elle qui se glisse toujours plus vaste et plus précise dans les manuels de l'enseignement, qui, en physique et en chimie par exemple, semble se plaire à dérouter l'enseignement que nous avons reçu il y a trente, ou même vingt ou seulement dix ans. Quelle épouvantable avalanche de faits il faudrait connaître pour n'être pas un ignorant ! Oui, mais cette connaissance nous est rendue si facile par le livre, par le journal lui-même, qu'il nous serait difficilement pardonné de nous y soustraire, d'autant plus que la lecture, que toute lecture, redeviendra pour nous un plaisir si nous voulons apprendre à la bien faire. Avec de la méthode, ce délassement servira lui-même à notre développement intellectuel et moral, qui est un devoir de toute notre vie.

Pour faire de nos lectures un exercice profitable, nous allons voir qu'il y a certains défauts à éviter, certaines conditions à rechercher.

Ce qu'il faut éviter. — Le meilleur des livres ne vaut rien pour un mauvais lecteur. Or il est des mauvais lecteurs de plus d'une sorte et pour plus d'une cause.

La dispersion de l'esprit est une première cause pour laquelle très souvent on lit mal. Elle finit même par donner le dégoût de la lecture. Et voici ce qu'il faut entendre par cette dispersion de l'esprit. C'est un état fort pénible dans lequel la pensée sans cesse échappe au contrôle, s'enfuit loin du sujet à notre insu. Automatiquement, les yeux continuent la lecture, mais l'esprit est ailleurs et ne saisit plus même le sens des mots. Au bout de quelques lignes, le lecteur s'aperçoit qu'il n'est plus à son sujet, qu'il n'a rien compris à ce qu'il vient de parcourir, qu'il n'en a même aucun souvenir. Il reprend donc de plus haut, à l'endroit qui lui a laissé une impression précise. Mais au bout d'un instant l'esprit de nouveau s'égare, de nouveau la lecture redevient une action d'automate et il faut procéder à un nouveau retour en arrière, à un nouvel effort d'attention. Assurément voilà qui rend très pénible toute espèce de lecture. Comment, dans ces conditions, pénétrer exactement la pensée de l'auteur et saisir les ensembles de son travail ?

Cette dispersion de l'esprit est presque la règle générale dans l'enfance et dans l'adolescence. Pour une grande part, la formation intellectuelle consiste à discipliner l'attention, à la rendre de plus en plus durable, à l'habituer aux idées les plus abstraites. Mais dans la vie de l'homme fait, bien des causes concourent à rompre de nouveau l'équilibre et menaçent sans cesse de ramener la vie intellectuelle à cet état fragmentaire du début. Nous ne parlons pas seulement des états maladifs variés qui se traduisent fréquemment par un épuisement profond de l'attention, ni de l'extrême fatigue physique ou mentale qui aboutissent au même résultat. Mais la vie agitée, la vie de tous les jours, quand elle n'est pas contrôlée par une forte vie intérieure, et aussi les passions (au sens philosophique) qui nous menacent et nous assiègent, suffisent largement à produire cette détestable dispersion de l'esprit aussi préjudiciable au progrès intellectuel qu'au progrès moral. On ne peut trop se persuader combien les maîtres de la vie spirituelle ont raison, quand ils insistent sur la nécessité du recueillement pour entretenir dans l'âme une atmosphère tout imprégnée de surnaturel. Ils ont raison non seulement au point de vue moral, mais encore au point de vue purement intellectuel. Le recueillement, c'est la forme supérieure de l'attention, la disposition par excellence pour se créer une vie féconde et un esprit vigoureux.

Or la vie par elle-même ne porte pas au recueillement, loin de là. Tout au contraire, pour employer encore le langage de la mystique, elle est un perpétuel élément de dissipation. Elle semble prendre un malin plaisir à hacher, pour ainsi dire, notre vie intérieure en minuscules tronçons et nous avons toutes les peines du monde à maintenir entre eux le lien nécessaire. Toutes ces occupations et préoccupations qui se disputent les minutes de notre journée, tous ces soucis extérieurs ou intérieurs sont autant d'obstacles et d'entraves, autant d'ennemis du travail et de la lecture. Parlant des difficultés que rencontre tout homme à se livrer au travail intellectuel, M. Faguet écrit cette très juste réflexion : « L'ambition, l'amour, l'avarice, les haines, particulièrement les haines politiques, les jalousies, les rivalités, les luttes locales, tout ce qui fait la vie violente et agitée, éloigne prodigieusement de l'idée même de lire quelque chose [1]. » Et cela, tout le monde trouvera facilement l'occasion de l'observer. C'est ce que remarquait déjà La Bruyère, qui avait des raisons de tourner son observation de ce côté et qui savait voir juste : « Ceux qui, par leur condition, se trouvent exempts de la jalousie d'auteur (car les auteurs, pense-t-il, sont incapables de juger équitablement autrui), ont, ou des passions, ou des besoins qui les distraient ou les rendent froids sur les conceptions d'autrui ; personne, presque, par la disposition de son esprit, de son cœur et de sa fortune, n'est en état de se livrer au plaisir que donne la perfection d'un ouvrage. » Espérons que cette dernière affirmation est pessimiste. Mais qu'on remarque, avant de quitter ce sujet, comment ici les bonnes conditions d'une sérieuse vie de l'esprit et celles de la vie spirituelle proprement

[1] *L'art de lire*, p. 114 (in-16, 2 f.; Paris, Hachette).

dite se rejoignent, et comment, par ce côté encore, le travail remplit pour nous un rôle bienfaisant et sanctificateur.

Donc, la vie agitée est le premier ennemi de la bonne lecture. Un second, proche voisin de celui-là, c'est l'*inconstance* au travail. Si dans un bon mouvement nous nous mettons à notre table de travail, mais pour la quitter bientôt après, sans que rien persévère des bons effets que peut avoir ce premier effort, il est clair qu'aucune lecture ne sera pour nous ni agréable ni utile. Sans persévérance dans l'application intellectuelle, on ne peut arriver à rien. Il en est de ces débuts sans suite et sans continuité comme des velléités dans l'ordre moral, et l'échec définitif n'est pas moins facile à prévoir dans un cas que dans l'autre. Pourquoi cette inconstance, d'ailleurs ? Est-ce manque de volonté ? Peut-être quelquefois. Mais généralement elle est la suite inévitable de cette dispersion de l'esprit, de cette absence de forte vie intérieure que nous signalions tout à l'heure. La volonté ne devient plus alors qu'une loque sans résistance et l'esprit qu'un instrument gauche et ébréché. Deux états encore qui se touchent de près, qui s'appellent l'un l'autre.

Troisième ennemi d'une bonne lecture : la *passivité*. Dans la lecture de piété, disions-nous, rien de pire que de discuter, que de raisonner, que d'entrer en dispute avec le livre et son auteur. Dans la lecture instructive, au contraire, rien de moins profitable que de ne pas discuter, que de ne pas raisonner, que de ne pas disputer, et même, s'il le faut, jusqu'à contredire. Nous tenons vraiment ici la clef magique qui seule peut nous ouvrir le monde des idées. Toute lecture qui n'est pas une lutte est du temps perdu. Et l'on pourrait dévorer des encyclopédies et des bibliothèques dans cet esprit de passivité sans être plus avancé. On aurait sans doute emmagasiné nombre de choses dans sa mémoire, mais on n'aurait pas fait un pas vers le progrès intellectuel. Car de lui aussi l'on pourrait dire que ce sont les violents qui seuls en feront la précieuse conquête. Et il ne faut pas s'en étonner. L'effort est une loi de la vie et une condition de mérite. Sans effort et sans lutte, l'activité humaine ne saurait arriver à rien d'utile et de durable, et les objets de nos efforts valent généralement ce qu'ils nous ont coûté. Pourquoi la lecture aurait-elle d'autres lois ? Echapperait-elle seule à la malédiction originelle ? Tout comme l'autre, le pain intellectuel ne peut se gagner qu'à la sueur de notre front, par le travail et par l'effort. Par ailleurs, qu'est-ce qu'un livre sinon une parole humaine fixée et immobilisée ? L'idée, l'opinion que vous discuteriez dans la bouche de votre voisin, ne méritent-elles donc plus discussion parce qu'elles sont noircies d'encre ?

Oh ! sans doute, cette passivité ne procède pas en général de la paresse ni de l'inintelligence. Elle a sa source dans des sentiments très respectables : la timidité, l'humilité intellectuelle autant que morale, la conscience de notre propre ignorance, la confiance dans l'autorité de l'auteur, dans les réputations consacrées, les fonctions officielles ; peut-être encore naît-elle d'une légitime curiosité, d'une soif de s'instruire qui préfère courir au plus pressé que peser et discuter, qui redoute enfin de laisser perdre les miettes et peut-être le meilleur du festin. Mais détrompez-vous ! Agir ainsi c'est au contraire laisser tout perdre. Tout en faisant peut-être par ailleurs un peu large la part de cette nécessaire et incessante critique, M. Lanson expose fort bien cela aux élèves. Nous pouvons utilement profiter de ses conseils : ne sommes-nous pas toute notre vie des élèves et des étudiants à qui, même au dernier jour, il restera encore beaucoup à apprendre ? « Ceux en qui ces sentiments ont germé, dit-il, écoutent avec une paisible assurance la parole qui contient la science. Ils ne contredisent pas le maître, ils ne doutent pas de lui. Ils croient tout ce qu'il dit et ils le serrent précieusement au fond de leur mémoire. Mais ils ne l'augmentent pas ; ils ne fécondent pas l'enseignement qu'ils reçoivent et n'en tirent pas de quoi se nourrir et se développer : c'est un dépôt qu'ils gardent, non un aliment substantiel qu'ils assimilent et dont ils feront de la force [1]. » S'assimiler activement, après avoir fait le départ du vrai et du faux, du bon et du médiocre, voilà au total où doit tendre toute bonne lecture. Or il n'y a pas d'assimilation sans un effort intime de l'organisme. Atonie digestive et faiblesse générale sont choses étroitement liées. La lecture passive n'est qu'une atonie d'un autre ordre et ses effets sont d'affaiblir la vie intellectuelle. La lecture ne doit être qu'un aliment, un excitant de notre pensée.

Mais si cette lutte dont nous parlions était mal comprise ou poussée à l'excès, elle pourrait également devenir très dangereuse. L'*esprit de critique*, en un certain sens, est un autre ennemi de la lecture à ajouter aux précédents. Chez certaines gens, l'esprit de contradiction est devenu un travers permanent, même dans leurs lectures. Ils ont sans cesse, dirait-on, quelque épanchement de bile. Il leur arrive de lire, comme il leur arrive de regarder autour d'eux, uniquement pour trouver matière à épigrammes, pour dénicher et collectionner des sottises ou de prétendues sottises. Outre qu'une telle propension dénote un fonds d'orgueil et, comme conséquence, une grande absence de charité, on est tout à fait fondé à y voir une marque de petitesse d'esprit et aussi d'impuissance. Faguet remarque, après La Bruyère, que ce travers est assez fréquent chez les enfants. Mais eux ils sont à l'affût des ridicules plutôt dans les personnes que dans les livres. Les professeurs les connaissent bien ces jeunes moqueurs qui se font par là, selon l'expression du critique, « une petite royauté », comme d'autres par la force physique, par l'instinct de commandement. « Rappelez-vous maintenant, ajoute M. Faguet, ce qu'ils sont devenus... Ils sont devenus des imbéciles [2]. » M. Faguet est

[1] *Conseils sur l'art d'écrire*, p. 22 (2 f. 50 ; Paris, Hachette).
[2] *L'art de lire*, p. 100.

professeur : il n'est pas tendre pour les jeunes moqueurs. Mais peut-être est-il dans le vrai. La moquerie, l'esprit de critique sont des éléments destructeurs. Ils ne mènent à rien et se contentent d'entasser des ruines. Un penseur original de notre temps caractérise la race juive moderne par ce besoin maladif de critique destructive, aussi bien dans l'ordre philosophique que dans l'ordre social ; et sans aucun doute il serait facile d'accumuler les exemples à l'appui de cette opinion. Certains lecteurs sont atteints d'un mal assez analogue, et c'est pour eux que la lecture ainsi faite est « le plaisir de s'empêcher d'avoir du plaisir ». Les meilleurs estomacs ne sont pas ceux qui rebutent tous les aliments. Une disposition aussi détestable peut être dans notre tempérament ; elle peut aussi s'acquérir avec l'âge comme une suite des déceptions et des contrariétés. De toute façon c'est une misère intellectuelle ou morale dont il importe de se défaire au plus vite.

Ainsi donc, ni timidité ni orgueil, si l'on veut bien lire. Ajoutons : ni *ignorance*. L'ignorance est en effet un dernier ennemi de la lecture que nous devons signaler. Mais qu'on ne crie point aussitôt au cercle vicieux. S'il est vrai que nous lisons pour nous instruire et que par conséquent cela suppose en nous une certaine ignorance dont nous convenons, il est également vrai que nous ne comprendrons pas beaucoup de choses, que nombre d'idées ou de beautés nous échapperont, si nous ne nous mettons pas à même de les saisir et de les apprécier. Dans la lecture la plus simple, la plus ordinaire, la plus courante, il se trouve sans cesse de petits obstacles qui doivent nous arrêter et que nous devons aplanir. Vous lisiez l'an dernier les dépêches quotidiennes sur la guerre balkanique, vous parcouriez ce matin les faits-divers de votre journal : n'avez-vous pas rencontré des noms géographiques auxquels vous ne saviez quelle place précise assigner sur la carte ? Vous avez donc recouru à votre atlas pour dissiper ces petites ignorances, et c'était en effet le seul moyen de faire une lecture intelligente. Il est aussi des expressions dont le sens échappe et pour lesquelles on ne peut moins faire que de consulter un bon dictionnaire : encore une petite ignorance de dissipée. La lecture y gagne d'autant. Sans un bon dictionnaire de la langue et des mots techniques, sans un bon atlas, il est difficile de bien lire. Mais il l'est encore plus sans le secours de l'histoire et particulièrement de l'histoire littéraire. Non seulement sans elles beaucoup d'allusions nous échapperont, mais même nous ne comprendrons qu'imparfaitement et parfois pas du tout le sens et la portée de l'ouvrage. Nous nous priverons ainsi d'un des plus grands charmes de la lecture, qui est de suivre la vie des idées à travers les grands événements de l'histoire, de contempler celle-ci elle-même dans ses causes profondes et son accomplissement. Cela n'est pas vrai seulement des ouvrages anciens. Pour eux la chose est claire : si nous lisons les prédications de S. Augustin ou les lettres de S. Jérôme sans nous être d'abord reportés dans le milieu social et intellectuel qui les ont vu naître, sans en connaître le but ni l'occasion ni les tendances, nos yeux glisseront sur mille détails qui en multiplieraient l'intérêt, sans même les remarquer. Mais une œuvre tout à fait contemporaine même, qu'elle soit par exemple de Bourget ou de Barrès, ne nous sera tout à fait intelligible que si nous l'insérons par la pensée à sa place dans le développement de ces deux esprits et de ces deux talents. *La Colline inspirée* suppose les *Amitiés françaises*, tout comme le *Divorce* suppose le *Disciple*. Mais si nous traitons le livre comme un phénomène isolé dans l'univers, si nous l'ouvrons dans le même état d'âme que s'il venait de tomber de la lune, nous risquons fort, le plus souvent, d'y profiter médiocrement. Ce ne sont pas les meilleurs livres ni les plus sérieux qui se suffisent à eux-mêmes, et nous en dirons autant des lecteurs. Si l'on ne s'entoure pas des secours indispensables pour combler nos manques de savoir, c'est qu'on ne sait pas lire. Apprenons donc à bien lire.

Comment il faut procéder. — 1° *Faire l'éducation de l'attention.* — Et tout d'abord, soyons recueillis. Rendons-nous capables d'une attention forte et soutenue. Je ne sais si, sur l'attention et son mécanisme pratique, on trouverait chez les psychologues modernes de meilleurs conseils que ceux accumulés par l'expérience des grands directeurs d'âmes et condensés dans les ouvrages pour ainsi dire classiques du P. Rodriguez et autres analogues. Toujours est-il que l'attention volontaire se produit et se développe par l'éducation ; il existe pour elle un entraînement et un dressage. Le but à atteindre est de tenir l'esprit en éveil. Par quels moyens ? Sera-ce par une sorte de coup de force de la volonté qui cherchera à l'emporter de haute lutte, à ligotter, à enchaîner l'esprit, à lui mettre un carcan et des menottes ? Hélas ! chacun sait que les distractions sont faites pour échapper à cette emprise. C'est par d'autres côtés que cette faculté nous est accessible, par d'autres côtés, par d'autres biais. Voyons comment l'éducation de la famille ou du collège développe l'attention chez l'enfant ; nous puiserons là une leçon pour nous-mêmes. — Comment s'y prend-on pour donner aux tout petits le goût d'apprendre les premiers éléments ? On leur met entre les mains de beaux alphabets tout remplis d'images, chargés de couleurs vives. Le plaisir de les regarder retient l'attention de l'enfant. Et puis on l'encourage, on excite sa curiosité, on lui promet des récompenses ou, s'il ne sait pas sa leçon, des punitions. Joignez à cela l'amour-propre, l'émulation, l'ambition, l'intérêt, le sentiment de faire son devoir et d'accomplir la volonté de Dieu et de ses parents. Tous ces mobiles rendent l'attention de moins en moins fragile. L'habitude s'établit, l'amour du travail se développe : attention et amour du travail vont de pair, si bien que pour certaines natures le travail devient un besoin, et l'impossibilité de travailler les rend malheureux. Il y a des enfants paresseux

et il y a des hommes paresseux. Extérieurement c'est tout ce que nous en voyons. Mais leur psychologie révèle souvent qu'ils sont en réalité des instables mentaux, qu'ils sont privés par leur faute ou non de toute attention soutenue, par suite de quoi le travail n'a pour eux aucun attrait, est insipide et rebutant. Ainsi le plaisir du travail s'apprend, et en s'apprenant il se fortifie, et l'attention du même coup. C'est toujours le vieux proverbe : *fabricando fit faber*. C'est en lisant qu'on devient bon lecteur.

De tous ces éléments qui ont servi à développer l'attention chez l'enfant pouvons-nous tirer un principe général ? Sans doute. Remarquez que toutes ces forces qui ont agi sur lui sont, en fin de compte, des sentiments. C'est donc par des sentiments nous aussi que nous travaillerons à l'éducation de notre attention, et l'un des plus forts sera assurément l'intérêt. D'une part on ne fait de bon travail que celui qui intéresse ; de l'autre on finit toujours par s'intéresser à l'objet d'un travail attentif. Tout cela se touche de très près. Il en résulte pour nous la nécessité de trouver de l'intérêt dans nos lectures, et pour cela d'y en mettre. Car ce qui nous intéresse dans un livre c'est nous-même et ce n'est que nous-même, c'est l'étincelle que fait jaillir de notre être intellectuel et moral le contact du livre, ce véhicule de forces intellectuelles et morales. Voilà pourquoi la lecture passive, ne nous mêlant pas à notre livre, nous laisse tels qu'elle nous a trouvés. Voilà pourquoi la lecture ignorante, en nous privant d'utiles éléments d'intérêt, ne nous attache pas à l'étude.

Mais ce n'est pas tout. L'attention agit sur des muscles et par des muscles. Elle suppose l'arrêt de certains mouvements, le renforcement, la coordination de certains autres. Que fait l'homme qui veut réfléchir profondément ? Il s'arrête, se met la tête entre les mains, reste insensible à tout ce qui l'environne ; il fait un effort pour concentrer sa pensée sur l'idée qui le préoccupe. Cet effort met en action certains organes, comme le muscle du front, et se traduit par une fatigue physique. Cette relation entre le système musculaire et l'attention a fait dire que pour être maître de son attention, il faut être maître de ses muscles. De même donc qu'à certains états de faiblesse musculaire par épuisement correspond la faiblesse de l'attention, de même le travail musculaire avec ses mouvements précis et coordonnés concourt à l'éducation de l'attention. Le coup d'œil, le sang-froid, si nécessaires aux sportifs, ne sont-ils pas des formes de l'attention pour ainsi dire ? Cultiver notre faculté d'attention nous mènera donc par ricochet à un certain entraînement musculaire, à cette juste mesure d'exercices physiques si favorable à la santé. *Mens sana in corpore sano* [1].

D'autres moyens pourront également nous être utiles. Si nous poursuivons un but immédiat, nous sommes plus facilement attentifs à notre travail que si le but en est lointain : ce but immédiat, ce sera la rédaction des notes personnelles dans lesquelles nous consignerons le résultat de notre lecture. Ecrire est d'ailleurs un bon moyen de fixer l'esprit. Et puis nous nous habituerons, en entrant dans notre chambre de travail, en nous asseyant à notre table, à laisser au dehors toutes les préoccupations parasites et inutiles où l'esprit se disperse sans profit. La lecture sera ainsi, pour parler comme Aristote, une utile « purgation des passions ». Pas de passions si l'on veut bien lire ! L'ambitieux par exemple ne peut être qu'un mauvais lecteur, pris qu'il est éternellement par des préoccupations plus lancinantes que sa lecture ; ou il fera de son travail et de sa lecture même un tremplin pour satisfaire son ambition, un simple moyen d'arriver, ce qui est une très mauvaise façon de lire.

2° *S'entourer des renseignements nécessaires.* — Chasser les distractions, chasser les passions, c'est une première étape purement négative. Voici maintenant des efforts positifs. Pour bien lire, il est nécessaire de bien comprendre son auteur. Or il est possible que certains textes se laissent parfaitement pénétrer et goûter comme un tout isolé, comme une pensée sans racines dans ce qui la précède, sans attaches avec ce qui l'entoure. Mais la plupart du temps un texte est un point d'abou-

[1] Une école philosophique représentée chez nous par M. Ribot donnait même aux phénomènes moteurs, à toutes les manifestations physiques de l'attention, une telle importance qu'à les en croire ces mouvements seraient les vraies causes de l'attention. « La volonté, prétendent-ils, n'agit *que* sur des muscles et par des muscles. » Cette théorie n'est pas admissible parce qu'elle néglige l'essentiel pour l'accessoire, qu'elle prend la condition pour la cause. Il est vrai que nous ne pourrions guère, ordinairement du moins, fournir un effort intellectuel sérieux sans l'immobilité convenable et l'attitude qui favorise la réflexion. Mais la valeur de cet effort intellectuel dépend d'autre chose, et c'est de cet effort lui-même. Si l'exercice favorise par ricochet l'éducation de l'attention, il n'est nullement la clef de ce phénomène psychologique. Des expériences de psycho-physique et les fines analyses des psychologues spiritualistes contemporains nous fournissent une tout autre conception de l'attention et il n'est pas sans intérêt pour notre sujet ni sans utilité pratique d'en dire quelques mots.

« C'est une constatation étrange à faire, a dit W. James dans ses *Causeries pédagogiques* : l'ancien ni le nouveau ne sont par eux-mêmes intéressants, les choses anciennes sont insipides, les choses tout à fait nouvelles ne disent rien. *L'ancien dans le nouveau*, l'ancien prenant une tournure légèrement nouvelle, voilà ce qui fixe l'attention. » Et cela n'est pas seulement ingénieux et suggestif, mais encore riche de conséquences pratiques. Mais d'abord expliquons un peu cette formule : « l'ancien dans le nouveau. » Le paysage que nous apercevons chaque matin de notre fenêtre depuis des années, depuis dix ou quinze ans peut-être, ne nous frappe plus. Selon la formule courante, « nous n'y faisons plus attention. » Mais qu'il s'y produise un changement notable, qu'il nous apparaisse un beau matin couvert de neige, voilà qui nous frappera et retiendra notre attention. Exemple inverse : ouvrez un volume contenant des reproductions de textes cunéiformes. Si vous n'êtes point le P. Scheil ou comme lui assyriologue éminent, que vous diront ces petits traits noirs qui ont l'air de jouer au jacquet tout au long des pages ? Rien. Ou du moins ce qui nous frappera, nous *vulgum pecus*, ce n'est pas ce que le texte a d'intéressant en soi, de nouveau pour nous : tout cela reste pour notre esprit lettre morte. Nous ne ferons attention qu'à l'extérieur, aux formes des caractères, à leur disposition, et la comparaison que j'en faisais quelques lignes plus haut ne me serait sans doute pas venue si je n'étais un profane.

Que conclure ? Ceci : de même que l'on dit : *ignoti nulla cupido*, on pourrait dire : *ignoto nulla attentio*. C'est en allant du connu au moins connu que nous fixerons notre attention à nos lectures. Plus notre esprit sera meublé de connaissances préalablement acquises, plus l'attention lui sera facile et plus la lecture lui sera profitable. On ne prête qu'au riche, dit-on. Les livres sont au nombre de ces prêteurs-là. Il y a donc pour toute bonne lecture une préparation éloignée, et elle est indispensable : c'est une active vie de l'esprit ; et une préparation prochaine non moins utile : c'est celle dont il est question quelques lignes plus loin.

tissement, le point d'aboutissement d'un mouvement, d'un développement, d'un certain état intellectuel ou moral chez l'auteur, d'un certain état politique ou social autour de lui. Pour bien comprendre l'œuvre il faut donc la voir à sa place et en son temps, la situer et la localiser. Elle apparaîtra alors plus personnelle, plus vivante, non pas lointaine et décolorée.

Il nous faudra pour cela l'apercevoir dans sa genèse, dans ses origines, dans ses rapports à la réalité historique. Tantôt c'est la vie de son auteur, sa vie intellectuelle ou sentimentale, ses aventures, ses passions, ses joies, ses douleurs, ses rancunes, etc., qui fournissent à l'écrivain la matière de son ouvrage. Tantôt c'est dans la vie de son temps ou des temps passés, dans les faits historiques, les anecdotes, les courants philosophiques, etc., qu'il puise son inspiration. Hors de leur époque, hors de leur siècle, les livres n'ont plus toute leur valeur et tout leur sens, ni même tout à fait leur véritable valeur et leur vrai sens. Prenez et ouvrez le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand, sans plus. Quelle pensée superficielle, quel raisonnement chancelant, quelle banalité parfois de l'idée ! Mais rappelez-vous la carrière du magnifique prosateur, la crise d'âme d'où est sortie sa conversion :

Le souvenir de mes égarements avait répandu sur les derniers jours de ma mère une grande amertume. Elle chargea en mourant une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda ce dernier vœu ; quand sa lettre me parvint, elle-même n'existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé : je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré et j'ai cru.

Nous n'allons donc point de notre côté lui demander « de grandes lumières surnaturelles, » une profondeur de théologien, mais l'émotion, le sentiment du beau tels que les éprouvait un cœur comme le sien. Souvenons-nous ensuite des circonstances au milieu desquelles le livre paraissait. C'était en 1802, quelques jours avant la restauration officielle du culte à Notre-Dame et la promulgation du Concordat. On sortait d'un siècle de raisonneurs et de philosophes. On avait argumenté à outrance. « Après tant de dissertations et d'analyses, Chateaubriand, selon le mot de Vinet, sentit qu'il fallait chanter et il chanta. » Etait-ce avec des arguments et des raisons que l'on pouvait ruiner d'un seul coup l'influence de Voltaire et des encyclopédistes, faire oublier les Diderot, les d'Alembert, les Duclos, les Condorcet, les Dupuis et les Helvétius ? On avait besoin d'une voix qui vînt du cœur au contraire et qui s'adressât au cœur. Aussi quel succès ! Chateaubriand nous l'a décrit dans les *Mémoires d'outre-tombe*, avec quelque complaisance il est vrai :

L'empire voltairien poussa un cri et courut aux armes... Les fidèles se crurent sauvés : on avait alors un besoin de foi, une avidité de consolations religieuses qui venaient de la privation de ces consolations depuis de longues années. Que de forces surnaturelles à demander pour tant d'adversités subies ! Combien de familles mutilées avaient à chercher auprès du Père des hommes les enfants qu'elles avaient perdus ! Combien de cœurs brisés, combien d'âmes devenues solitaires appelaient une main divine pour les guérir ! On se précipitait dans la maison de Dieu...

Ne sommes-nous pas maintenant mieux à même de saisir la valeur et la portée du livre ? Et si de plus nous nous rappelons ce qu'était la prose avant Chateaubriand, comment elle était devenue musicale, orchestrée, rythmique avec Rousseau, pittoresque avec Bernardin de Saint-Pierre, et comment Chateaubriand en portant ces qualités à leur suprême perfection fit de son style une œuvre d'art prestigieuse, si nous nous rappelons cela, nous serons enfin à même non seulement de goûter le *Génie* comme il le mérite et dans la juste mesure où il le mérite, mais encore d'y puiser à la fois une émotion souverainement artistique et une leçon de style.

Replacer la lecture dans son cadre et l'auteur dans son milieu ne suffiraient pas encore, si l'on ne prenait soin, à mesure que nos yeux parcourent le texte et que les pages se déroulent, de ne rien laisser passer sans comprendre et se rendre compte. Ayons toujours sous la main un bon dictionnaire de la langue, un bon dictionnaire historique, un bon atlas et ne soyons pas paresseux à les feuilleter. Une lecture bien comprise est un aliment bien mâché, tout prêt à s'assimiler et à créer de la substance vivante.

3° *Lire lentement.* — L'un des plus fâcheux défauts de nos lectures, c'est leur rapidité. C'est à peine un paradoxe que d'affirmer qu'on lit toujours trop vite. De la lenteur dans la lecture on pourrait dire ce que Démosthène disait de l'action dans l'art oratoire. Il faut lire lentement quand on veut apprendre à bien lire, et il faut lire lentement encore quand on sait bien lire. De ce côté, il est difficile d'exagérer. Pour bien comprendre un livre, pour l'apprécier et le critiquer justement, pour y trouver tout le plaisir littéraire qu'il est susceptible de nous procurer, il est nécessaire d'avancer avec une sage lenteur, de faire des haltes nombreuses, de se retourner souvent vers l'espace parcouru. Et chaque fois il faut se dire : « Ai-je bien vu ? Ai-je bien compris ? » Un livre bien pensé, c'est phrase par phrase qu'il demande à être pesé, pénétré, expliqué ; un livre bien écrit, c'est aussi phrase par phrase qu'il demande à être goûté et senti. Il faut refaire le chemin parcouru par l'auteur, soumettre notre réflexion à tous les détours où s'est dirigée la sienne. Un livre bien lu est un livre repensé par nous, et cela ne peut se faire qu'avec beaucoup de lenteur.

On ne saurait lire trop lentement, parce que l'on ne saurait faire trop travailler sa réflexion. La lenteur, mais une lenteur d'autant plus éveillée, nous évitera de commettre des non-sens et même de grossiers contre-sens sur le contenu des textes. Les exemples sont nombreux de ces admirations ou de

ces critiques à faux, de ces citations à contre-sens qu'eût épargnées une lecture plus attentive et plus posée. Mais il faut bien comprendre que dans cette lenteur il y a des degrés. La *Somme* de S. Thomas en demande plus que les faits-divers d'un journal et l'*Apocalypse* plus que la *Somme théologique*. Certains écrits sont si médiocres que la lenteur qu'il faut mettre à les lire se rapproche fort de la rapidité. Mais cela revient à dire presque qu'ils ne valent pas d'être lus, qu'il vaut mieux ne pas les lire. Ce ne sont pas lectures qui comptent.

Comment donc apprécier le degré de lenteur voulu? Comment savoir si l'on ne succombe point à la tentation toujours présente de la précipitation? Rien n'est plus facile en somme. Quand on aura la certitude d'avoir bien compris, d'avoir pénétré tout le fond des idées exprimées, on pourra croire en même temps ne point pécher par excès de vitesse.

4° *Lire activement.* — Et cela précisément supposera une lecture tout opposée à la lecture passive que nous décrivions plus haut, une lecture vivante, active, éveillée, armée de sympathie autant que d'ardeur à entrer en lice.

Et pour ce faire, une condition primordiale est que l'esprit soit déjà par avance, dans notre vie de tous les jours et de tous les instants, en éveil et en activité. Qu'on nous permette encore une citation d'un écrivain déjà nommé plus haut, qui sur la plupart des grandes questions pense à l'inverse de nous, mais avec qui nous sommes pleinement d'accord pour les considérations et les conseils que voici :

« Dans l'état ordinaire des choses, l'esprit sommeille les trois quarts du temps. Comme dans ces pays d'Orient où une armée de serviteurs assiège le maître, l'un ôtant son manteau, l'autre ayant soin des bottes, un troisième allumant la pipe, et où celui qui présente la pipe ne cirerait pas les bottes pour tous les trésors du monde, nous sommes habitués, par une abstraction maladroite, à isoler nos facultés et à les prendre pour autant de serviteurs qui font chacun leur besogne sans se prêter jamais appui. Quand travaille l'intelligence, la sensibilité se repose, et l'esprit s'endort dès que le cœur s'éveille. L'âme n'est jamais toute entière active, et il semble que la vie s'y ramasse toujours en un seul point. Nous avons fixé les moments et les œuvres où il faut appeler l'intelligence ; le reste du temps, dans nos autres occupations, nous n'en usons point ; il nous semble naturel de ne rien lui demander : c'est comme un outil que l'on serre après le travail pour lequel il a été fait. On ne porte point sa fourchette aux champs, ni sa bêche à table ; mais l'esprit a-t-il cette adaptation rigoureuse et exclusive? N'est-ce pas l'outil universel, l'outil à tout faire, bon pour tous les travaux, pour tous les jeux, qu'il ne faut pas quitter dans le repos même et l'inactivité ? On dirait vraiment que nous ne nous en doutons pas.

« Aussi voyez les effets : cet esprit léthargique ne s'éveille pas quand vous l'appelez. L'outil est rouillé quand on en a besoin, il n'est plus de service et l'on s'en passe » [1].

Voilà qui est finement observé et spirituellement dit. Sortons donc de notre léthargie. Si nous croyons que les grandes pensées viennent du cœur, ne le croyons pas trop. Tous les beaux sentiments dont nous sommes remplis, il nous sera parfaitement impossible de les exprimer devant notre public si l'esprit n'est pas plié à s'en faire l'interprète. C'est quand l'esprit est agile, fin, éveillé, quand il prête sa richesse à l'expression des sentiments que le cœur semble parler tout seul. Mais si l'on se contente habituellement d'idées vagues et imprécises, si l'on ne s'habitue pas à analyser d'un peu près ses impressions, on manquera d'idées, on manquera de points de repère, on manquera de l'énergie intellectuelle voulue, et la lecture passera à travers notre état léthargique comme un songe nébuleux qui s'évapore et se dissipe tout entier. Faisons-nous des jugements précis, capables de s'exprimer un peu plus nettement que par les banales et irritantes formules où se reconnaissent les esprits vides. « *C'est épatant* » et « *C'est assommant* » sont de ces pavillons fripés qui cachent l'absence de marchandise.

Un esprit éveillé dédaigne ces grossières impressions et s'en fait de plus personnelles. C'est en démontant un livre pièce à pièce, comme un mécanisme, en suivant l'auteur lui-même dans toutes les péripéties de son travail, en entrant en lutte avec sa pensée, que se révèle l'activité intellectuelle du lecteur. Tous les livres qui existent et peuvent exister sont composés, en somme, des mêmes éléments primitifs. Ceux-ci, on nous a enseigné à les reconnaître dans nos études secondaires et ce serait une grande erreur de voir là une raison de dédain. Ce n'est point quand on sait épeler qu'il faut mépriser l'alphabet. Il est toujours dangereux de battre sa nourrice. Ces éléments de toute composition littéraire, apprenons à les retrouver dans les livres, à les retrouver et en même temps à les juger. C'est là ce qui s'appellera une lecture active.

Nous démêlerons ainsi d'abord des *définitions*. Il est des livres entiers dont tout l'échafaudage repose sur une définition préliminaire et qui crouleraient si celle-ci était démontrée fragile et erronée. Il en est d'autres au contraire qui convergent tout entiers vers une définition finale qui en est l'aboutissement suprême, et par suite celle-ci ne sera valable que si les raisonnements qui l'établissent sont solides et impeccables. Il en est aussi où ce qui manque le plus c'est une définition précise, faute de laquelle l'auteur s'égare, bafouille, se contredit. Au lecteur de juger ces définitions, par les conséquences qui en résultent, par l'appareil qui y conduit ; au lecteur d'y suppléer si elles manquent, de les rectifier si elles sont erronées. Dans un livre trop fameux, l'auteur commence par définir la

[1] Lanson, *Art d'écrire*, p. 9. L'art d'écrire tient de si près à l'« art de penser » et par suite à l' « art de lire » qu'apprendre l'un c'est apprendre l'autre.

religion et part de là pour en chercher les origines et en exposer l'histoire. « La religion, dit-il, c'est un ensemble de scrupules qui font obstacle au libre exercice de nos facultés [1]. » Qui ne voit toutes les conséquences inadmissibles qui résultent d'une pareille définition : la religion est une gêneuse et rien de plus? Il importe donc tout d'abord de faire la critique de cette définition, de se demander si elle comprend tous les éléments essentiels de la religion, si elle ne lui en accorde pas d'imaginaires. Et sans avoir à chercher bien longtemps nous voyons que cette définition est entièrement fausse, qu'elle est en plus fantaisiste et tendancieuse. En l'écrivant, l'auteur d'*Orpheus* ne s'élevait pas sensiblement au-dessus des médiocres conceptions religieuses de Voltaire, qu'il rejette plus loin expressément mais dont il est au total, et quoi qu'il en veuille, profondément imbu.

Les définitions nous mèneront à des *raisonnements* et ce sera l'occasion ou jamais d'user de cette science de la logique dont on nous a fait pénétrer tous les détours en classe de philosophie. Tous les sophismes sous lesquels l'erreur possède l'art de se dissimuler, il nous faudra les dénicher ; tous les arguments en équilibre instable, il nous faudra les renverser. Nous ne rencontrerons pas ou fort rarement des syllogismes en forme ; mais tous les moyens par lesquels on se passe du syllogisme en raisonnant, nous aurons à nous familiariser avec eux. Sans cesse nous rencontrerons des raisonnements par analogie dans lesquels on passe d'un fait particulier à un autre fait particulier. Une analogie ne conclut pas. Elle équivaut à une hypothèse qui peut ou non se réaliser. N'empêche que nous l'employons couramment, qu'elle est un des tours de pensée les plus familiers à l'esprit humain. Il n'y a guère de raisonnements sans comparaison et une comparaison repose sur une analogie. L'analogie est si essentielle à la littérature et à l'art que l'écrivain comme l'artiste « ne s'appliquent, en définitive, qu'à saisir les analogies et à les exprimer [2]. » On a dit avec raison qu'un grand poète, et cela est aussi vrai des esprits fins et des esprits profonds, est celui qui saisit entre les choses mille rapports qui échappent au commun des hommes. Démêlons donc ces rapports et tout en sachant goûter leur pittoresque ou leur imprévu, ne nous laissons pas éblouir par eux. Il y a de vastes parties de la science moderne qui ne reposent que sur des analogies, et tout le laborieux édifice du transformisme n'a guère d'autre base.

Tout raisonnement se ramène en somme à une induction ou à une déduction. Dans l'induction l'esprit s'élève du particulier au général, c'est-à-dire pratiquement qu'il part d'un fait observé ou d'un groupe de faits observés, pour aboutir à une loi qui en rendra raison ; dans la déduction, l'esprit descend du général au particulier, de la loi au fait qui en découle. Il n'y a pas de connaissance parfaite sans l'union de la déduction et de l'induction : nous connaissons l'humanité par les individualités que nous avons rencontrées au cours de notre vie, inversement nous connaissons l'individu par l'humanité toute entière. La psychologie nous explique l'histoire et l'histoire nous enseigne la psychologie. Mais il va de soi que l'induction n'a de valeur qu'autant que le fait d'où elle part est bien établi soit par l'observation, soit par l'expérimentation, soit par le témoignage. Et il va de soi que la déduction de son côté n'a de valeur qu'autant que la loi dont elle fait son point de départ est certaine et absolue. Que de sophismes nous percerons à jour dans nos lectures, si nous appliquons ces très simples principes ! Toutes les espèces descendent les unes des autres, affirment les darwinistes. Cette induction semblerait donc partir du fait observé que telle espèce prise en particulier descend de telle espèce, telle autre de telle autre, etc. Or combien connaissons-nous d'espèces sorties d'une autre espèce ? Aucune, du moins avec quelque certitude. Alors quel sophisme que d'affirmer comme on l'a fait si longtemps ce qui ne peut être tout au plus qu'une hypothèse, et nos lecteurs savent combien fragile ! L'individu dans son développement, affirmaient les mêmes savants, reproduit toutes les étapes par lesquelles est passée son espèce. Pour appliquer à l'homme cette prétendue loi, un écrivain qui faisait autorité dans la science allemande il y a quelque quarante ans, Hæckel, n'a pas reculé devant l'idée de maquiller des figures anatomiques représentant, prétendait-il, le développement de l'embryon humain. Et l'on citait ses planches comme une autorité ! Une loi fantaisiste aboutissant à une improbité scientifique, n'est-ce pas là un bel exemple de déduction vicieuse ? Demandons-nous donc, en face de l'auteur qui discute, raisonne et argumente, si les faits dont il parle ont été bien observés, si l'on n'a pas pris pour des réalités de simples apparences, si l'on ne suppose pas réalisées des expériences chimériques et illusoires. Demandons-nous également si l'auteur ne généralise pas trop vite, s'il ne se contente pas de deux ou trois exemples pour conclure, alors que d'autres exemples bien choisis pourraient servir à démontrer le contraire.

Voit-on maintenant quel précieux exercice de logique sera pour nous la lecture active ? comme elle nous apprendra à aiguiser nous-même notre faculté de raisonnement et de discussion ? comme elle nous entraînera à l'art précieux de la dialectique ?

Mais il n'y a pas que des démonstrations dans les livres. Il y a aussi des éléments qui ressortissent de l'imagination et de la sensibilité. Il y a des descriptions et des récits, des personnages et des caractères, il y a parfois du pathétique. Quelle contenance tenir ici ? Le lecteur reprendra-t-il sa passivité dès que la pure raison cessera son office ? Que non pas.

Descriptions et récits veulent être contrôlés tout comme les raisonnements et les preuves, et l'on peut dire que ce contrôle est à la portée de tout

[1] Salomon Reinach, *Orpheus*, 1909, p. 4.
[2] Elie Blanc, *Manuel de Philosophie scolastique*, t. I, p. 57.

lecteur aussi bien que celui de l'argumentation. Entendons-nous ! Il est clair que dans une description du pôle nord ou de tous les innombrables coins de l'univers que nous n'avons jamais vus, le contrôle ne consistera pas à apprécier l'exactitude des détails par notre expérience personnelle. Ce jugement d'exactitude, nous ne pourrons le rendre que pour un petit nombre de descriptions et pour très peu de récits. Mais il reste la vraisemblance, la cohérence des détails, et puis surtout, car descriptions et récits sont autant et souvent plus œuvres d'art que de science rigoureuse, il reste à découvrir le procédé de l'auteur, à situer son développement dans l'histoire de l'art de décrire. Chez les anciens nous voyons les descriptions réduites à quelques traits qui bien souvent parlent à l'esprit plus qu'à nos sens ; au XVIIe siècle, il en est encore de même la plupart du temps : même les descriptions développées restent indécises souvent et intellectuelles plus que plastiques. Mais vient Chateaubriand, préparé par Rousseau, qui accomplit dans l'art de décrire une révolution profonde, qui parle aux yeux et aux oreilles, qui trouve l'art de mettre la vie et la lumière dans ses paysages. De lui procèdent tous les modernes. Si donc vous lisez une description de Buffon et une de Loti, il faut y apercevoir deux procédés et deux arts, deux hommes aussi, mais surtout deux siècles. — Et les récits, comment les jugerez-vous ? Vous pouvez très facilement vous rendre compte s'ils sont clairs, s'ils sont vraisemblables, s'ils donnent l'illusion de la réalité, si les causes de l'événement, si les circonstances qui amènent chaque action y sont présentes. Puis vous procéderez par comparaison. Il y a des récits fameux dans les littératures de tous les temps et de tous les pays. Ce seront des points de repère. Les auteurs y montrent leur connaissance du cœur humain. Qu'est-ce à dire ? C'est-à-dire qu'ils savent quelles causes produisent habituellement en nous tels effets, et inversement. Voyons si l'auteur qui nous occupe sait établir ces rapports de cause à effet.

Voyons aussi comment il creuse ses *caractères* et campe ses personnages (s'il s'agit d'un livre à personnages). Y a-t-il unité dans leur physionomie ? Et le personnage s'ajuste-t-il à l'action choisie ? Et surtout est-il vraisemblable, est-il conforme à ce que nous avons rencontré dans la vie ? Notre expérience de tous les jours, notre examen de conscience et nos confessions, et la fréquentation des hommes sont des éléments plus que suffisants pour connaître, si nous savons en user, toute la psychologie humaine. Que de petits drames se déroulent en nous et autour de nous, si nous voulons y être attentifs ! Examinons-en les acteurs, pénétrons leurs mobiles et leurs sentiments et jugeons d'après cela nos lectures. C'est de même notre expérience personnelle, l'écho de la vie dans notre cœur, qui nous permettront de sentir et d'éprouver toute la valeur pathétique des pages émouvantes que nous rencontrerons. Ici non plus la sensibilité ne suffit pas. Bien des gens paraissent pauvres de cœur qui sont surtout pauvres de jugement. L'intelligence d'autrui est un des grands éléments de la sympathie. L'éducation de l'esprit nous donnera donc, autant qu'une sensibilité délicate, de ressentir nous-mêmes la chaleur d'émotion communiquée par l'écrivain. Nous verrons que parfois cette émotion naît du cœur tout simplement, mais que l'émotion de cette sorte est plutôt exceptionnelle dans les livres. Le plus souvent elle est le fruit d'une argumentation serrée, et c'est ce qui a lieu à toutes les pages presque de notre grand Bossuet ; ou bien encore elle sort de l'accumulation adroite des détails précis et des mêmes raisons. Mais l'émotion pure et simple, qui ne sait pas se traduire par l'intermédiaire de l'esprit, n'est généralement qu'exclamations froides, rhétorique ridicule, mélodrame et involontaire comédie, d'autant plus risible.

Ces multiples éléments d'un livre sont organisés autour d'une idée directrice qui est comme l'épine dorsale de cet organisme. C'est le *plan*. Nous n'aurons rien fait tant que nous n'aurons pas acquis l'habitude de retrouver toujours l'architecture qui soutient les chairs vivantes, le plan sous les développements. Si le principal fruit de nos lectures doit être de nous apprendre à composer nous-mêmes, il n'y a pas d'exercice plus profitable que celui-là. Ce n'est point métier de manœuvre, occupation d'un esprit vulgaire que de mettre un ordre parfait dans ses idées. On a dit justement qu'un maçon construisant une grange s'abandonne plus à l'instinct, à l'inspiration du moment, que Michel-Ange élevant Saint-Pierre du Vatican, lui qui n'y mit, si l'on ose dire, pas une pierre sans en avoir calculé la place et l'utilité. C'est un exemple classique aussi que l'opposition entre notre magnifique XVIIe siècle, où l'on se soucie si peu de trouver du nouveau, mais où l'effort de l'écrivain converge tout entier vers l'art de disposer sa matière, et le XVIIIe où l'on ne sait plus composer. Or quel est le livre du XVIIIe siècle qui soit un chef-d'œuvre de premier ordre, et combien au contraire n'en possède pas le XVIIe ? Quand nous saurons découvrir le plan de nos lectures, nous saurons également bien composer nous aussi.

Enfin il ne faut pas que l'*expression* dont l'écrivain enveloppe sa pensée nous laisse inattentifs. De ce côté encore il nous reste à prendre d'utiles leçons dont la moindre n'est pas d'apprendre à nous exprimer pour notre propre compte. Comment, pour employer les expressions de Taine, avec du griffonnage noir aligné sur du papier d'imprimerie, l'écrivain est-il parvenu (car nous supposons qu'il y est parvenu) à remplacer pour nous la vue personnelle des couleurs et des formes ? C'est que, continue l'auteur des *Origines*, « s'il y a des mots secs, comme les termes philosophiques et les chiffres, il y en a de vivants comme les vibrations d'un violon ou les tons d'une peinture. » Très bien, direz-vous. Mais dans cette forêt de vocables comment m'orienter ? Que chercher, à quoi m'attacher, quels traits dominants discerner ?

L'étude fructueuse de l'expression vous sera grandement simplifiée si vous vous attachez d'abord et surtout à la propriété des termes. Tout revient à cela et cela résume tout. Le mot dit-il ce qu'il doit dire et ce qu'il veut dire ? sinon, quel est le terme qui conviendrait et pourquoi ? Quand nous saurons répondre à ces questions, nous aurons appris à la fois à penser, à lire et à nous exprimer ; nous serons maîtres de notre langue.

Au total et sauf ce qui concerne exclusivement la disposition et l'expression, à quoi se réduit la lecture active, la seule profitable ? A dégager toujours l'idée générale, et, pour tout dire, le lieu commun. Tout l'effort de la pensée humaine, toute notre activité littéraire reposent sur des lieux communs. Laissez de côté les circonstances de temps, de lieux, de personnes, ce qui appartient au génie du siècle ou à celui de l'écrivain, et cherchez la vérité ou le sentiment de portée universelle qu'il exprime : vous aurez le lieu commun. Il vous sera facile ensuite de le soumettre au contrôle de votre expérience propre. Tout Bossuet tient en quelques lieux communs, dont le principal et le plus fréquent est celui de la mort. Toute la poésie de tous les temps et de tous les pays tient en trois grands lieux communs qui sont ce qu'on appelle les thèmes lyriques : Dieu, l'homme, la nature. Et cela n'enlève rien au génie de Bossuet et rien au génie des grands poètes. Au contraire, car c'est la sincérité, la force avec laquelle nous pensons et sentons un lieu commun qui le dépouillent de sa banalité et le renouvellent. Apprenons donc à démêler ces lieux communs afin de savoir, nous aussi, les manier.

Après la lecture. — Puisque nous avons lu, selon la résolution que nous avions prise tout d'abord, la plume à la main, nous aurons au cours de notre lecture, travail ou délassement il n'importe, accumulé des notes destinées à être conservées. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons longuement exposé ailleurs [1]. Nous avons expliqué le moyen le plus pratique de noter au cours de la lecture les passages qui nous ont frappé ou les idées les plus importantes. C'est en somme de les indiquer au crayon sur une feuille volante ou à la dernière page du volume. Un mot et le chiffre de la pagination y suffisent. La lecture terminée, il ne reste qu'à reporter sur fiches, mais beaucoup plus explicitement, ces indications. Pour ne point nous répéter inutilement, nous prions instamment nos lecteurs de revoir ce qui est dit des fiches elles-mêmes dans l'article rappelé en note.

Est-ce enfin tout, cette fois ? allez-vous dire. — Hélas ! non. Permettez un conseil encore, et ce n'est pas le moins important : *après avoir lu, il faut relire.* Vous ne sauriez croire, si vous n'en avez fait souvent l'expérience, que d'impressions nouvelles on peut retrouver à chaque lecture d'un même livre et combien celui-ci nous apparaît différent à chaque fois. Voyez les *Fables* de La Fontaine que nous prenions dans notre enfance pour des contes amusants, des espèces de contes de fée où la fée ferait la bête. Quand on revient aux *Fables* vers seize ans, pour satisfaire aux exigences du programme, elles paraissent déjà beaucoup plus sérieuses ; on y soupçonne, en s'aidant de Taine et d'un manuel, beaucoup d'art et une certaine portée morale. La vie passe et voici qu'un jour, bien plus tard, on rouvre le vieux volume orné dans les marges, par notre plume irrévérencieuse d'autrefois, de maladroites caricatures d'animaux. On lit le plus connu, le plus usé de ces récits. Et à chaque ligne c'est un émerveillement. Comment ? Est-ce possible ? Tant de finesse, tant d'ironie, tant d'observation malicieuse, tant d'art enfin et une telle musique du vers dans cette page du Bonhomme, dans ce récit enfantin ? Est-ce donc lui qui a changé en route ? Hélas ! c'est nous : les leçons de la vie nous ont appris à le lire. Nous le comprenons et le goûtons infiniment mieux : cela du moins c'est un gain. Nous en ferions beaucoup de ce genre si nous savions relire. Et quand on relit, c'est une preuve déjà que l'on a bien lu.

Q. — Que faut-il penser de cette affirmation de Mgr Duchesne, *Histoire ancienne de l'Eglise,* t. II, p. 126, selon laquelle les prêtres d'Alexandrie « *se souvenaient du temps où ils ordonnaient eux-mêmes leur évêque* » ?

R. — La phrase que vous citez de Mgr Duchesne est un mot jeté en passant, à propos de l'histoire des origines de l'arianisme, et de l'état de l'Eglise d'Alexandrie au moment où allait éclater cette hérésie. Mgr Duchesne renvoie lui-même, en note, au tome I de son *Histoire ancienne de l'Eglise,* p. 94, où nous lisons ceci : « D'après certains souvenirs un peu confus que nous a transmis la tradition, ils [les collèges épiscopaux des anciens temps] auraient conservé assez longtemps le pouvoir d'ordination, caractéristique actuelle de la dignité épiscopale. Les prêtres d'Alexandrie pourvoyaient au remplacement de leur évêque défunt, non seulement en élisant, mais en consacrant son successeur. » Et il ajoute en note : « Voir les textes rassemblés par F. Cabrol dans son *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne,* t. I, p. 1204. Cf. *Canones Hippolyti,* c. 10. » Mgr Duchesne nous livre ainsi, non seulement une affirmation isolée, mais la référence aux preuves sur lesquelles il l'appuie.

Nous allons 1° rapporter les textes anciens qui nous renseignent sur la façon dont étaient nommés les patriarches d'Alexandrie ; puis 2° relater les diverses opinions auxquelles a donné lieu l'interprétation de ces textes par les érudits. Nous arriverons ainsi 3° à voir ce qu'il faut penser de la phrase de Mgr Duchesne qui vous a surpris.

I. — S. Jérôme est chronologiquement le premier écrivain qui nous ait fait soupçonner des coutumes particulières dans l'Eglise d'Alexandrie. Dans une lettre (XLVI[e]) à Evangelus, il nous dit :

« Alexandriæ a Marco evangelista usque ad Heraclam et Dionysium episcopos, Presbyteri semper unum ex se electum in excelsiori gradu collocatum, Episcopum

[1] Voir *Ami* du 15 juin 1911, p. 549 et suiv.

nominabant : quomodo si exercitus imperatorem faciat, aut diaconi eligant de se, quem industrium noverint, et archidiaconum vocent. »

Le même fait se trouve ensuite relaté par le célèbre évêque monophysite d'Antioche, Sévère, dans un texte apporté tout récemment (1901) au débat par M. E. W. Brooks *(Journal of theological Studies,* t. II, p. 612-613). Sévère écrit (entre 318 et 338) d'Egypte, où il était exilé, aux « orthodoxes d'Emèse », et discute la prétention d'un certain Isaïe qui avait été consacré évêque par un seul évêque, et qui alléguait en faveur de la légitimité de son ordination un ancien canon soi-disant apostolique permettant pareille consécration en cas de nécessité. Sévère lui répond que les anciennes règles n'ont plus de valeur quand elles sont tombées en désuétude, et cite à l'appui de son assertion ce qui s'est passé jadis à Alexandrie [1] :

« La coutume était aussi que l'évêque de la ville renommée pour sa foi orthodoxe, la ville des Alexandrins, fût autrefois nommé par les prêtres ; mais plus tard, et d'accord avec le Canon qui a prévalu partout, l'institution solennelle de leur évêque a été accomplie par les mains des évêques, et personne ne méprise les règles plus sévères qui ont prévalu dans les saintes Eglises, et n'a recours aux pratiques anciennes, qui ont fait place à d'autres ordonnances plus claires, plus strictes, approuvées et spirituelles. »

Un troisième texte, connu depuis longtemps, nous est fourni par les *Annales* d'Eutychès ou Eutychius, « qui, sous son vrai nom de Said Ibn Batrik, fut patriarche melchite d'Alexandrie, de 933 à 940 ». (Batiffol, *l. c.,* p. 273). Voici ce texte, tel que Jean Selden (dans *Eutychii Ecclesiæ suæ origines,* Londres 1642) l'a traduit de l'arabe :

« Fuitque is (scil. Hananias) patriarcharum qui Alexandriæ præfecti sunt primus. Constituit autem evangelista Marcus, una cum Hanania patriarcha, duodecim presbyteros, qui nempe cum patriarcha manerent, adeo ut cum vacaret patriarchatus, unum e duodecim presbyteris eligerent, cujus capiti reliqui undecim manus imponentes ipsi benedicerent et patriarcham crearent ; deinde virum aliquem insignem eligerent quem secum presbyterum constituerent loco ejus qui factus est patriarcha, ut ita semper exstarent duodecim. Neque desiit Alexandriæ institutum hoc de presbyteris, ut scilicet patriarchas crearent ex presbyteris duodecim usque ad tempora Alexandri, patriarchæ Alexandrini, qui fuit ex numero illorum trecentorum et octodecim [2]. Is autem vetuit ne deinceps patriarcham presbyteri crearent, et decrevit ut mortuo patriarcha convenirent episcopi qui patriarcham ordinarent. Decrevit item ut vacante patriarchatu eligerent ex quacumque tandem regione, sive ex duodecim illis presbyteris, sive aliis, virum aliquem eximium, perspectæ probitatis, eumque patriarcham crearent. Atque ita evanuit institutum illud antiquius, quo creari solitus a presbyteris patriarcha, et successit in locum ejus decretum de patriarcha ab episcopis creando. » (Apud D. Cabrol, *loc. cit.).*

Moins significatif est le texte signalé par D. Butler dans les *Apophtegmata Patrum* (78 : P. G. LXV, 341) :

« Quelques hérétiques vinrent un jour près de Pœmen (moine égyptien) et se mirent à mal parler de l'archevêque d'Alexandrie, parce qu'il aurait reçu des prêtres l'imposition des mains (ὡς ὅτι παρὰ πρεσβυτέρων ἔχοι τὴν χειροτονίαν) ; mais le vieillard garda le silence, appela un de ses frères et lui dit : « Dispose la table et fais-les manger, et renvoie-les en paix. » (Cf. le texte grec dans Cabrol, *l. c.,* col. 1205).

Pœmen vivait à la fin du IVe siècle, et reçut en 375 la visite de S. Jérôme. Il ressort de ce texte, dit-on, qu'au temps de Pœmen, l'archevêque d'Alexandrie était encore ordonné par les prêtres. C'est du moins ce qu'affirment des hérétiques, et Pœmen, ajoute-t-on, ne trouve rien à leur répondre. L'archevêque dont il est ici question est presque sûrement S. Athanase († 373). Il fut régulièrement ordonné par des évêques au milieu des acclamations de la foule. Quant au silence de Pœmen, il peut comporter bien d'autres interprétations. Il est donc difficile de faire fond sur ce texte, auquel se réfère Mgr Duchesne, t. II, p. 126. Tout au plus pourrait-il renfermer une allusion, bien douteuse, à l'ancienne discipline alexandrine. (Cf. Batiffol, *l. c.,* p. 278).

Mais les trois autres textes ont beaucoup plus de valeur historique. Sans doute celui d'Eutychius est d'une époque tardive (Xe siècle) et son auteur, nous dit D. Cabrol, semble en général peu au courant de l'histoire d'Alexandrie. Il habitait cette ville cependant, et les divergences, du reste minimes, qu'on peut relever entre ses affirmations et celles de S. Jérôme, les précisions qu'il ajoute aux dires un peu laconiques du saint Docteur, nous permettent de considérer son témoignage comme indépendant.

Le témoignage de Sévère a plus d'autorité. Il est d'abord de quatre siècles plus ancien. De plus, il est écrit par Sévère alors qu'il habitait en Egypte, au lieu même où il pouvait le plus aisément être informé.

Quant au témoignage de S. Jérôme, il est formel, et sert au saint Docteur à étayer son opinion sur l'identité primitive des évêques et des presbytres. On ne peut guère relever contre lui que son imprécision : il ne sait pas au juste, en effet, quand la coutume qu'il rapporte a cessé : elle a duré jusqu'à Héraclas († 249) et à Denys († 265). Mais ni cette imprécision, ni les autres raisons invoquées ne sont décisives contre S. Jérôme, et tandis que les uns inclinent à se défier du témoignage de S. Jérôme, comme D. Cabrol, d'autres aimeraient à s'appuyer sur lui, comme Mgr Batiffol, — pour ne citer que des auteurs récents.

II. — Que se passait-il donc à Alexandrie pendant les deux premiers siècles et la moitié du IIIe ? Il n'est pas facile de le dire avec assurance, car les textes que nous venons de citer peuvent donner lieu à deux interprétations.

1° D'après la première, les douze presbytres d'Alexandrie *nommaient leur évêque et le consacraient eux-mêmes.* Tel est, semble-t-il, le sens du texte d'Eutychius, où l'élection est distinguée d'une imposition des mains accompagnée de bénédiction, le tout constituant la création du patriarche : « *Unum e duodecim presbyteris eli-*

[1] Je reproduis la traduction de D. Cabrol, *loc. cit.* Voir une autre traduction identique quant au sens dans Batiffol, *Etudes d'histoire et de théologie positive,* 1re Série, 1907, p. 272.

[2] Les 318 évêques du Concile de Nicée.

gerent, cujus capiti reliqui undecim manus imponentes ipsi benedicerent, et patriarcham crearent. » C'est ce pouvoir de « créer le patriarche » (l'expression ne varie pas) qui fut enlevé aux presbytres et transmis aux évêques : ceux-ci eurent à *élire* un sujet, à l'*ordonner* et ainsi à *créer le patriarche*. Ce texte nous semble donc formel : les presbytres d'Alexandrie auraient non seulement *élu*, mais *consacré* leur évêque. Tel est aussi le sens qu'impose le récit des hérétiques au moine Pœmen, pour autant qu'on puisse faire fond sur lui.

Le texte de Sévère est beaucoup moins explicite dans ce sens. Il y est dit seulement que les presbytres *nommaient* leur évêque ; et que plus tard ce furent les évêques qui donnèrent l'*institution solennelle* au patriarche, remplaçant ainsi les prêtres.

S. Jérôme parle d'une élection *(ex se electum)*, d'une promotion *(in excelsiori gradu collocatum)*, d'une nomination *(episcopum nominabant)*. Il ne parle pas de consécration, et les deux exemples qu'il apporte, élection d'un *imperator* par son armée, élection d'un archidiacre par les diacres, ne suggèrent point l'idée d'une consécration proprement dite, mais ne l'excluent pas non plus formellement.

Mais comment admettre que les prêtres d'Alexandrie *consacraient* leur évêque ? Hâtons-nous de le dire, ces presbytres n'auraient pas été des prêtres au sens moderne du terme, mais des évêques. D'après l'opinion que nous exposons en ce moment, l'épiscopat fut plural avant d'être monarchique. Aux temps apostoliques la communauté était gouvernée dans chaque cité par des chefs que l'on appelait indifféremment « épiscopes » ou « presbytres », et dont chacun possédait la plénitude du sacerdoce. Mais à cause du danger que présentait une telle organisation pour l'unité de l'Eglise, l'épiscopat plural disparut très vite, et il ne resta dans chaque cité qu'un évêque, vrai chef du *presbyterium*. Cette évolution s'accomplit du vivant même des apôtres et par leur autorité.

Cette manière de voir est certainement celle de S. Jérôme, ainsi qu'il l'affirme dans sa lettre à Evangelus (d'où est tiré le passage relatif à la coutume alexandrine) : « *Apostolus perspicue docet eosdem esse presbyteros, quos episcopos.* » Et dans son commentaire *in Epist.* ad Tit. I, 5 (P. L. XXVI, 562), il reprend et précise la même pensée dans un texte bien connu des théologiens :

« Idem est ergo presbyter, qui et episcopus ; et antequam diaboli instinctu studia in religione fierent, et dicerentur in populis : Ego sum Pauli, ego Apollo, ego autem Cephæ (I Cor., I, 12), communi presbyterorum concilio ecclesiæ gubernabantur. Postquam vero unusquique eos quos baptizaverat suos putabat esse, non Christi, in toto orbe decretum est ut unus de presbyteris electus superponeretur cœteris, ad quem omnis Ecclesiæ cura pertineret, et schismatum semina tollerentur [1]. »

Outre l'autorité de S. Jérôme, l'opinion qui identifie « presbytres » et « épiscopes », même un peu après l'âge apostolique, s'appuie sur les « Canons d'Hippolyte », dont la date est très incertaine [1]. Dans ces canons, en effet, la *forme* de l'ordination du prêtre est la même que celle de l'ordination de l'évêque : « Quand un prêtre est ordonné, que tout se passe pour lui comme cela se passe pour l'évêque, à l'exception du mot « évêque ». L'évêque est pareil au prêtre sous tout rapport, excepté cependant pour le trône et l'ordination, car à celui-ci (au prêtre) nul pouvoir d'ordonner n'a été donné [2]. » Les derniers mots de ce canon montrent toutefois que ceux qui s'y appuient ne peuvent le faire qu'avec précaution.

Ainsi la pratique que nous voyons subsister dans l'Eglise d'Alexandrie pendant deux siècles n'aurait été que la permanence dans cette ville d'un état de choses ayant existé partout aux premiers jours de l'Eglise. Les onze presbytres d'Alexandrie étant tous évêques, auraient pu vraiment imposer les mains sur l'élu de leur choix, comme nous le dit Eutychius ; nous pouvons même concevoir, en interprétant à la lettre le texte de S. Jérôme, que l'élection n'était suivie d'aucune consécration, l'élu possédant déjà, comme ses collègues, le caractère épiscopal. L'état dans lequel vécut l'Eglise d'Alexandrie nous apparaîtrait ainsi comme une sorte de compromis entre l'épiscopat collégial soi-disant primitif, et l'épiscopat unitaire : il y aurait eu à Alexandrie un seul patriarche, aidé de douze évêques coadjuteurs.

2° Cette explication n'est pas la seule. A s'en tenir en effet uniquement au texte de S. Jérôme, il n'est pas sûr que les presbytres d'Alexandrie aient consacré leur évêque ; ils se seraient contentés de l'élire. Qui l'aurait ensuite consacré ? Nous ne le savons pas : peut-être quelqu'un de ces évêques que nous voyons si nombreux, dès l'époque de S. Athanase, dans les bourgs voisins d'Alexandrie. La difficulté que rencontre cette opinion dans le texte de Sévère, peut à la rigueur être tournée, nous l'avons montré plus haut : car ce qui, dans ce passage, est formellement et explicitement attribué aux prêtres d'Alexandrie, c'est la *nomination* du patriarche. Il est évident que le texte d'Eutychius ne se prête pas à une pareille interprétation, quoi qu'en ait pensé Abraham Ecchellensis [3]. Mais il reste permis d'arguer de la date tardive de ce document (x^e^ s.), pour contester la valeur des détails qu'il nous donne.

Avec cette seconde explication, on comprend beaucoup mieux le silence de toute l'antiquité sur

[1] L'opinion émise ici par S. Jérôme est assez difficile à concilier avec les dires du même auteur en d'autres passages ; mais nous n'avons pas à traiter cette question. (Cf. sur ce point D. Cabrol, *l. c.*, col. 1206-1207 ; — Hurter, *Compendium*, t. III, n° 569-570 ; — Pesch, *Prælectiones*, t. I, n° 360-361 ; — et surtout Dom Sanders, *Etudes sur S. Jérôme*, Paris, 1903, p. 296, ss.).

[1] Cf. Bardenhewer, *Patrologie*, 3^te^ Aufl., p. 324-325. — Mgr Duchesne, après Wordsworth et beaucoup d'autres, s'y réfère, t. I, p. 94.

[2] Canon IV ; texte allemand dans Riedel, *Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 203 ; ou texte latin dans Duchesne, *Origines du culte chrétien* (Paris, 1909), Appendice 6, *Canones Hippolyti*, n^os^ 30, 31, 32, p. 533.

[3] Dans son *Eutychius patriarcha Alexandrinus vindicatus* (Rome 1661), où il réfute Selden.

un fait tel que l'existence d'un collège épiscopal dans la seule ville d'Alexandrie, fait qui aurait dû être remarqué par l'esprit si curieux d'Eusèbe, et sans doute mentionné par les grands Alexandrins Clément et Origène [1]. On comprend également que le Concile de Nicée (325), à l'initiative duquel Sévère rapporte le changement de la discipline alexandrine, n'ait pas laissé, ni dans le texte de son canon IV qui règle la façon dont l'évêque doit être élu par ses collègues de la même province, ni dans les documents historiques relatifs à son application [2], la moindre trace des préoccupations qu'auraient dû faire naître la coutume d'Alexandrie et l'existence, dans cette ville, d'un épiscopat collégial.

Pour démontrer que les « presbytres » d'Alexandrie n'étaient point tenus pour des évêques, du moins dans les premières années du IVe siècle, et par conséquent avant l'application du canon de Nicée (porté en 325), on peut en appeler, — ce que personne n'a fait jusqu'ici, du moins à notre connaissance, — aux discussions soulevées par l'affaire d'Ischyras. Ce personnage, qui se prétendait prêtre et usurpait dans la Maréotide les fonctions sacerdotales, avait obligé S. Athanase à sévir contre lui. Le prêtre Macaire, envoyé sur les lieux par le patriarche, fut accusé par Ischyras d'avoir, sur l'ordre d'Athanase, renversé l'autel, brisé le calice et brûlé les Saints Livres. Malgré une lettre où Ischyras avouait son mensonge, cette calomnie poursuivit S. Athanase pendant plusieurs années, et finit par amener la protestation du clergé d'Alexandrie réuni dans cette ville en 339 ou 340, et celle du clergé de la Maréotide qui écrivit à ce sujet deux lettres, conservées dans S. Athanase [3]. On y lit qu'Ischyras « prétendait être prêtre, mais en fait ne l'était pas. Car il avait été ordonné par le prêtre Colluthus qui se vantait faussement d'être évêque et qu'un synode d'évêques présidés par Hosius avait dû ramener à la condition de simple prêtre ; en conséquence, tous ceux que Colluthus avait ordonnés étaient redescendus à leur rang antérieur ; et voilà pourquoi Ischyras, lui aussi, n'était regardé que comme un simple laïc. » (P. G. XXV, 385). Or ce Colluthus, schismatique, fondateur d'une secte au temps de l'évêque Alexandre, nous est connu par ailleurs : c'était précisément un de ces *presbytres* auxquels on voudrait attribuer la dignité épiscopale. Certes, les Pères du Concile d'Alexandrie que cite S. Athanase (*ibid.*, c. 12 ; P. G. XXV, col. 269) ne se doutaient guère que Colluthus fût un évêque, eux qui demandaient : « *Unde presbyter Ischyras ? quo ordinante ? Num Collutho ?... Atqui Colluthum presbyterum obiisse, ambasque ejus manus sine auctoritate fuisse... omnibus notum est, ac nulli dubium.* » Ces textes montrent avec évidence qu'au début du IVe siècle du moins, les presbytres d'Alexandrie n'étaient point des évêques.

C'étaient toutefois des personnages considérables :

« Rien n'est plus commun aujourd'hui que des curez dans les villes, écrit Tillemont (*Mémoires*, t. VI, p. 237, cité par Batiffol, *l. c.*, p. 276-277) ; mais il n'en estoit pas de mesme en ce temps là, puisque S. Epiphane le remarque à Alexandrie comme une chose particulière à cette ville. Dans les autres, tout le peuple s'assembloit avec l'évesque dans une mesme église... Dans Antioche mesme, quelque grande que fust la ville, il semble qu'il n'y avoit ordinairement qu'une seule assemblée, une seule prédication, un seul sacrifice, qui se faisoit tantost dans une église, tantost dans une autre... Et je ne croy pas qu'on y trouve jamais de prestres titulaires de quelque église particulière. Mais dans Alexandrie, toutes les églises soumises à l'évesque catholique de la ville avoient chacune des prestres préposez pour les besoins ecclésiastiques et spirituels des fidèles qui en estoient proches, selon leurs rues et leurs quartiers ; et ces prestres ne manquoient pas d'instruire dans chaque assemblée le peuple qui leur estoit confié. Je ne voy pas que S. Epiphane dise clairement qu'il n'y avoit qu'un prestre pour une église, ou plusieurs. Il paroist néanmoins dire plutost qu'il n'y en avoit qu'un. Entre ces églises, il nomme celles qu'on appeloit de Denys, de Théonas, de Pierius, de la Persée, de Dizye, de Mendidie, d'Annien, et de Baucale ; et il y en avoit encore plusieurs autres, comme celle de Quirin, outre la Césarée bastie sous Constance, qui estoit la principale. »

Les prêtres alexandrins nous apparaissent donc un peu comme les cardinaux de celui qu'on appelait alors « le pape d'Alexandrie ». Leur nombre était à peu près fixe. Ils s'occupaient chacun d'un quartier de la ville bien déterminé, et ceci suffirait à expliquer l'implacable rigueur mise par Demetrius à ne pas vouloir accueillir de prêtre ordonné par un autre que par lui, ce prêtre se nommât-il Origène. Parmi leurs prérogatives, ils avaient le droit d'élire leur évêque, et pouvaient, étant sur place, le faire immédiatement après la vacance du siège. La coutume à Alexandrie, écrit S. Epiphane (*Hær.*, LXIX, 11), est qu'aussitôt après la mort d'un évêque, on lui donne un successeur, pour couper court aux factions populaires qui pourraient troubler la paix.

Cette seconde manière de voir, qui fait des presbytres d'Alexandrie de simples prêtres, chargés pendant deux siècles au moins d'élire leur évêque, mais non de le consacrer, nous semble répondre suffisamment aux données des textes anciens. On reste libre toutefois d'embrasser la première opinion, et de penser que les presbytres d'Alexandrie consacraient validement leur évêque, à condition de considérer ces « presbytres » comme formant un collège épiscopal.

III. — C'est à cette opinion que s'est franchement rangé Mgr Duchesne, t. I, p. 94, en l'agrémentant, avec une ironie facile, d'une comparaison entre les collèges presbytéraux de jadis et les chanoines d'aujourd'hui, et en étendant, peut-être un peu vite,

[1] Sur le silence d'Origène, inexplicable si le changement important dont parle S. Jérôme s'était fait de son temps, cf. Gore, *On the ordination of the early Bishops of Alexandria*, dans *Journal of theological Studies*, 1902, t. III, p. 279, résumé dans Cabrol, *l. c.*, col. 1208-1209.

[2] Cf. le texte et les explications historiques, dans Hefele, *Conciliengeschichte*, t. I, p. 281-286 ; trad. franç. de D. Leclercq, t. I, p. 539-549.

[3] *Apologia contra Arianos*, c. 74-75 : P. G. XXV, col. 381-386. — Sur toute cette affaire, cf. Hefele, *Conciliengeschichte*, t. I, p. 458 ss., 468 ss. ; trad. franc. de D. Leclercq, t. I, p. 652 ss., 662 ss.

à d'autres Eglises du monde romain une situation dont les textes ne nous parlent qu'à propos d'Alexandrie. Les expressions dont il se sert t. II, p. 126, et qui vous ont choqué, doivent s'interpréter dans le sens fixé par le passage du t. I. Il faut cependant reconnaître que les termes employés au t. II sont amphibologiques, — pour ne rien dire de leur ton cavalier. — En voyant que « les prêtres alexandrins... ordonnaient eux-mêmes leur évêque, » tout lecteur non averti comprendra qu'il s'agit ici de simples prêtres, et personne ne songera que ces prêtres avaient les pouvoirs épiscopaux. Eviter cette amphibologie eût été facile à Mgr Duchesne, qui manie la langue française avec une rare finesse : il a préféré ébahir le public, et faire sursauter les théologiens, tout en prenant ses sûretés contre ceux-ci en les priant dans une note de se reporter au t. I. Un tel procédé ne mérite ni d'être admiré, ni d'être imité, et c'est en en multipliant l'usage dans son *Histoire ancienne de l'Eglise* que Mgr Duchesne en a rendu la lecture dangereuse aux ignorants, et souvent pénible à ceux qui connaissent les textes et les faits.

Q. — Titius a acheté à Caius, à plusieurs fois, une portion de maïs qu'il a donné à ses animaux. Titius a payé ce que Caius lui a demandé, un prix un peu inférieur à la valeur réelle. Titius soupçonne que Caius a dérobé (à son maître probablement) ce qu'il lui a vendu, mais il n'a pas la certitude, il ne peut pas le jurer ni le prouver. Ayant des scrupules, il a cessé de lui acheter, et Caius continue de vendre à quelques autres. Que conseiller à Titius ?

R. — La chose est assez délicate. Titius n'est point sûr et n'a aucune preuve réelle que ces grains ont été volés, et par la manière dont la chose nous est présentée, nous sommes portés à croire qu'aussitôt que ces soupçons lui ont paru fondés, il a cessé d'acheter du maïs à Caius. Il semble donc avoir agi là en honnête homme et avec pleine bonne foi ; alors nous ne voyons pas à quoi il pourrait être tenu.

Il est vrai qu'il a acheté ces grains à un prix *un peu* inférieur, mais seulement *un peu*. A peu près dans toutes les ventes on reconnaît trois sortes de prix légitimes : le prix suprême, le prix moyen et le prix infime. Or le mot *un peu inférieur* nous donne à croire qu'il s'agissait tout au plus du prix infime. Puis, bien des personnes peuvent avoir des raisons de vendre à très bon marché, et dès lors qu'il s'agit de choses qui sont à elles, elles le peuvent fort bien.

Nous modifierions quelque chose dans notre réponse, si Titius, quand il a acheté, avait été de mauvaise foi, et s'était déjà dit : « Ce doit être du maïs volé à son maître, autrement il ne me le vendrait pas à si bon marché, » et s'il en avait acheté quand même une assez grande quantité ; mais vraiment, rien ne nous porte à croire qu'il en est ainsi.

Caius continue à vendre du maïs à quelques autres, sans doute encore à des prix un peu inférieurs, pour être plus sûr d'écouler sa marchandise. Titius, malgré ses soupçons, pourrait-il encore en acheter, afin de profiter du bon marché ? — Il est certain qu'on ne peut pas, simplement pour l'avoir à meilleur marché, acheter un objet qu'on sait être un objet volé : la loi française elle-même déclare nuls une telle vente et un tel achat. On ne doit pas non plus agir avec une conscience douteuse ; il faut donc, avant d'agir, se former la conscience et sortir du doute. Si ce doute n'était pas fondé sur des raisons au moins quelque peu sérieuses, on pourrait le mépriser et n'en tenir aucun compte ; mais s'il en est autrement il faut l'éclaircir, avec prudence cependant, c'est-à-dire surtout qu'il ne faudrait rien faire contre la charité ni communiquer ses doutes ou ses soupçons à d'autres, de manière à nuire gravement à la réputation de Caius. Mais Titius peut bien d'abord interroger ceux qui seraient vraiment capables de l'éclairer là-dessus, s'il y en a. Ensuite il n'a qu'à observer si Caius vend son maïs publiquement et sans aucune crainte, ou bien s'il ne le vend que secrètement et en cachette ; dans le premier cas, il devrait plutôt croire que ce n'est pas du maïs volé, tandis que dans le second cas ses soupçons pourraient se confirmer et devenir presque certitude morale. Enfin il pourrait peut-être interroger Caius lui-même et lui demander d'où provient ce maïs et comment il peut le vendre à meilleur marché que tous les autres. Si, après avoir fait ce que sa conscience et sa prudence lui dicteront, il reste simplement dans le doute, comme auparavant, nous croyons qu'il peut s'appuyer sur cet adage : *Nemo præsumitur malus, nisi probetur*, et par là-même ne tenir aucun compte de ses soupçons, et alors il restera libre d'acheter de ce maïs ou de n'en pas acheter, comme il croira devoir faire pour le mieux et pour ses intérêts.

Q. — Un prêtre, chargé d'un hôpital militaire, a d'énormes difficultés au sujet de l'administration des sacrements.

D'abord les malades sont tous dans des salles communes, à lits très rapprochés. — Le corps médical est plutôt hostile au ministère du prêtre, et celui-ci doit éviter d'être surpris dans ses saintes fonctions par quelque docteur. En donnant les sacrements il ne doit pas effrayer le mourant, à qui on cache soigneusement l'approche de la mort. De plus, un infirmier est toujours là, écoutant tout, en riant, parfois le rapportant avec calomnie. Si pour donner l'Extrême-Onction on s'avise de découvrir les mains ou les pieds du malade, de défaire le fond du lit, l'infirmier se plaint. Bref, tout s'oppose à la facilité du saint ministère.

Etant donnée cette situation, le prêtre en fait de confession se contente d'une accusation générale qu'il suggère lui-même, d'un acte de contrition qu'il dit lui-même au malade, et d'une absolution sous condition.

Pour l'Extrême-Onction, parce qu'on ne doit pas effrayer le malade en parlant manifestement de ce sacrement, le prêtre le fait accepter du patient sous la formule suivante : « Voulez-vous recevoir la bénédiction des malades, qui est un sacrement enlevant le reste de vos fautes et pouvant vous rendre à la santé si le Bon Dieu le veut ainsi ? »

Le point le plus délicat est dans les onctions : parce qu'on ne peut pas faire facilement les onctions des pieds, et que sans elles le sacrement paraît douteux, — parce qu'il ne faut pas rester longtemps auprès du

malade, — il se contente d'une seule onction sur le front avec la forme prescrite pour le cas de nécessité, ayant soin cependant de dire les prières qui précèdent et suivent les onctions.

Quant au saint Viatique, on ne peut jamais le porter au malade.

Que pense l'*Ami* de cette façon de faire, la seule, semble-t-il, qui puisse assurer les bienfaits du ministère aux 300 malades de l'hôpital ? Plus de zèle pourrait tout compromettre. Le prêtre peut-il continuer de la sorte *tuta conscientia,* du moins quand les circonstances ne lui permettent pas de faire davantage ?

R. — Rien de sérieux à reprendre dans votre pratique. Vous êtes en véritable cas de nécessité, autorisé par conséquent à user des libertés et procédés sommaires que la théologie morale et la liturgie permettent en pareil cas.

Le seul point sur lequel nous croyons devoir vous présenter une observation, est celui-ci : Peut-être subissez-vous un peu trop facilement un état de choses que vos protestations, déposées au bon endroit, pourraient améliorer. Le culte catholique, la pratique religieuse n'est pas libre dans les conditions lamentables que vous dites, et, très probablement, les autorités militaires supérieures n'en savent rien. C'est ainsi, dans nos hiérarchies bureaucratiques à la mode française. Vous êtes en plein droit, sinon de vous plaindre à titre personnel, d'attirer au moins l'attention des grands chefs sur une situation qui, en définitive, n'est pas conforme à l'esprit de la loi, non plus qu'aux règlements militaires concernant les soldats hospitalisés.

Voyez donc si de ce côté-là vous n'auriez pas quelque chose d'utile à faire qui pourrait rendre moins difficile votre ministère auprès des malades et des mourants.

Q. — 1° Un marchand peut-il *en conscience* mettre en vente des allumettes de contrebande qu'il ne fabrique pas lui-même ?

2° Une jeune femme a obtenu le divorce et s'est remariée civilement. Sa mère, qui a encore des sentiments chrétiens, n'a vu qu'à regret cette union civile; mais ne pouvant l'empêcher, elle y a assisté.

Au lieu de donner avec tant de facilité son consentement, ne devait-elle pas, pour protester, attendre que sa fille le lui arrache par les moyens légaux, et s'abstenir de paraître à la cérémonie civile ? C'est ce que je lui ai fait remarquer quand elle est venue pour les Pâques. Malgré le scandale qui a été donné, j'ai cru devoir absoudre quand même cette femme. Ai-je bien fait ?

R. — Ad I. Mais oui. Pourquoi pas? La contrebande n'est pas un vol, et la marchandise ainsi obtenue par ailleurs de façon juste, on le suppose, n'a rien qui l'empêche d'être objet de commerce légitime, sauf, bien entendu, le danger, pour le marchand, d'éveiller l'attention du fisc et d'être « pincé » pour son recel de contrebande. Mais c'est là un autre point de vue, qui n'est pas en cause dans le cas proposé, et n'empêche point la réponse affirmative d'être *per se* admissible en conscience.

Ad II. Evidemment cette mère a eu tort de prêter ainsi le concours scandaleux de sa coopération en assistant au remariage civil de sa fille divorcée; tort aussi dans la coopération négative *(non obstans)* de son insuffisante résistance à cette œuvre condamnable, qu'elle pouvait au moins légalement retarder, sinon empêcher tout à fait.

Il eût été pourtant exagérément sévère de lui refuser l'absolution aux Pâques à cause de cela. Tout au plus y avait-il lieu, puisque le scandale avait existé par son fait, de lui en demander, outre la contrition, une quelconque réparation morale publique, pour le principe, un désaveu par exemple, l'expression de son regret devant des personnes capables de le répandre, en le faisant connaître là où il pouvait y avoir besoin de réparer le mal. Mais c'était tout. On ne refuse pas l'absolution pour une faute passée à qui, l'ayant commise, s'en repent et présente au sacrement de Pénitence toutes les dispositions nécessaires et suffisantes que réclame la théologie.

Q. — Peut-on sans péché avoir de l'antipathie, voire même de la haine, pour une ville, et travailler, par les conversations, la correspondance, les articles dans les journaux, à empêcher son progrès ou à provoquer sa ruine, sans avoir toutefois l'intention de faire du mal à aucun des habitants ?

R. — La collectivité est objet de charité tout comme les individus, avec une nuance cependant qui l'atténue, en raison du caractère plus vague, moins déterminé, du bien ou du mal qui est en cause. L'hypothèse finale que vous imaginez est une contradiction. On ne peut vouloir le tout sans vouloir les parties qui le constituent. C'est un cas de volontaire indirect. La pensée, il est vrai, peut ne pas se porter explicitement sur telle personne d'un groupe ; celle-ci n'en est pas moins implicitement comprise dans l'intention globale qui vise le groupe tout entier.

Mais l'on sait que le volontaire indirect, bien que toujours moralement imputable, comporte néanmoins, en cas de faute, des atténuations tirées précisément du fait que le mal n'est voulu alors que *in confuso,* sans méchanceté directe visant les citoyens à travers la ville dans son ensemble.

Q. — G., jeune fille, a une enfant, C. Quelques années après, G. rencontre M. qui l'épouse, et civilement reconnaît l'enfant, dont sûrement il n'est pas le père. Aujourd'hui, C. est demandée en mariage par un neveu de M. Y a-t-il entre C. et le neveu de M. quelque empêchement ?

R. — Aucun empêchement canonique *in casu ;* ni de consanguinité, c'est évident, ou du moins on le suppose, C. et le neveu de M. n'ayant aucune souche commune jusqu'au 4e degré ; ni d'affinité, celle-ci n'ayant pour effet que de communiquer à l'un des *conjoints* (à lui seul, non pas à ses parents) la parenté de l'autre : *affinitas non parit affinitatem.* Reste, au point de vue de l'Eglise et de la morale, la seule considération du scandale à éviter pour le cas où l'opinion publique regarderait M. comme le vrai père naturel de C.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le nº 9 des *Acta* (12 juin) renferme une Bulle *sub plumbo*, une Lettre de Pie X, six décrets du Saint-Office (section des Indulgences), deux de la Consistoriale, des nominations par la Propagande, un décret de l'Index, deux de la S. C. des Rites, un jugement de la Rote et deux Lettres de la Secrétairerie d'Etat.

Actes de S. S. Pie X

I. Lettre Apostolique *sub plumbo*. — 19 mars 1914. — Création de deux nouvelles paroisses à Rome.

II. Lettre de Pie X. — 10 mai. — Lettre au R. P. Wernz, général des Jésuites, à l'occasion du premier centenaire du rétablissement de la Compagnie (7 août 1814).

Saint-Office (Section des Indulgences)

I 26 mars 1914.

I. *Dans les paroisses où le curé a chargé un vicaire de recueillir les aumônes de la Propagation de la Foi, tous deux participent aux privilèges.* — II. *Dans les diocèses où il n'y a ni conseil général ni comité, le directeur diocésain et l'évêque qui l'a nommé jouissent l'un et l'autre des privilèges.*

DECRETUM SEU DECLARATIONES CIRCA ALIQUOS SPIRITUALES FAVORES PIO OPERI PROPAGATIONIS FIDEI CONCESSOS

Ad supremam hanc sacram Congregationem S. Officii, sequentia exhibita sunt dubia, pro opportuna solutione, nimirum :

I. Quando parochus delegavit unum ex suis vicariis, committens ei munus colligendi in sua parochia eleemosynas in favorem pii Operis Propagationis Fidei, uter facultatibus et privilegiis eidem Operi a Sancta Sede concessis fruitur ? An solus vicarius ? num parochus solus ? an vero uterque ?

II. In diœcesibus, ubi nullum consilium neque comitatus exsistit, sed solus invenitur sacerdos ab episcopo nominatus tanquam director diœcesanus cum mandato toti huic Operi providendi, gaudetne solus hic director facultatibus et privilegiis a Sancta Sede concessis ? An vero episcopus similiter iis fruitur ?

Emi ac Rmi PP. Cardinales Inquisitores generales, feria IV, die 25 martii 1914, respondendum esse dixerunt :

Ad I. Tam parochus, cui munus demandatum fuerit in aliqua parœcia colligendi eleemosynas, quam vicarius, cui parochus hoc munus committit, fruuntur facultatibus et privilegiis a Sancta Sede concessis.

Ad II. Non solum sacerdos director, sed et Revmus Episcopus gaudent in casu facultatibus et privilegiis a S. Sede concessis.

Et Ssmus D. N. D. Pius div. prov. Pp. X, in solita audientia R. P. D. Adsessori S. Officii, feria V sequenti, die 26 martii, impertita, benigne sententiam Emorum PP. approbare dignatus est. Contrariis quibuscumque non obstantibus. D. Card. Ferrata, *Secretarius*.

† D. Archiep. Seleucien., *Adsessor S. O.*

II 23 avril 1914.

Concessions d'indulgences pour les Sociétés destinées à promouvoir la lecture de l'Evangile

...Quapropter, in audientia R. P. D. Adsessori S. Officii impertita, die 23 aprilis, anno 1914, Idem Ssmus Dominus omnibus et singulis piis Sodalitatibus, a locorum Ordinariis sive jam canonice erectis sive in posterum similiter erigendis, ea mente ut ejus membra in id conspirent ut magis propagetur ac magis Evangelium, sibique ad hunc finem assequendum proponant : 1º Sæpe incumbere, et si possibile sit quotidie, aliquali S. Evangelii lectioni, utendo editionibus ab Ecclesia probatis, et crebris lucidisque adnotationibus ditatis ; 2º Ejusmodi lectionem aliis passim opportuneque commendare ; 3º Frequenter invocationem recitare : *Da, quæsumus, Jesu, ut tuo sancto obsequamur Evangelio*, sequentes indulgentias benigne concedere dignatus est :

I. Plenarias, defunctis quoque applicabiles, pro Sodalibus confessis ac S. Communione refectis, qui ecclesiam seu sacellum visitaverint, in quo Sodalitas canonice erecta est, ibique ad mentem Summi Pontificis oraverint : 1º Die inscriptionis in Sodalitatem ; 2º Diebus festis : Nativitatis D. N. J. C. — Circumcisionis — Epiphaniæ — Paschatis — Ascensionis — Pentecostes — Assumptionis B. M. V. — Cathedræ S. Petri Romæ — Conversionis S. Pauli Ap. — S. Joseph (19 martii) — S. Marci Ev. — S. Jacobi Ap. (1 maii) — Ss. App. Petri et Pauli — S. Matthæi Ap. et Ev. — S. Hieronymi — S. Lucæ Ev. — S. Judæ Thaddæi Ap. — S. Joannis Ap. et Ev. — et Omnium Sanctorum. — II. Plenariam in articulo mortis, a quibuslibet ex Sodalibus lucrandam, si confessi ac S. Synaxi refecti, vel saltem contriti, Ssmum Jesu Nomen ore, si potuerint, sin minus corde, devote invocaverint et mortem tanquam peccati stipendium de manu Domini patienter susceperint. — III. Partialem centum dierum, etiam defunctorum animabus profuturam, pro quolibet pietatis vel caritatis opere, quod Sodales juxta Sodalitii statuta peregerint.

Præsenti in perpetuum valituro, absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

III 23 avril 1914.

I. *Désormais, les personnes reçues régulièrement dans les confréries en gagneront les indulgences, même avant leur inscription.* — II. *Il y a obligation de conscience pour le prêtre d'inscrire les noms et de les transmettre au siège central de la confrérie.* — III. *Sanation pour toutes les admissions défectueuses jusqu'à ce jour.*

DECRETUM SEU DECLARATIO CIRCA INSCRIPTIONEM ET TRANSMISSIONEM NOMINUM FIDELIUM ADLECTORUM IN PIAS CONFRATERNITATES.

Cum S. Congregatio Indulgentiis sacrisque Reliquiis præposita, die 16 julii, anno 1887, declaraverit, inscriptionem nominum christifidelium, qui in Confraternitates proprie dictas cooptantur, esse omnino ad lucrandas indulgentias necessariam ; et ex decreto ejusdem S. Congregationis, d. d. 18 augusti 1868, sacerdotes alicujus ex relativis Confraternitatibus rectoris munere carentes, quamprimum commode possunt, transmittere teneantur ad Superiores respectivæ Sodalitatis vicinioris canonice erectæ nomina receptorum, ut in album ipsius Sodalitatis referantur ; dubitari cœptum est, an fideles ex ipso die inscriptionis ad indulgentias lucrandas jus haberent, etsi eorum nomina nondum ad Sodalitatem pervenerint. Et S. eadem Congregatio, diebus 12 decembris 1892 et 15 novembris 1893, affirmativam responsionem protulit. — Si tamen, sive ex negligentia, sive ex alia causa, fidelium nomina nunquam ad Sodalitatem transmittantur, novum exoritur dubium, an aliquando, et quonam tandem tempore, fideles indulgentiarum beneficio censendi sint decidisse. Qua de re supplicatum est apud Ssmum D. N. Pium div. prov. Pp. X, ut mentem suam vellet aperire, et defectus ex hoc capite hucusque per quoscumque sacerdotes forte admissos benigne sanare.

Et Sanctitas Sua, in solita audientia, die 23 aprilis 1914, R. P. D. Adsessori S. Officii impertita, prævia

sanatione omnium defectuum hucusque admissorum in inscriptione et transmissione nominum christifidelium, qui ad quamcumque piam Sodalitatem cooptati fuerint, declaravit, firma remanente in conscientia obligatione inscribendi et transmittendi nomina, juxta decreta aliasque S. Sedis præscriptiones, fideles, eo ipso quo a legitime deputato admittuntur, rite adscriptos censeri, ad effectum tantummodo ut indulgentias lucrari aliarumque gratiarum spiritualium participes fieri valeant, etiamsi eorum nomina, quacumque ex causa, in album Sodalitatis relata non fuerint. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

D. Card. Ferrata, *Secretarius.*
† D. Archiep. Seleucien., *Ads. S. O.*

IV — 23 avril 1914.

Pour gagner n'importe quelle indulgence, il suffit désormais de se confesser dans la huitaine qui précède [1], sauf avis contraire du confesseur.

DECRETUM SEU INDULTUM CIRCA PERAGENDAM SACRAMENTALEM CONFESSIONEM ANTE DIEM LUCRANDÆ INDULGENTIÆ CONSTITUTUM.

Die 23 aprilis 1914

Ssmus D. N. D. Pius div. prov. Pp. X, in audientia R. P. D. Adsessori S. Officii impertita, crebriorem cupiens facilioremque usum reddere Eucharisticæ Communionis, et nihilominus aliquando obstare noscens præscriptam eodem die, vel aliquo ex antecedentibus, juxta peculiaria vel generalia S. Sedis indulta, præsertim vero data die 9 decembris 1763 et 11 martii 1908 per S. Congregationem Indulgentiarum, sacramentalem confessionem ; firmis remanentibus ampliorибus jam factis concessionibus, ac nominatim sub die 14 februarii 1906, per supra dictam sacram Indulgentiarum Congregationem, relate ad eos qui quotidie vel fere Angelorum Pane reficiuntur ; benigne concedere dignatus est, ut ad quaslibet lucrandas indulgentias sufficiens habeatur confessio sacramentalis ultimo octiduo ante diem pro lucranda indulgentia designatum peracta ; dummodo tamen non oporteat, ut, secundum prudens confessarii judicium, aliquis ex christifidelibus aliter se gerat.

Præsenti in perpetuum valituro, absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

D. Card. Ferrata, *Secretarius.*
† D. Archiep. Seleucien., *Ads. S. O.*

V — 21 mai 1914.

Concessions d'indulgences aux Sociétés de tempérance

Ssmus D. N. D. Pius div. prov. Pp. X, in audientia R. P. D. Adsessori S. Officii, feria V, die 21 maii 1914, impertita, cupiens propensiorem Suam voluntatem erga Societates a Temperantia vel Abstinentia ab inebriante potu nuncupatas, ostendere, earumque Sodales in provehendo tam salubri proposito alacriores experiri ; apostolica auctoritate, benignam de thesauro Ecclesiæ largitionem adaperire constituit, et sequentes indulgentias istiusmodi Sodalitatibus, dummodo a Rmis Ordinariis canonice sint erectæ vel in posterum erigantur, concedere dignatus est :

I. Indulgentias Plenarias. — Sodalibus confessis ac S. Communione refectis aliquam ecclesiam vel publicum oratorium devote visitantibus ibique ad mentem Summi Pontificis orantibus : 1° Die quo Sodalitati nomen dederint. 2° In festo cujusque Sodalitii Titulari. 3° In festo S. Joannis Baptistæ vel Dominica immediate sequenti. 4° Quatuor in anno diebus festis, a Rmis Ordinariis semel tantum designandis. 5° Semel in mense, die cujusque Sodalis arbitrio eligenda, si per integrum mensem orationem aliquam a Rmo Ordinario pro respectiva Sodalitate adprobatam devote recitaverint.

II. Indulgentias Partiales. — 1° Septem annorum totidemque quadragenarum, quatuor in anno diebus ab Ordinariis semel tantum designandis, quibus Sodales aliquam ecclesiam vel publicum oratorium devote visitaverint, ibique ad mentem Summi Pontificis oraverint, simulque promissionem circa temperantiam vel abstinentiam a potu inebriante ex corde renovaverint. 2° Trecentorum dierum, ab iis Sodalibus lucrandam, qui ebrietati deditos ab hujusmodi vitio avertere conati fuerint, vel aliquem ex iis ut Societati adscribatur adduxerint ; aut cœtibus Sodalitatis interfuerint.

Quæ omnes et singulæ indulgentiæ etiam defunctis applicari queunt.

Indulsit tandem eadem Sanctitas Sua ut Missæ omnes, quæ pro anima alicujus Sodalis defuncti a quocumque sacerdote adplicantur, ita illi animæ suffragari possint ac si ad altare privilegiatum celebratæ fuissent.

Præsenti in perpetuum valituro, absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

D. Card. Ferrata, *Secretarius.*
† D. Archiep. Seleucien, *Ads., S. O.*

VI

21 mai 1914. — Sommaire des indulgences et des privilèges de l'archiconfrérie dite *Adorationis assiduæ pro Pontifice* établie à Barcelone.

S. C. Consistoriale

1° 5 mai 1914. — Suppression de la confrérie du Carmel établie à Catanzaro (Calabre), pour manquement à ses devoirs envers l'autorité ecclésiastique.

2° 8 juin 1914. — Défense aux prêtres italiens de se porter candidats aux élections municipales ou provinciales sans l'autorisation de leur Ordinaire propre et de celui du diocèse où ils se présentent.

S. C. de l'Index

1er-3 juin 1914.

Condamnation des ouvrages suivants :

Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience.* Paris, Félix Alcan.

— *Matière et mémoire ; essai sur la relation du corps à l'esprit*, Ibid.

— *L'évolution créatrice*, Ibid.

Alois Konrad, *Johannes der Täufer.* Graz und Wien 1911 : *donec corrigatur.*

Damiano Avancini, *Modernismo ;* romanzo. Milano 1913.

Rafael Uribe Uribe, *De como el liberalismo politico colombiano no es pecado.* Bogota 1912.

Theodor Wacker, *Zentrum und kirchliche Autorität* in opusculo : *Gegen die Quertreiber.* Essen 1914.

S. C. des Rites

I

22 mai 1914. — Approbation du Propre *pro Clero Romano.*

II — 3 juin 1914.

Déclaration sur l'approbation et l'impression des Propres

Evulgatis sacrorum Rituum Congregationis decretis n. 4166 diei 11 augusti 1905 circa editionem et approbationem librorum cantum gregorianum continentium, et n. 4260 diei 24 februarii 1911 circa modum servan-

[1] Supposons, par exemple, une indulgence à gagner le (dimanche) 26 juillet : il suffira de se confesser (au plus tôt) le (samedi) 18 juillet, qui est bien le 1er jour de l'*octiduum* précédant le 26, suivant les termes du décret.

dum in expetenda approbatione Propriorum alicujus diœcesis, Ordinis seu Instituti cum cantu gregoriano ad normam Gradualis vel Antiphonalis Romani Vaticanæ editionis, sacra eadem Congregatio opportunum atque utile nunc declarare censuit ac declarat quod tum prædicta Propria cum cantu tum alia Propria sine cantu, in triplici exemplari revisioni et approbationi hujus sacri Consilii una cum postulato respectivi Episcopi, Ordinarii vel Superioris subjicienda, tanquam opus non definitivum sed adumbratum atque uti schema manuscriptum etsi typis impressum, esse habenda. Revisione autem peracta et indulta approbatione, unum ex dictis exemplaribus remittetur ad Episcopum seu Ordinarium vel Superiorem cum testimonio authentico revisionis et approbationis, adjecta clausula posse ab iis ad quos spectat, eisdem Propriis approbatis concedi *Imprimatur* in usum respective diœcesis, Ordinis seu Instituti. Hujusce vero Proprii typis definitive impressi, cum testificatione tum approbationis S. Sedis tum licentiæ Ordinarii seu Superioris præfixa, duplex exemplum ad sacram Rituum Congregationem transmittatur.

Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 3 junii 1914.

Fr. S. Card. Martinelli, *Præfectus.*

† Petrus La Fontaine, Ep. Charystien., *Secretarius.*

S. Rote Romaine

Brünn (Autriche). *Incorporation ou droit de patronage.* — 28 mars 1914. — Il s'agit d'une paroisse incorporée à l'Ordre de Malte et dont la situation n'intéresse en rien le droit commun.

Secrétairerie d'Etat

1° 12 mai 1914. — Lettre à Mgr l'évêque de Laval en réponse à l'hommage de ses Statuts synodaux.

2° 19 mai. — Lettre au P. Caterini, S. J., Recteur de l'Université Grégorienne, lui annonçant que le Saint-Père met à sa disposition trois médailles d'or à tirer au sort par les élèves qui auront obtenu leur doctorat *summa cum laude.*

SPECIMEN KALENDARII UNIVERSALIS ECCLESIÆ

RITE CUM PROPRIO NATIONALI GALLIÆ COORDINATI

PRO ANNO DOMINI 1915

JULIUS

1. Fer. V. *Rub.* **Pretiosissimi Sanguinis D. N. J. C.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in prop. — Com. diei Octavæ S. Joan. Bapt. in L. et M., *Gloria, Credo,* Præf. de Cruce. — Ad Prim. 1us Ps. *Deus in nomine tuo,* ℣ *Qui tuo nos sanguine redemisti.* — Vesp. de seq. (ut in prop.), com. præc. et diei oct. S. Joan. Bapt. (tantum). — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi...*).

2. Fer. VI. *Alb.* **Visitatio B. M. V.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in prop. — 9a Lect. et com. SS. Mart. in L. et M. (privata tantum), *Gloriâ, Credo,* Præf. *Te in Visitatione.* — Ad Prim. 1us Ps. *Deus in nomine tuo,* ℣ *Qui natus es de M. V.* — Vesp. de festo sine com. — Complet. de Dom.

3. Sabb. *Rub.* **De 5a die infra Oct. Apost.,** *semid.* — Invitat. et Hymn. de Comm.; Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum respons. de Tempore., reliq. in loco prop. — Ad L. et Hor. Ant. et Ps. de Psalt. (cum ℣ et Ant. ad *Benedictus* prop.), reliq. de Communi, Or. de festo. — In Miss. prop. 2a Or. *Concede,* 3a *Eccl.* vel pro P., *Credo,* Præf. Apost. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc. — Complet. de fer.

4. **Dom. VI post Pentecost.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Invit. *Dominum* et Hymn. *Nocte surgentes,* Ant. Ps. et ℣ de Psalt., reliqua in prop. de Tempore. — Ad L. Ant. et Ps. 1° loco, Hymn. *Ecce jam noctis,* Ant. ad *Benedictus* prop., com. Oct. — Ad Prim. omittunt. Symb. et preces. — In Miss. 2a Or. Oct. (sine 3a Or.), *Credo,* Præf. Trinit. — In Vesp. (ut in Psalt.) Ant. prop. ad *Magnificat,* com. seq. et Oct. — Complet. sine prec.

5. Fer. II. *Alb.* **S. Antonii Mariæ Zaccaria C.,** *dupl.* — Off. ut die 3 huj. — Com. Oct. in L. et M., *Credo,* Præf. Apost. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi cum ℣ et Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc. — Complet. de fer.

6. Fer. III. *Rub.* **Octava SS. Petri et Pauli Apost.,** *dupl. maj.* — Off. ut die 3 et loco prop. — In Miss. prop. *Credo,* Præf. Apost. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi cum ℣ et Ant. prop. ad *Magnificat),* com. seq. — Complet. de fer.

7. Fer. IV. *Alb.* **SS. Cyrilli et Methodii Ep. et Conf.,** *dupl.* — Ut die 3. Hymn. prop. ad Matut., Laud. et Vesp. — Miss. ut in Prop. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. seq. — Complet. de fer.

8. Fer. V. *Alb.* **S. Elisabeth Reg. Vid.,** *semid.* — Invitat. et Hymn. prop., Ant. Ps. et ℣ de Psalt. Lect. I Noct. de Script. occur. cum respons. de Tempore, II et III Noct. in prop. cum resp. de Communi. — Ad L. Ant. et Ps. 1° loco; reliq. ut in prop. (suffr.). — Item ad Hor. Ant. et Ps. de fer. (ad Prim. preces), reliq. de Communi, Or. prop. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) suffr. — Complet. de fer. preces.

9. Fer. VI. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Totum off. de fer., suffr. — Ad Prim. preces. — In Miss. de Dom. sine *Gloria,* 2a Or. *Fidelium,* 3a *A cunctis.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo), suffr. — Complet. de fer. preces.

10. Sabb. *Rub.* **SS. Septem Fratrum et Soc. Mm.,** *semid.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum resp. de Tempore, reliq. de festo. — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer. (ad L. 1° loco suffr.; ad Prim. preces), reliq. de festo. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb. cum Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc. ac S. Pii I P. et M. (suffr.). — Complet. de fer. preces.

11. **Dom. VII post Pentecost.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 4 hujus, sed Com. S. Pii in L. (suffr.). — Ad Prim. Symbolum et preces. — In Miss. 2a Or. S. Pii, 3a *A cunctis, Credo,* Præf. Trinitatis. — In Vesp. (ut in Psalt.) Ant. prop. ad *Magnificat,* com. seq. ac SS. Naboris etc. Mm. — Complet. sine prec.

12. Fer. II. *Alb.* **S. Joannis Gualberti Abb.,** *dupl.* — Ut die 10 huj. (sine suffr. ad L. nec prec. ad Prim.); com. SS. Mart. in L. et M. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. seq. — Complet. de fer. sine prec.

13. Fer. III. *Rub.* **S. Anacleti P. et M.,** *semid.* — Ut die 10 huj. — Vesp. de seq. Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo (ad *Magnificat* Ant. *O Doctor),* com. præc. — Complet. de fer.

14. Fer. IV. *Alb.* **S. Bonaventuræ Ep. C. et D.,** *dupl.* — Invitat. et Hymn. de Comm. Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occurr. cum resp. de Tempore; in III Noct. Ant. et Ps. 1° loco, reliq. in Prop. — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo. — In Miss. *Credo.* — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. seq. — Complet. de fer. sine prec.

15. Fer. V. *Alb.* **S. Henrici Imperat. C.,** *semid.* — Ut die 10 huj. (M. 3. ℣ H.). — Vesp. de seq. (ut in prop.), com. præc. — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi...).*

16. Fer. VI. *Alb.* **B. M. V. de Monte Carmelo,** *dupl. maj.* — Ut in prop. — Ad 7um ℟ Matut. dicitur *Tuam solemnem Commemorationem.* — Ad *Benedictus* Ant. prop. — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — In Miss. *Credo,* Præf. *Te in Commemoratione.* — In Vesp. (ut in prop.) com. seq. — Complet. de Dom.

17. Sabb. *Alb.* **S. Alexii C.,** *semid.* — Ut die 10 huj. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabbato cum Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc., S. Camilli C., ac Ss. Symphorosæ etc. Mm. — Complet. de fer. sine prec.

18. **Dom. VIII post Pentecost.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 4 huj.; com. S. Camilli, dein Ss. Mart. in L. et M. *Credo,* Præf. Trinit. — In Vesp. (ut in Psalt.) Ant. prop. ad *Magnificat,* com. seq. ac S. Camilli in 2ia Vesp. — Complet. sine prec.

19. Fer. II. *Alb.* **S. Vincentii a Paulo C.,** *dupl. maj.* — Invit. et Hymn. (M. 3. ℣ H.) de Communi; Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum resp. de Tempore, reliq. in prop. — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. seq. ac S. Margaritæ V. et M. — Complet. de fer.

20. Fer. III. *Alb.* **S. Hieronymi Emiliani C.,** *dupl.* — Off. ut heri (M. 3. ℣ H.) ; com. S. Margaritæ in L. et M. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. seq. — Complet. de fer.

21. Fer. IV. *Alb.* **S. Praxedis V.,** *simpl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. et Ps. uno tractu usque ad 3ᵘᵐ ℣, Lect. 1ª et 2ª de Script. occur. cum resp. de Tempore, 3ª de festo, *Te Deum.* — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer. (ad Laud. 1° loco suffr., ad Prim. preces), reliq. de Communi. — In Miss. 2ª Or. *A cunctis,* 3ª ad libit. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. in prop.) sine com. — Complet. de fer.

22. Fer. V. *Alb.* **S. Mariæ Magdalenæ Pœnit.,** *dupl.* — Invitat. et Hymn. prop., Ant. Ps. et ℣ de fer., reliq. (etiam Lect. I Noct. et resp.) ut in proprio. — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer. (Ad L. Hymn. ℣ et Ant. ad *Benedictus* prop.), reliq. de festo. — In Miss. *Credo.* — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq., com. præc. ac S. Liborii Ep. et C. — Complet. de fer.

23. Fer. VI. *Rub.* **S. Apollinaris Ep. et M.,** *dupl.* — Ut die 19 huj.; com. S. Liborii in L. et M. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. S. Christinæ V. et M. — Complet. de fer.

24. Sabb. *Viol.* **Vigilia S. Jacobi Ap.,** *simpl.* — Totum off. de fer., Ant. et Ps. uno tractu usque ad 3ᵘᵐ ℣, Lect. de Homil. cum resp. de Tempore. — Ad L. 2° loco (preces ferial.) com. S. Christinæ et suffr. — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer. (ad Prim. addit. 4ᵘˢ Ps.), preces ferial. — In Miss. 2ª Or. S. Christinæ, 3ª *Concede nos.* — Vesp. de seq. (ut in Breviar.), com. Dom. — Complet. de Dom.

25. Dom. IX post Pentecost. *Rub.* **S. Jacobi Apost.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in prop.; 9ª lect. Dom., cujus et S. Christophori com. in L. et M. (privata tantum), *Credo,* Præf. Apost. Ult. ev. Dom. — In Vesp. (ut in Breviar.) com. seq. et Dom. — Complet. de Dom.

26. Fer. II. *Alb.* **S. Annæ Matris B. M. V.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in prop. — Miss. sine *Credo.* — Vesp. (ut in Breviar.) sine Com. — Complet. de Dom.

27. Fer. III. *Rub.* **S. Pantaleonis M.,** *simpl.* — Ut 21 huj., sed Lect. 1ª et 2ª e Dom. præc. cum suis resp., 3ª de festo, *Te Deum.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo), suffr. — Complet. de fer. preces.

28. Fer. IV. *Rub.* **SS. Nazarii etc. Mm.,** *semid.* — Ut die 14; suffr. ad L., ad Prim. preces. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq., com. præc. ac Ss. Mart. et suffr. — Complet. de fer. preces.

29. Fer. V. *Alb.* **S. Marthæ V.,** *semid.* — Ut die 19; com. Ss. Mart. in L. (suffr.) et M. 3ª Or. *A cunctis.* — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. seq. et suffr. — Complet. de fer. preces.

30. Fer. VI. *Rub.* **SS. Abdon et Sennen Mm.,** *simpl.* — Ut 21 huj. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) sine com. — Complet. de fer.

31. Sabb. *Alb.* **S. Ignatii C.,** *dupl.* — Ut die 14. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de fer., ad *Magnificat* Ant. *Sapientia* ante Dom. I Augusti), com. præc., S. Petri ad Vincula, S. Pauli, ac Machabæorum. — Complet. de Sabb.

AUGUSTUS

1. Dom. X post Pentecost. 1. Aug. *Vir.* **De ea,** *semid.* — Invit. *Dominum* et Hymn. *Nocte surgentes,* Ant. Ps. et ℣ de Psalt., reliq. in Prop. de Temp. — Ad L. Ant. et Ps. 1° loco, Cap. et Hymn. *Ecce jam noctis* ut in Ordinario, Ant. prop. ad *Benedictus,* com. S. Petri, S. Pauli, et Machab. sine suffr. — Ad Hor. Ant. et Ps. de Psalt. (sine Symbolo nec prec. ad Prim.), reliq. in Ordinario. — In Miss. 2ª Or. S. Petri, 3ª S. Pauli, 4ª Ss. Mart. *Credo,* Præf. Trinit. — In Vesp. (ut in Psalt.) Ant. prop. ad *Magnificat,* com. seq. *(O Doctor),* S. Petri, S. Pauli ac S. Stephani M. — Complet. sine prec.

2. Fer. II. *Alb.* **S. Alphonsi Mariæ de Ligorio Ep. C. et D.,** *dupl.* — Invit. et Hymn. de Comm., Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum resp. de Tempore, reliq. in prop.; 9ª Lect. S. Stephani. — Ad Horas, Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo cum com. S. Stephani in L. et M. *Credo.* — In Vesp., Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo (Ant. *O Doctor),* com. seq. — Complet. de fer.

3. Fer. III. *Rub.* **Inventio S. Stephani Protomart.,** *semid.* — Invit. et Hymn. de Commun., Ant. Ps. et ℣ de fer., Lect. et resp. prop. — Ad Laud. (ut in Breviar.) suffr. — Ad Hor. min. Ant. et Ps. de fer. (ad Prim. preces), reliq. de festo. — In Miss. 2ª Or. *A cunctis,* 3ª ad libit. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo, M. 3. ℣ H.), com. præc. — Complet. de fer.

4. Fer. IV. *Alb.* **S. Dominici C.,** *dupl. maj.* — Ut die 2. — In Miss. 2ª Or. *Deus omnium fidelium Pastor* (ob annivers. Creationis SS. DD. Pii Papæ X, quem Deus incolumem diu servet !). — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. præc. — Complet. de Dom. (Doxol. *Jesu tibi...).*

5. Fer. V. *Alb.* **Dedicatio B. M. V. ad Nives,** *dupl. maj.* — Ut in Brev. — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — In Miss. *Credo,* Præf. *Te in festivitate.* — Vesp. de seq. (ut in Breviar.), com. præc. (tantum). — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi... qui te revelas parvulis).*

6. Fer. VI. *Alb.* **Transfiguratio D. N. J. C.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in prop.; 9ª lect. et com. SS. Xysti etc. Mm. in L. et M. (privata tantum), *Credo,* Præf. Nativit. — Ad Prim. ℣ *Qui apparuisti hodie.* — In Vesp. (ut in prop.), com. seq. (Ant. et Or. prop.) ac S. Donati Ep. et M. — Complet. de Dom.

7. Sabb. *Alb.* **S. Cajetani C.,** *dupl.* — Ut die 2; 9ª lect. et com. S. Donati in L. et M. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb.; Ant. ad *Magnificat* prop. *Ego in altissimis),* com. præc. ac SS. Cyriaci etc. Mm. — Complet. de Sabb. sine prec.

8. Dom. XI post Pentecost. 2 Aug. *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 1; com. SS. Mart. in L. (suffr.) et M., 3ª Or. *A cunctis, Credo,* Præf. Trinit. — Ad Prim. Symbol. et preces. — In Vesp. (ut in Psalt.) Ant. prop. ad *Magnificat,* com. seq., SS. Mart. in 2ᵢˢ Vesp., et S. Romani M. (sine suffr.). — Complet. sine prec.

9. Fer. II. *Alb.* **B. Joannis Mariæ Vianney C.,** *dupl.* (die 4). — Ut die 2 huj.; 9ª lect. Vigil., cujus et S. Romani com. in L. et M., 4ª Or. *Deus omnium fidelium Pastor* (ob annivers. Coronat. SS. DD. Pii Papæ X, quem Deus incolumem diu servet !). — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. præc. — Complet. de Dom.

10. Fer. III. *Rub.* **S. Laurentii M.,** *dupl. 2 cl. (cum Oct. simpl.).* — Ut in prop. — In Miss. *Credo* dicitur tantum in eccl. prop. — Vesp. (ut in Brev.) sine ulla com. — Complet. de Dom.

11. Fer. IV. *Rub.* **SS. Tiburtii et Suzannæ Mm.,** *simpl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. et Ps. uno tractu usque ad 3ᵘᵐ ℣; lect. 1ª et 2ª de Script. occur. cum resp. de Tempore, 3ª de Sanctis, *Te Deum.* — Ad omnes Horas Ant. et Ps. de fer. (ad Laud. 1° loco suffr., et ad Prim. preces), reliq. de Communi. — In Miss. 2ª Or. *Fidelium,* 3ª *A cunctis.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) sine com. — Complet. de fer. sine prec.

12. Fer. V. *Alb.* **S. Claræ V.,** *dupl.* — Ut die 2. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. SS. Hippolyti etc. Mm. — Complet. de fer.

13. Fer. VI. *Rub.* **SS. Hippolyti et Cassiani Mm.,** *simpl.* — Ut die 11. — In Miss. 2ª Or. *A cunctis,* 3ª ad libit. — Vesp. de feria (ut in Psalt.), Or. de Dom. præc., com. S. Eusebii C. et suffr. — Complet. de fer. preces.

14. Sabb. *Viol.* **Vigilia Assumptionis B. M. V.,** *simpl.* — Ut 24 julii. — In L. et M. com. S. Eusebii, 3ª Or. de Spiritu Sancto. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. Dom. — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi...* per totam Octavam).

15. Dom. XII post Pentecost. 3 Aug., *Alb.* **Assumptio B. M. V.,** *dupl. 1 cl. (cum Octava communi).* — Ut in prop.; 9ª lect. et com. Dom. in L. et M. *Credo,* Præf. *Te in Assumptione,* Ult. ev. Dom. — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* (per totam Oct.). — In Vesp. (ut in prop.) com. seq. et Dom. — Complet. de Dom.

16. Fer. II. *Alb.* **S. Joachim Patris B. M. V.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Brev. — In Miss. *Credo,* Præf. Assumpt. — In Vesp. (ut in Brev.) com. seq. tantum. — Complet. de Dom.

17. Fer. III. *Alb.* **S. Hyacinthi C.,** *dupl.* — Ut die 2. (M. 3. ℣ H.), Lect. I Noct. *Incipit liber Sapientiæ* e Dom. præc. cum suis resp. — In L. et M. com. Oct. Assumpt. et diei oct. S. Laurentii. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. seq. (ut in 1ᵢˢ Vesp.) et S. Agapiti M. — Complet. de fer.

18. Fer. IV. *Alb.* **De 4 die infra Oct. Assumpt.,** *semid.* — Invit. et Hymn. de festo, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. et resp. (etiam I Noct.) in prop. loc. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo cum com. S. Agapiti in L. et M., 3ª Or. de Spiritu Sancto, *Credo,* Præf. Assumpt. — In Vesp. Ant. et Ps. de fer., reliq. ut in 2ᵢˢ Vesp. festi sine com. — Complet. de fer. sine prec.

19. Fer. V. *Alb.* **De 5 die infra Oct. Assumpt.,** *semid.* — Ut heri. — In Miss. 2ª Or. de Spiritu Sancto, 3ª *Eccl.* vel pro P. *Credo,* Præf. Assumpt. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo), com. Oct. — Complet. de fer.

20. Fer. VI. *Alb.* **S. Bernardi Abb. C. et D.,** *dupl.* — Ut die 2. Com. Oct. Assumpt. in L. et M. *Credo,* Præf. Assumpt. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq., com. præc. et Oct. — Complet. de fer.

21. Sabb. *Alb.* **S. Joannæ Franciscæ Fremiot de Chantal, Vid.,** *dupl.* — Ut die 2. Com. Assumpt. in L. et M. *Credo,* Præf. *Te in Assumptione.* — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabbato), Ant. ad *Magnificat* prop. *Sapientia,* com. præc., Oct. ut in 1is Vesp. ac SS. Timothei etc. Mm. — Complet. de fer.

22. **Dom. XIII post Pentecost. 4 Aug.,** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 1. — In L. et M., com. diei Octavæ Assumpt. ac SS. Timothei etc. Mm., *Credo,* Præf. Trinitat. — Ad Prim. omitt. Symbol. et preces, ℣ *Qui natus es de M. V.* — In Vesp. (ut in Psalt.), Ant. ad *Magnificat* prop., com. seq. et diei Octavæ in 2is Vesp. — Complet. sine prec.

23. Fer. II. *Alb.* **S. Philippi Benitii C.,** *dupl.* — Invitat. et Hymn. de Communi ; Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum suis resp., reliq. de festo, 9a lect. et com. Vigil. in L. et M. Ult. ev. Vigil. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. præc. — Complet. de Dom.

24. Fer. III. *Rub.* **S. Bartholomæi Ap.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Brev. — In Miss. *Credo,* Præf. Apost. — In Vesp. (ut in Brev.) com. seq. — Complet. de Dom.

25. Fer. IV. *Alb.* **S. Ludovici Reg. C.,** *dupl. maj.* — Ut die 23. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. seq. — Complet. de fer.

26. Fer. V. *Rub.* **S. Zephyrini P. et M.,** *simpl.* — Ut die 11. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., M. 3. ℣ H., reliq. de festo) sine com. — Complet. de fer.

27. Fer. VI. *Alb.* **S. Josephi Calasanctii C.,** *dupl.* — Ut die 23. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq. *(0 Doctor),* com. præc. et S. Hermetis M. — Complet. de fer.

28. Sabb. *Alb.* **S. Augustini Ep. C. et D.,** *dupl.* — Ut die 23 ; com. S. Hermetis in L. et M. *Credo.* — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabbato), Ant. prop. ad *Magnificat* ante Dom. 1 Sept.; com. præc., Decollat. S. Joannis Bapt. ac S. Sabinæ M. — Complet. de Sabb. sine prec.

29. **Dom. XIV post Pentecost. 1a Sept.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 1 Aug. — Com. Decollat. S. Joannis Bapt. ac S. Sabinæ in L. et M. *Credo,* Præf. Trinit. — In Vesp. (ut in Psalt.), Ant. ad *Magnificat* prop., com. seq. ac Decoll. et SS. Felicis etc. Mm. — Complet. sine prec.

30. Fer. II. *Alb.* **S. Rosæ Limanæ V.,** *dupl.* — Ut die 23 ; 9a lect. et com. SS. Mart. in L. et M. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq. (M. 3. ℣ H.), com. præc. — Complet. de fer.

31. Fer. III. *Alb.* **S. Raymundi Nonnati C.,** *dupl.* — Ut die 23. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. seq. et SS. Duodecim fratrum Mm. — Complet. de fer.

SEPTEMBER

1. Fer. IV. *Alb.* **S. Ægidii Abb.,** *simpl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. et Ps. de fer. uno tractu usque ad 3um ℣ inclus., Lect. 1a et 2a de Script. occur. cum resp. de Tempore, 3a de festo, *Te Deum.* — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi, com. SS. Mart. ad L. (suffr.), ad Prim. preces. — In Miss. 2a Or. *Fidelium,* 3a SS. Mart. — Vesp. de seq., Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi (M. 3. ℣ H.), suffr. — Complet. de fer. preces.

2. Fer. V. *Alb.* **S. Stephani Reg. C.,** *semid.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum. resp. de Tempore, reliq. in prop. *Te Deum.* — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer., ad L. suffr. et preces ad Prim., reliq. de Communi. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — In Vesp., Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi et suffr. — Complet. de fer. preces.

3. Fer. VI. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Totum off. de fer. curr., suffr. ad L. et preces ad Prim. — Miss. de Dom. sine *Gloria,* 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a Cap. de seq. (suffr.). — Complet. de fer. preces (Dox. *Jesu tibi...).*

4. Sabb. *Alb.* **De S. Maria in Sabbato,** *simpl.* — Off. ut die 1, sed Absolut. et Benedict. prop. ad Matut. ; suffr. *Sancti omnes* ad L. et ℣ *Qui natus es de M. V.* ad Prim., preces. — In Miss. *Gloria,* 2a Or. *de Spiritu Sancto,* 3a *Eccl.* vel pro P., Præf. *Te in veneratione.* — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. ad *Magnificat* prop.), com. S. Laurentii Ep. et C. (suffr.). — Complet. de Sabb. preces.

5. **Dom. XV post Pentecost. 2a Sept.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Invit. *Dominum* et Hymn. *Nocte surgentes,* Ant. Ps. et ℣ de Psalt. Lect. et resp. in prop. de Tempore, *Te Deum.* — Ad L. (1o loco) Ant. ad *Benedictus* prop., com. S. Laurentii et suffr. — Ad Prim. 1us Ps. *Confitemini,* Symbol. et preces. — In Miss. 2a Or. S. Laurentii, 3a *A cunctis, Credo,* Præf. Trinit. — In Vesp. (ut in Psalt.) com. S. Laurentii in 2is Vesp., suffr. — Ad Compl. preces.

6. Fer. II. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Ut die 3 huj. — In Miss. 2a Or. *Fidelium,* 3a *A cunctis.* — Vesp. de fer. (suffr.). — Complet. de fer. preces.

7. Fer. III. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Ut heri. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — Vesp. de seq. (ut in prop.) sine ulla com. — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi...).*

8. Fer. IV. *Alb.* **Nativitas B. M. V.,** *dupl. 2 cl. (cum Oct. simpl.).* — Ut in Brev. ; 9a lect. et com. S. Hadriani in L. et M. (privata tantum), *Credo,* Præf. *Te in Nativitate.* — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — Vesp. (ut in prop.) sine ulla com. — Complet. de Dom.

9. Fer. V. *Rub.* **S. Gorgonii M.,** *simpl.* — Ut die 1 ; suffr. ad L. et prec. ad Prim. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — Vesp. de seq. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi sine com. — Complet. de fer.

10. Fer. VI. *Alb.* **S. Nicolaï de Tolentino C.,** *dupl.* — Ut die 2, sed sine suffr. ad L. nec prec. ad Prim. — Miss. sine ulla com. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. seq. (ut in 1is Vesp. Nativ.) ac Ss. Proti etc. Mart. — Complet. de fer. (Dox. *Jesu tibi...).*

11. Sabb. *Alb.* **De S. Maria in Sabbato,** *simpl.* — Invit. et Hymn. ut in festo Nativit. Ant. et Ps. de Sabb. usque ad 3um ℣ inclus. Absolut. et Benedict. prop. Lect. 1a et 2a de Script. occur. cum resp. de Tempore, 3a prop. noviter approbata, *Te Deum.* — Ad L. Ant. et Ps. de Sabb., reliq. ut in festo Nativit. et com. Ss. Mart. et suffr. *Sancti omnes.* — Ad Hor. min. Ant. et Ps. de Sabb. (ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.*, preces), reliq. ut in festo Nativ. — Miss. de Nativitate, *Gloria* sine *Credo,* 2a Or. Ss. Mart., 3a *de Spiritu Sancto,* Præf. *Te in festivitate.* — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* com. Ss. Nominis Mariæ. — Complet. de Sabb.

12. **Dom. XVI post Pentecost. 3a Sept.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 5 huj. ; com. Ss. Nominis Mariæ in L. et M. (sine 3a Or.), *Credo,* Præf. Trinit. — Non dicunt. suffr. nec Symbol. nec prec. — In Vesp. (ut in Psalt.) com. Ss. Nominis Mariæ. — Complet. sine prec.

13. Fer. II. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Off. et Miss. ut die 6. — Vesp. de seq. (ut in Brev.) sine com. — Complet. de Dom.

14. Fer. III. *Rub.* **Exaltatio S. Crucis,** *dupl. maj.* — Ut in prop. — In Miss. *Credo,* Præf. de Cruce. — Vesp. de seq. (ut in prop.), Hymn. *Jam toto subitus,* com. præc. tantum. — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu... qui passus es pro servulis).*

15. Fer. IV. **(Quat. Temp.).** *Alb.* **Septem Dolorum B. M. V.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in prop. — Ad Matut. Hymn. *O quot undis ;* 9a Lect. et com. S. Nicomedis in L. et M. *Credo,* Præf. *Te in Transfixione,* ult. ev. fer. — Ad Prim. ℣ *Qui passus es propter nostram salutem.* — In Vesp. (ut in prop.) Hymn. *Jam toto subitus,* com. seq. tantum. — Complet. de Dom.

16. Fer. V. *Rub.* **SS. Cornelii P. et Cypriani Ep. et M.,** *semid.* — Ut die 2 ; 9a lect. et com. Ss. Mart. in L. (suffr.) et M., 3a Or. *A cunctis.* — Ad Prim. preces. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. ut in prop.), com. præc. — Compl. de fer. sine prec.

17. Fer. VI. **(Quat. Temp.).** *Alb.* **Impressio Ss. Stigmatum S. Francisci C.,** *dupl.* — Invit. et Hymn. de Communi (cum 3o versu prop.), Ant. Ps. et ℣ de fer., reliq. (etiam lect. I Noct.) in loco prop., 9a lect. et com. fer. in L. et M., ult. ev. fer. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. ut in prop.), com. præc. (℣ prop.). — Complet. de fer.

18. Sabb. **(Quat. Temp.).** *Alb.* **S. Josephi a Cupertino C.,** *dupl.* — Ut heri ; 9a lect. et com. fer. in L. et M. ult. ev. fer. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc. ac Ss. Januarii etc. Mm. — Complet. de Sabb. sine prec.

19. **Dom. XVII post Pentecost. 4a Sept.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 5 huj. ; com. Ss. Mart. in L. et M. (sine 3a Or.), *Credo,* Præf. Trinit. — Omittunt. suffr., Symbol. et preces. — In Vesp. (ut in Psalt.) com. seq. et Ss. Januarii etc. (in 2is Vesp.). — Complet. sine prec.

20. Fer. II. *Rub.* **SS. Eustachii et Soc. Mm.,** *dupl.* — Ut die 17 ; 9ª lect. et com. Vigil. S. Matthæi in L. et M. ult. ev. Vigil. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. præc. — Complet. de Dom.

21. Fer. III. *Rub.* **S. Matthæi Ap. et Ev.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Brev. — In Miss. *Credo,* Præf. Apost. — In Vesp. (ut in Brev.) com. seq. (tantum). — Complet. de Dom.

22. Fer. IV. *Alb.* **S. Thomæ de Villanova Ep. et C.,** *dupl.* — Ut die 17 (M. 3. ℣ H.) ; 9ª lect. et com. Ss. Mauritii etc. Mm. in L. et M. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo) com. seq. et S. Theclæ V. et M. — Complet. de fer.

23. Fer. V. *Rub.* **S. Lini P. et M.,** *semid.* — Ut die 2 huj. ; 9ª lect. et com. S. Theclæ in L. (suffr.) et M., 3ª Or. *A cunctis.* — Ad Prim. preces. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. præc. — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi...).*

24. Fer. VI. *Alb.* **B. M. V. de Mercede,** *dupl. maj.* — Ut in Brev. — In Miss. *Credo,* Præf. *Te in festivitate.* — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — Vesp. de festo sine com. — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi...).*

25. Sabb. *Alb.* **De S. Maria in Sabbato,** *simpl.* — Ut die 4. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* com. Ss. Cypriani et Justinæ Mm. (suffr.). — Complet. de Sabb. preces.

26. Dom. XVIII post Pentecost. 5ª Sept. *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 5 ; com. Ss. Mart. in L. (suffr.) et M., 3ª Or. *A cunctis, Credo,* Præf. Trinit. — Ad Prim. Symbol. et prec. — In Vesp. (ut in Psalt.) com. seq. et suffr. — Ad Complet. preces.

27. Fer. II. *Rub.* **SS. Cosmæ et Damiani Mm.,** *semid.* — Ut die 2. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a Cap. de seq., com. præc. (suffr.). — Complet. de fer. preces.

28. Fer. III. *Rub.* **S. Wenceslaï M.,** *semid.* — Ut die 2. — Vesp. de seq. (ut in Brev.) sine com. — Complet. de Dom.

29. Fer. IV. *Alb.* **Dedicatio S. Michaëlis Arch.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in prop. — In Miss. *Credo.* — In Vesp. (ut in prop.) com. seq. *(O Doctor).* — Complet. de Dom.

30. Fer. V. *Alb.* **S. Hieronymi C. et D.,** *dupl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de fer., Lect. I Noct. de Script. occur. cum resp. de Tempore ; 2ⁱ et 3ⁱ Noct. ut in Brev. *Te Deum.* — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi. — In Miss. *Credo.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi), com. præc. — Complet. de fer.

OCTOBER

1. Fer. VI. *Alb.* **S. Remigii Ep. et C.,** *dupl. maj.* — Ut in die 30 sept. — Vesp. de seq. (ut in prop.), com. præc. — Complet. de Dom.

2. Sabb. *Alb.* **SS. Angelorum Custodum,** *dupl. maj.* — Ut in prop. — In Miss. *Credo.* — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc. — Complet. de Sabb. sine prec.

3. Dom. XIX post Pentecost. 1ª Oct. *Vir.* **De ea,** *semid.* — Invitat. *Adoremus* et Hymn. *Primo die,* Ant. Ps. et ℣ de Psalt., reliq. in Prop. de Tempore. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de Psalt., cum suffr. ad L. et Symbol. et prec. ad Prim., reliq. in Ordinario. — In Miss. 2ª Or. *A cunctis,* 3ª ad libit. *Credo,* Præf. Trinit. — In Vesp. (ut in Psalt.) com. seq. — Complet. sine prec.

Nota. — Hodie solemnitas externa Ss. Rosarii celebrari poterit, etiam ubi unus tantum adest sacerdos ; imo, omnes missæ, præter conventualem et parochialem, si plures sunt sacerdotes, possunt esse de Rosario cum com. Dom. *Credo,* Præf. *Te in solemnitate,* ult. ev. Dom. (S. R. C. 28 oct. 1913, § I, n. 2).

4. Fer. II. *Alb.* **S. Francisci C.,** *dupl. maj.* — Ut die 30 sept. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. seq. — Complet. de fer.

5. Fer. III. *Rub.* **SS. Placidi et Soc. Mm.,** *simpl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. et Ps. de fer. uno tractu usque ad 3 ℣ inclus. Lect. 1ª et 2ª de Script. occur. cum resp. de Tempore, 3ª de festo, *Te Deum.* — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer. cum suffr. ad L. et prec. ad Prim., reliq. de Communi. — In Miss. 2ª Or. *Fidelium,* 3ª *A cunctis.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) sine com. — Complet. de fer.

6. Fer. IV. *Alb.* **S. Brunonis C.,** *dupl.* — Ut die 30 sept. — Vesp. de seq. (ut in prop.), com. præc. (tantum). — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi...).*

7. Fer. V. *Alb.* **SS. Rosarii B. M. V.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Prop. ; 9ª lect. S. Marci, cuj. et Ss. Sergii etc. Mm. com. in L. et M. (privata tantum), *Credo,* Præf. *Te in solemnitate.* — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — In Vesp. (ut in prop.) com. seq. — Complet. de Dom.

8. Fer. VI. *Alb.* **S. Birgittæ Vid.,** *dupl.* — Ut die 30 sept. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. seq. — Complet. de fer.

9. Sabb. *Rub.* **SS. Dionysii Ep., Rustici et Eleutherii MM.,** *semid.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. 1ⁱ Noct. de Script. occur. cum resp. de Tempore ; 2ⁱ et 3ⁱ Noct. ut in Brev. *Te Deum.* — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., cum suffr. ad L. et prec. ad Prim., reliq. de Communi. — In Miss. 2ª Or. *A cunctis,* 3ª ad libit. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc. et S. Francisci Borgiæ C. et suffr. — Complet. de Sabb. preces.

10. Dom. XX post Pentecost. 2ª Oct. *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 3 ; com. S. Francisci in L. (suffr.) et M., 3ª Or. *A cunctis, Credo,* Præf. Trinit. — Ad Prim. Symbol. et preces. — In Vesp. (ut in Psalt.) com. S. Francisci in 2ⁱˢ Vesp. (suffr.). — Ad Complet. prece.

11. Fer. II. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Tot. off. de fer. ; Ant. et Ps. uno tractu ad Matut. ; suffr. ad L. et preces ad Prim. — Miss. de Dom. sine *Gloria,* 2ª Or. *Fidelium,* 3ª *A cunctis.* — Vesp. de fer. (suffr.) — Ad Complet. preces.

12. Fer. III. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Ut heri. — In Miss. 2ª Or. *A cunctis,* 3ª ad libit. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi, M. 3. ℣ H.), suffr. — Ad Complet. preces.

13. Fer. IV. *Alb.* **S. Eduardi Reg. C.,** *semid.* — Ut die 9. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi), com. præc. — Complet. de fer.

14. Fer. V. *Rub.* **S. Callisti I P. et M.,** *dupl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. 1ⁱ Noct. de Script. occur. cum resp. de Tempore, 2ⁱ et 3ⁱ ut in Brev. *Te Deum.* — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq. (hymn. prop.), com. præc. — Complet. de fer.

15. Fer. VI. *Alb.* **S. Teresiæ V.,** *dupl.* — Ut heri, sed Hymn. ad Matut. *Regis superni* ut in 1ⁱˢ Vesp. (Nov. rubr.), et Hymn. *Hæc est* e Matut. ad Laud. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo, Hymn. prop.) com. seq. — Complet. de fer. (Dox. *Jesu tibi...).*

16. Sabb. *Alb.* **De S. Maria in Sabbato,** *simpl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. et. Ps. de Sabb. uno tractu usque ad 3 ℣ inclus. Lect. 1ª et 2ª de Script. occur. cum resp. de Tempore, 3ª prop. *Te Deum.* — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi cum suffr. ad L. et ℣ *Qui natus es de M. V.* et prec. ad Prim. — In Miss. 2ª Or. de Spiritu Sancto, 3ª *Eccl.* vel pro P. Præf. *Te in Veneratione.* — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant prop. ad *Magnificat),* com. S. Hedwigis et suffr. — Complet. de Sabb. preces.

17. Dom. XXI post Pentecost. 3ª Oct. *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 3 ; com. S. Hedwigis in L. (suffr.) et M., 3ª Or. *A cunctis, Credo,* Præf. Trinit. — Ad Prim. Symbol. et preces. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. Dom. (tantum). — Complet. de Dom. sine prec.

18. Fer. II. *Rub.* **S. Lucæ Evang.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Brev. — In Miss. *Credo,* Præf. Apost. — In Vesp. (ut in Brev.) com. seq. — Complet. de Dom.

19. Fer. III. *Alb.* **S. Petri de Alcantara C.,** *dupl.* — Ut die 14 (M. 3. ℣ H.). — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq. (Hymn. prop.), com. præc. — Complet. de fer.

20. Fer. IV. *Alb.* **S. Joannis Cantii C.,** *dupl.* — Ut die 14 ; ad Matut. et Laud. Hymn. prop. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. in prop.) com. seq. ac Ss. Ursulæ et Soc. Virg. Mm. — Complet. de fer.

21. Fer. V. *Alb.* **S. Hilarionis Abb.,** *simpl.* — Ut die 5 ; com. Ss. Ursulæ etc. Virg. in L. (suffr.) et M. 3ª Or. *A cunctis.* — Ad Prim. preces. — Vesp. de fer. (suffr.). — Ad Complet. preces.

22. Fer. VI. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Ut die 11. — In Miss. 2ª Or. *A cunctis,* 3ª ad libit. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq. (suffr.). — Complet. de fer. preces. (Dox. *Jesu tibi...).*

23. Sabb. *Alb.* **De S. Maria in Sabbato,** *simpl.* — Ut die 16. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* suffr. — Complet. de Sabb. preces.

24. Dom. XXII post Pentecost. 4ª Oct. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Ut die 3. — In Vesp. (ut in Psalt.) com. seq. et suffr. — Ad Complet. preces.

25. Fer. II. *Rub.* **SS. Chrysanthi et Dariæ Mm.,** *simpl.* — Ut die 5. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq., suffr. — Complet. de fer. preces.

26. Fer. III. *Rub.* **S. Evaristi P. et M.,** *simpl.* — Off. et Miss. ut die 5. — Vesp. de fer. (suffr.). — Ad Complet. preces.

27. Fer. IV. *Viol.* **Vigil. SS. Simonis et Judæ Apost.,** *simpl.* — Totum off. de fer. Ad Matut. Ant. et Ps. uno tractu usque ad 3um ℣ inclus., et Lect. de Homilia cum resp. de Tempore. — Ad L. (2o loco) preces ferial. et suffr. ; ad Prim. subjungitur 4us Ps. ; preces ferial. ad omnes Hor. — In Miss. sine *Gloria* 2a Or. *Concede nos,* 3a *Eccl.* vel pro P. — Vesp. de seq. (ut in Brev.). — Complet. de Dom.

28. Fer. V. *Rub.* **SS. Simonis et Judæ Apost.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Breviar. — In Miss. *Credo,* Præf. Apost. — Vesp. (ut in Brev.) sine com. — Complet. de Dom.

29. Fer. VI. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Totum off. de fer. Ad Matut. Ant. et Ps. dicuntur uno tractu usque ad 3um ℣ inclus. Tres lect. de Dom. V Oct. *Igitur Eleazarus* cum resp. de fer. curr. (Nova rubr.) sine *Te Deum.* — Suffr. ad L. et ad Prim. preces. — In Miss. sine *Gloria* 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — Vesp. de fer. (suffr.). — Ad Complet. preces.

30. Sabb. *Viol.* **Vigil.** (anticip.) **Omnium Sanctorum,** *simpl.* — Ut die 27, omisso suffr. ad L. — In Miss. sine *Gloria* 2a Or. de Spiritu Sancto, 3a *Eccl.* vel pro P. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* suffr. — Complet. de Sabb. preces.

31. **Dom. XXIII post Pentecost. 1a Nov.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 3 huj. — Vesp. de seq. (ut in prop.), com. Dom.

NOVEMBER

1. Fer. II. *Alb.* **Omnium Sanctorum,** *dupl. 1 cl. (cum Oct. communi).* — Ut in prop. — In Miss. *Credo,* Præf. communis. — In Vesp. (ut in prop.) nulla com., sed dicto *Benedicamus* cum suo resp. dicuntur Vesp. *sub ritu dupl.* et Complet. defunct. (propr. loco).

2. Fer. III. *Nig.* **Comm. Omnium Fidel. defunctorum,** *dupl.* — Off. prop. — In Miss. (1o loco) unica Or. et Prosa *Dies iræ.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. ut in 1is Vesp. festi) sine com. — Complet. de fer. sine prec.

3. Fer. IV. *Alb.* **De 3 die infra Oct.,** *semid.* — Invitat. et Hymn. de festo, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. 1i Noct. de Script. occ. cum resp. de Tempore ; 2i et 3i Noct. ut in prop. *Te Deum.* — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. ut in festo. — In Miss. 2a Or. de Spiritu Sancto, 3a *Eccl.* vel pro P., *Credo.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi), com. præc. ac SS. Vitalis et Agricolæ Mm. — Complet. de fer.

4. Fer. V. *Alb.* **S. Caroli Ep. et C.,** *duplex.* — Ut heri ; 9a lect. SS. Mart. ; com. Oct. et SS. Mm. in L. (℣ *Lætamini* e 1is Vesp.) et M. *Credo.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de communi), com. præc. et Oct. — Complet. de fer.

5. Fer. VI. *Rub.* **SS. Reliquiarum in ecclesiis asservatarum,** *dupl. maj.* — Ut die 3 hujus ; com. Oct. in L. (℣ *Lætamini)* et M. *Credo.* — Vesp. de seq. (ut in Brev.) sine com. et Complet. de Dom. (IN ECCLESIIS CONSECRATIS, excepta Cathedrali).

IN NON CONSECRATIS et Cathedrali, dicuntur Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo Reliquiarum et com. Oct. ut in 1is Vesp. — Complet. de fer.

6. Sabb. *Alb.* IN ECCLESIIS CONSECRATIS (excepta Cathedrali) **Dedicatio propriæ ecclesiæ,** *dupl. 1 cl. (cum Oct. communi).* — Ut in Prop. — In Miss. *Credo.* — In Vesp. (ut in prop.) com. Dom. tantum. — Complet. de Dom.

IN NON CONSECRATIS ET CATHEDRALI, *Alb.* **De 6 die infra Oct.,** *semid.* — Ut die 3. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc. — Complet. de Sabb.

Dominica 2 Nov. cum sua hebdomada omittitur hoc anno.

7. **Dom. XXIV post Pentecost. 5 post Epiph. 3a Nov.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Invit. *Adoremus* et Hymn. *Primo die ;* Ant. et Ps. de Psalt., reliq. in prop. de Tempore. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de Psalt., reliq. in Ordinario ; com. Oct. omnium Sanctorum et Dedicat. in L. et M. *Credo,* Præf. Trinit. — Ad Prim. nec Symbol. nec prec. — In Vesp. (ut in Psalt.), com. seq. (ut in 1is Vesp. festi), Octavæ Dedic. et 4 Coronatorum Mm. — Complet. sine prec.

IN ECCL. NON CONSECRATIS et Cathedrali : ut supra, omissa tantum com. Dedic. in L. M. et Vesp.

8. Fer. II. *Alb.* **Octava Omnium Sanctorum,** *dupl. maj.* — Ut die 3 ; 9a lect. SS. Mart. ; com. Dedic. et SS. Mm. in L. (℣ *Lætamini)* et M. *Credo.* — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. præc. tantum. — Complet. de Dom.

IN ECCL. NON CONSECRATIS et Cathedrali : ut supra, omissa com. Dedic. in L. et M.

9. Fer. III. *Alb.* **Dedicatio Archibasil. SS. Salvatoris,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Brev. ; 9a lect. et com. S. Theodori M. in L. et M. (privata tantum), *Credo* (in Secreta omittit. parenth.). — In Vesp. (ut in Brev.) com. seq. (tantum). — Complet. de Dom.

IN ECCL. NON CONSECRATIS et Cathedrali : absolute ut supra.

10. Fer. IV. *Alb.* **S. Andreæ Avellini C.,** *dupl.* — Ut die 3 ; 9a lect. SS. Mart. ; com. Dedic. et SS. Mm. in L. et M. *Credo.* — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. præc., Dedic. et S. Mennæ M. — Complet. de fer.

IN ECCL. NON CONSECRATIS et Cathedrali : ut supra, omissa tantum com. Dedic. et *Credo.*

11. Fer. V. *Alb.* **S. Martini Ep. et C.,** *dupl. maj.* — Ad Matut. (ut in Breviar.) 9a lect. S. Mennæ ; com. Dedicat. et S. Mennæ in L. et M. *Credo.* — Ad Hor. min. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi. — In Vesp. (ut in Brev.) com. seq. et Dedic. in 2is Vesp. — Complet. de fer.

IN ECCL. NON CONSECRATIS et Cathedrali : ut supra, omissa com. Dedic. et *Credo.*

12. Fer. VI. *Rub.* **S. Martini I P. et M.,** *semid.* — Ut die 3 ; com. Dedic. in L. et M. 3a Or. *Concede nos, Credo,* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Dedicat.), com. præc. et S. Didaci C. (in 1is Vesp.). — Complet. de fer.

IN ECCL. NON CONSECRATIS et Cathedrali : omittit. com. Dedic. et *Credo.* — Suffr. ad L. et preces ad Prim. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libitum. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq., com. præc. (suffr.). — Complet. de fer. preces.

13. Sabb. *Alb.* **Octava Dedicat. Ecclesiæ prop.,** *dupl. maj.* – Invitat. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. 1i Noct. de Script. occurr. cum resp. de Tempore ; 2i Noct. lect. consuetæ, et 3i Noct. lect. S. Gregorii hucusque assignatæ diei IV infra Oct. cum 9a lect. S. Didaci. — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi cum com. S. Didaci in L. et M. *Credo.* — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabbato ; Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc., S. Josaphat Ep. et M. in 1is Vesp., et S. Didaci in 2is Vesp. — Complet. de Sabb.

IN ECCL. NON CONSECRAT. et Cathedrali : *Alb.* **S. Didaci C.,** *semid.* — Ut die 3. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi ; suffr. ad L., prec. ad Prim. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — Vesp. de seq. ut supra, com. præc. et S. Josaphat in 1is Vesp. — Complet. de Sabb. sine prec.

14. **Dom. XXV post Pentecost. 6 post Epiph. 4a Nov.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 7 ; com. S. Josaphat in L. et M. (sine 3a Or.), *Credo,* Præf. Trinit. — Ad Prim. nec Symbol. nec preces. — In Vesp. (ut in Psalt.) com. seq. et S. Josaphat in 2is Vesp. — Complet. sine prec.

Nota. — Hodie solemnitas externa Annivers. Dedicat. Ecclesiarum in Gallia celebrari poterit ut antea in omnibus ecclesiis, cum com. Dom., *Credo,* Præf. Trinit., ult. ev. Dom. (S. R. C. 14 jan. 1914, *pro Gallia).*

15. Fer. II. *Alb.* **S. Gertrudis V.,** *duplex.* — Ut die 13. — Vesp. de eadem (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) sine com. — Complet. de fer.

16. Fer. III. *Vir.* **De ea,** *simpl.* — Totum off. de fer. Ad Matut. Ant. et Ps. dicuntur uno tractu usque ad 3um ℣ inclus. Lect. de Script. occur. cum resp. de Tempore (sine *Te Deum).* — Suffr. ad L. et preces ad Prim. — In Miss. sine *Gloria* 2a Or. *Fidelium,* 3a *A cunctis.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi), suffr. — Ad Complet. preces.

17. Fer. IV. *Alb.* **S. Gregorii Thaumaturgi Ep. et C.,** *semid.* — Ut die 13. Lect. I Noct. *Incipit* e fer. V cum resp. de fer. curr. — Suffr. ad L. ; ad Prim. preces. — In Miss. 2a Or. *A cunctis,* 3a ad libit. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. præc. — Complet. de Dom.

18. Fer. V. *Alb.* **Dedicatio Basilicarum SS. Petri et Pauli Apost.,** *dupl. maj.* — Ut in Brev. — In Miss. *Credo* (in Secreta omittit. parenth.). — In Vesp. (ut in Brev.) com. seq. et S. Pontiani P. et M. — Complet. de Dom.

19. Fer. VI. *Alb.* **S. Elisabeth Vid.,** *dupl.* — Ut die 13 ; 9a lect. et com. S. Pontiani in L. et M. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq. (M. 3. ℣ H.), com. præc. — Complet. de fer.

20. Sabb. *Alb.* **S. Felicis de Valois C.,** *dupl.* — Ut die 13. — Vesp. de seq. (Ant. Ps. Cap. Hymn. et ℣ de Sabb., Ant. prop. ad *Magnificat),* com. præc. et Præsentat. B. M. V. — Complet. de Sabb. (Dox. *Jesu tibi... qui natus es).*

21. Dom. XXVI post Pentecost. (sub nº 24), 5ª **Nov.** *Vir.* **De ea,** *semid.* — Ut die 7 ; com. Præsent. in L. et M. *Credo,* Præf. Trinit. — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — In Vesp. (ut in Psalt.) com. seq. ac Præsentationis in 2ᵢˢ Vesp. — Complet. sine prec.

22. Fer. III. *Rub.* **S. Cœciliæ V. et M.,** *dupl.* — Matut. et Laud. ut in Brev. — Ad Hor. min. Ant. et Ps. fer., reliq. de Communi. — Vesp. (Ant. et Ps. ut in Brev.) a cap. de seq., com. præc. et S. Felicitatis M. — Complet. de fer.

23. Fer. III. *Rub.* **S. Clementis I P. et M.,** *dupl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de Psalt. Lect. I Noct. 1ª de fer. II, 2ª et 3ª de fer. curr. cum resp. ejusdem fer. ; lect. IIª Noct. cum resp. I Noct. in propr. ; lect. IIIª Noct. de Communi cum suis resp. et 9ª lect. S. Felicitatis, *Te Deum.* — Laud. ut in Brev. et com. S. Felicit. — Ad Hor. Ant. et Ps. de fer., cætera de Communi. — In M. com. S. Felicit. — Vesp. (ut in Brev.) a cap. de seq. (M. 3. ℣ H.), com. præc. (Ant. prop.) et S. Chrysogoni M. — Complet. de fer.

24. Fer. IV. *Alb.* **S. Joannis a Cruce C.,** *dupl.*, — Ut die 13 ; 9ª lect. et com. S. Chrysogoni in L. et M. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq., cŏm. præc. — Complet. de fer.

25. Fer. V. *Rub.* **S. Catharinæ V. et M.,** *dupl.* — Ut die 13. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq., com. præc. ac S. Petri Alexandrini Ep. et M. — Complet. de fer.

26. Fer. VI. *Alb.* **S. Silvestri Abb.,** *dupl.* — Ut die 13 ; 9ª lect. et com. S. Petri in L. et M. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. seq. — Complet. de fer. (Dox. *Jesu tibi... qui natus es).*

27. Sabb. *Alb.* **De S. Maria in Sabbato,** *simpl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. et Ps. dic. uno tactu cum 3ᵒ ℣, Lect. 1ª et 2ª de Script. occur. cum resp. de Tempore, 3ª prop. *Te Deum.* — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi cum suffr. *Sancti Omnes* ad L. et ℣ *Qui natus es de M. V.* (preces) ad Prim. — In Miss. *Gloria,* 2ª Or. de Spiritu Sancto, 3ª *Eccl.* vel pro P., Præf. *Te in veneratione.* — Vesp. de seq. Ant. de Laud. Dom. I Adventus, Ps. de Sabb., reliq. ut in prop. (jam sine suffr.). — Complet. de Sabb. preces.

28. Dom. I Adventus 1 cl. *Viol.* **De ea,** *semid.* — Matut. in Psalt. (Ant. et ℣ prop.). — Ad L. Ant. prop., Ps. e 1ᵒ loco, reliq. in Prop. — Item ad Hor. min. Ant. prop. Ps. de Psalt. (ad Prim. 1ᵘˢ Ps. *Confitemini* sine Symbolo, ℣ *Qui venturus es in mundum,* preces). — In Miss. (sine *Gloria)* 2ª Or. *Deus qui de B. M. V.,* 3ª *Eccl.* vel pro P. *Credo,* Præf. Trinit. — In Vesp. (Ant. prop., Ps. de Dom., reliq. in prop.) com. S. Saturnini M. — Ad Complet. preces.

29. Fer. II. *Viol.* **De ea,** *simpl.* — (Nil fit de Vigil. S. Andreæ Apost. in off.). — Invitat. et Hymn. de Tempore Adventus, Ant. et Ps. de fer. uno tractu usque ad 3ᵘᵐ ℣ inclus., reliq. in propr. de Tempore sine *Te Deum.* — Ad L. Ant. et Ps. e 2ᵒ loco, reliq. in Ordinario, preces ferial., com. S. Saturnini. — Ad Hor. min. Ant. prop. Ps. de Psalt. reliq. in Ordinario, prec. ferial. — In Miss. Vigiliæ 2ª Or. fer., 3ª S. Saturnini. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. fer. — Complet. de Dom.

30. Fer. III. *Rub.* **S. Andreæ Ap.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Brev. Com. fer. in L. et M., *Credo,* Præf. Apost. — In Vesp. (ut in Brev.) com. fer. — Complet. de Dom.

DECEMBER

1. Fer. IV. *Viol.* **De ea,** *simpl.* — Ut die 29 nov. — Miss. de Dom. præc. (sine *Gloria),* 2ª Or. *Deus qui de B. M. V.,* 3ª *Eccl.* vel pro P. — Vesp. de seq. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi, com. fer. — Ad Complet. preces.

2. Fer. V. *Rub.* **S. Bibianæ V. et M.,** *semid.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum resp. de Temp., reliq. in prop. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi, com. fer. in L. et ℣ *Qui venturus es in mundum* ad Prim. (preces). — In Miss. 2ª Or. fer., 3ª *Deus qui de B. M. V.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de communi), com. præc. et fer. — Complet. de fer. sine prec.

3. Fer. VI. *Alb.* **S. Francisci Xaverii C.,** *dupl. maj.* — Ut heri; com. fer. in L. et M. (sine 3ª Or.). — Prim. sine prec. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. seq. *(O Doctor),* fer. et S. Barbaræ V. et M. — Complet. de fer.

4. Sabb. *Alb.* **S. Petri Chrysologi C. et D.,** *dupl.* — Ut die 2 huj. (M. 3. ℣ H.) ; com. fer. et S. Barbaræ in L. et M. *Credo.* — Vesp. de seq. (Ant. e Laud. Dom. II Advent., Ps. de Sabb., reliq. in Prop.), com. præc. *(O Doctor)* ac S. Sabbæ Abb. — Complet. de Sabb. sine prec.

5. Dom. II Advent. 2 cl. *Viol.* **De ea,** *semid.* — Ut die 28 nov. Com. S. Sabbæ in L. et M. (sine *Gloria),* 3ª Or. *Deus qui de B. M. V. Credo,* Præf. Trinit. — In Vesp. (Ant. prop., Ps. de Dom., reliq. in prop.) com. seq. — Complet. sine prec.

6. Fer. II. *Alb.* **S. Nicolaï Ep. et C.,** *dupl.* — Ut die 2. Com. fer. in L. et M. — Vesp. (Ant. et Ps. de fer.) a cap. de seq. (M. 3. ℣ H.), Ant. *O Doctor,* com. præc. et fer. — Complet. de fer.

7. Fer. III. *Alb.* **S. Ambrosii Ep. C. et D.,** *dupl.* — (Nil de Vigilia Immac. Concept. B. M. V. in off.). Ut die 2. Com. fer. in L. et M., 3ª Or. Vigil. *Credo,* Ult. ev. Vigiliæ. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. fer. — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi... qui natus es).*

8. Fer. IV. *Alb.* **Immaculata Conceptio B. M. V.,** *dupl. 1 cl. (cum Octava communi).* — Ut in Brev., com. fer. in L. et M. *Credo,* Præf. *Te in concept. immac.* — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — In Vesp. (ut in Brev.) com. fer. — Complet. de Dom.

9. Fer. V. *Alb.* **De 2ª die infra Oct.,** *semid.* — Invit. et Hymn. de festo, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum resp. de Tempore, reliq. prop. loco. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo ; com. fer. in L. et M., 3ª Or. de Spiritu Sancto, *Credo,* Præf. *Te in concept. immac.* — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de festo in 2ᵢˢ Vesp.) com. fer. et S. Melchiadis P. et M. — Complet. de fer.

10. Fer. VI. *Alb.* **De 3ª die infra Oct.,** *semid.* — Ut heri ; com. fer. et S. Melchiadis in L. et M. *Credo,* Præf. *Te in concept. immac.* — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi), com. præc. et fer. — Complet. de fer.

11. Sabb. *Alb.* **S. Damasi P. et C.,** *semid.* — Ut die 9. — Com. Oct. et fer. in L. et M. *Credo,* Præf. *Te in concept. immac.* — Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — Vesp. de seq. (Ant. e Laud. Dom. III Advent., Ps. de Sabb., reliq. in prop.), com. præc. et Oct. — Complet. de Sabb. — *Nota :* Ab his Vesp. et tota die seq. omittit. Doxol. Octavæ.

12. Dom. III Advent. 2 cl. *Viol.* **De ea,** *semid.* — Ut die 28 nov. Ad Matut. Invitat. prop. ; com. Oct. in L. et M. (sine 3ª Or.), *Credo,* Præf. *Trinitatis.* — Ad Prim. ℣ *Qui venturus es in mundum.* — In Vesp. (Ant. prop., Ps. de Dom., reliq. in prop.) com. seq. et Oct. — Complet. sine prec.

13. Fer. II. *Rub.* **S. Luciæ V. et M.,** *dupl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ℣ de fer. Lect. I Noct. de Script. occur. cum resp. de Tempore ; lect. II Noct. cum resp. de I Noct. in propr., et lect. III Noct. de Communi, *Te Deum.* — Laud. ut in Brev., com. Oct. et fer. — Ad Hor. min. Ant. et Ps. de fer., cætera de Communi. — In M. com. Oct. et fer. *Credo,* Præf. *Te in concept. immac.* — In Vesp. (ut in Brev.) com. Oct. (ut in 1ᵢˢ Vesp.) et fer. — Complet. de fer.

14. Fer. III. *Alb.* **De 7ª die infra Oct.,** *semid.* — Ut die 9. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de fer., reliq. ut in 1ᵢˢ Vesp. festi), com. fer. — Complet. de fer.

15. Fer. IV. **(Quat. Temp.).** *Alb.* **Octava Immac. Concept. B. M. V.,** *dupl. maj.* — Ut die 9 huj., sed Lect. I Noct. cum resp. ut in die festi, et non dicitur 9ª lect. Quatuor Temp. — Com. fer. in L. et M. *Credo,* Præf. *Te in concept. immac.* (sine ult. ev. Quat. Temp.). Ad Prim. ℣ *Qui natus es de M. V.* — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. ut in 2ᵢˢ Vesp. festi) com. seq. et fer. — Complet. de fer.

16. Fer. V. *Rub.* **S. Eusebii Ep. et M.,** *semid.* — Ut die 9. — Com. fer. in L. et M. 3ª Or. *Deus qui de B. M. V.* — Ad Prim. preces. — In Vesp. (Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi) com. fer. — Ad Complet. preces.

17. Fer. VI. **(Quat. Temp.).** *Viol.* **De ea,** *simpl.* — Invitat. et Hymn. prop. de Adventu ; Ant. et Ps. de fer. uno tractu usque ad 3ᵘᵐ ℣ inclus., reliq. in prop. de Tempore. — Ad L. et per Hor. Ant. *Constantes,* Ps. de Psalt. 2ᵒ loco, reliq. in Ordinario, preces ferial. — In Miss. prop. 2ª Or. *Deus qui de B. M. V.,* 3ª *Eccl.* vel pro P. — In Vesp. (Ant. et Ps. de Psalt., reliq. ut in Ordinario) Ant. *O Sapientia* duplicatur ad *Magnificat,* preces ferial. — Ad Complet. preces.

18. Sabb. **(Quat. Temp.).** *Viol.* **De ea,** *simpl.* — Ut heri ; Ant. noviter approb. *Intuemini* ad L. et Hor. — Vesp. de seq. (Ant. e Laud. Dom. IV Advent., Ps. de Sabb., reliq. in Prop.), Ant. *O Adonaï* duplicatur ad *Magnificat.* — Complet. de Sabb. preces.

19. Dom. IV Advent. 2 cl. *Viol.* **De ea,** *semid.* — Ut die 28 nov. — In Vesp. (Ant. prop. de Dom., reliq. in

prop.) Ant. *O Radix* duplicatur ad *Magnificat*. — Ad Complet. preces.

20. Fer. II. *Viol.* **De ea,** *simpl.* — (Nil de Vigil. in Off.). Ut die 17 ; Ant. *Ecce veniet* ad L. et Horas. — In Miss. prop. Vigil. 2ª Or. *Fidelium,* 3ª fer. — Vesp. de seq. (ut in Brev.), com. fer. Ant. *O Clavis.* — Complet. de Dom.

21. Fer. III. *Rub.* **S. Thomæ Apost.,** *dupl. 2 cl.* — Ut in Breviar. ; com. fer. in L. *(Nolite timere)* et M., *Credo,* Præf. Apost. — In Vesp. (ut in Brev.) com. fer. (Ant. *O Oriens).* — Complet. de Dom.

22. Fer. IV. *Viol.* **De ea,** *simpl.* — Ut die 17 ; Ant. *Prophetæ* ad L. et Hor. — In Vesp. (Ant. et Ps. de Psalt., reliq. ut in Ordinario) Ant. *O Rex* duplicatur ad *Magnificat,* preces ferial. — Ad Complet. preces.

23. Fer. V. *Viol.* **De ea,** *simpl.* — Ut die 17 ; Ant. *De Sion* ad L. et Hor. — Ad *Benedictus* Ant. *Ecce completa.* — In Vesp. (Ant. et Ps. de Psalt., reliq. ut in Ordinario) Ant. *O Emmanuel* duplicatur ad *Magnificat,* preces ferial. — Ad Complet. preces.

24. Fer. VI. *Viol.* **Vigilia Nativitatis Domini,** *1 cl.* — Matut. sub ritu simplici. Invitat. prop., Hymn. de Adventu, dein Ant. et Ps. de fer. uno tractu usque ad 3ªm ✝ (prop.) ; lect. de homil. sine *Te Deum.* — Ad L. et Hor. *dupl.* ut in Brev. — Miss. prop. sine *Gloria,* unica Or. — Vesp. de seq. (ut in prop.). — Complet. de Dom. (Dox. *Jesu tibi... qui natus es de Virgine...* usque ad Epiph.).

25. Sabb. *Alb.* **Nativitas D. N. J. C.,** *dupl. 1 cl. (cum Oct. privil. 3i ordinis).* — Omnia ut in prop. — Ad L. et Hor. min. Ps. de Dom. (Ad Prim. 1us Ps. *Deus in nomine tuo,* ✝ *Qui natus es de M. V.).* — In Vesp. (ut in Brev.) com. seq. — Complet. de Dom.

Hodie celebrari queunt tres missæ cum *Gloria, Credo,* Præf. et *Communic.* prop. In 1ª, ad *Communicantes* semper dicitur *Noctem sacratissimam ;* in 2ª, etiam solemniter celebrata, fit com. S. Anastasiæ ; in 3ª, ult. ev. dicitur *Cum natus esset* de Epiph. — In 1ª et 2ª Miss. sumpto accuratius Ss. Sanguine, sacerdos dicit Orationes consuetas, quin Calicem ablutione purificet vel purificatorio abstergat, sed interim abluit digitos in vasculo cum aqua parato ad hoc ante Missam super gradus Altaris ; deinde super calicem ponit patenam cum Hostia alterius Missæ, sine purificatorio, et super patenam parvam pallam et velum. Quibus factis, Calix nunquam removetur a Corporali, aut si quando removeatur (v. g. ad Offertorium sequentis Missæ), semper ei supponitur palla ob reliquias Ss. Sanguinis. — Qui unam tantum celebrat, is Missam legat respondentem circiter horæ assignatæ per rubricas hujus diei, id est 1am Missam, si in media nocte ; 2am, si in Aurora ; 3am, si post Auroram. (S. R. C., n. 3354 et 3767, ad 21).

26. **Dom.** (vacat). *Rub.* **S. Stephani Proto-Mart.,** *dupl. 2 cl. (cum Oct. simplici).* — Ut in Brev. Novæ Lect. in I Noct., com. Oct. Nativ. in L. et M. *Gloria, Credo,* Præf. et *Communic.* Nativ. — In Vesp. (Ant. et Ps. Nativ., reliq. de S. Stephano) com. seq. et Oct. Nativ. — Complet. de Dom.

27. Fer. II. *Alb.* **S. Joannis Ap. et Ev.,** *dupl. 2 cl. (cum Oct. simplici).* — Ut in Brev.; com. Oct. Nativ. in L. et M. *Gloria, Credo,* Præf. et *Communic.* Nativ. — In Vesp. (Ant. et Ps. Nativ., reliq. de S. Joanne) com. seq. et Oct. Nativ. — Complet. de Dom.

28. Fer. III. *Viol.* **SS. Innocentium Mm.,** *dupl. 2 cl. (cum Oct. simplici).* — Ut in Brev. ; in 3o Noct. 2ª Ant. *Isti sunt,* et 9um resp. sine *Te Deum ;* com. Oct. Nativ. in L. et M. (sine *Gloria* nec *Alleluia), Credo,* Præf. et *Communic.* Nativ. — In Vesp. (Ant. et Ps. de Nativ., reliq. de Ss. Innocent.) com. seq. et Oct. Nativ. — Complet. de Dom.

29. Fer. IV. *Rub.* **S. Thomæ Ep. et M.,** *dupl.* — Invit. et Hymn. de Communi, Ant. Ps. et ✝ de fer. Lect. I Noct. *Incipit* Epist. ad Romanos, reliq. in prop. — Ad omnes Hor. Ant. et Ps. de fer., reliq. de Communi ; com. Oct. Nativ. in L. et M. *Credo,* Præf. et *Communic.* Nativ. — Vesp. de seq. (Ant. et Ps. de Nativ., reliq. de Dom.), com. præc. et Oct. Nativ. — Complet. de Dom.

30. Fer. V. *Alb.* **De Dom. infra Oct. Nativ.,** *semid.* — Ut in die Nativ. et prop. ; novæ lect. in I et II Noct.; com. Oct. Nativ. in L. et M. *Credo,* Præf. et *Communic.* Nativ. — In Vesp. (Ant. et Ps. de Nativ., reliq. de Dom.) com. seq. et Oct. Nativ. — Complet. de Dom.

31. Fer. VI. *Alb.* **S. Silvestri I P. et C.,** *dupl.* — Ut die 29. Lect. I Noct. nuper assignatæ ; com. Oct. Nativ. in L. et M. *Credo,* Præf. et *Communic.* Nativ. — Vesp. de Circumcisione sine com. — Complet. de Dom.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Dictionnaire apologétique de la foi catholique, publié sous la direction du P. Adhémar d'Alès. — Fascicule X. — Paris, Beauchesne.

Le Mouvement théologique du XIIe siècle, par J. de Ghellinck, S. J. — In-8 de x-410 p., 7 f. 50. — Paris, Gabalda.

Luther et le Luthéranisme, par le P. Denifle, O. P. Trad. par J. Paquier. — T. IV. In-12 de 317-134 p., 5 f. — Paris, Picard.

Huysmans intime, par dom Du Bourg. Plaquette de 36 p., 1 f. — **Pensées de sainte Thérèse,** par L. Moisson. In-32 de 105 p., 1 f. 50. — Paris, libr. des Saints-Pères.

Lourdes. *Les Guérisons,* par le comte Jean de Beaucorps. In-12 de 408 p., 3 f. 50. — **De Ente et Essentia** *Divi Thomæ.* Texte latin et traduction, par E. Bruneteau. In-16 de 160 p., 1 f. 20. — « **Science et Religion** ». Plaquettes de 64 p., à 0 f. 60. — Paris, Bloud.

I. — Dans ce fascic. X du *Dictionnaire,* suite du travail commencé au fasc. précédent sur l'*Instruction de la jeunesse ;* puis, articles sur l'*insurrection* (ce que permet la morale catholique 1° en face des abus d'un pouvoir investi de tous les titres de la légitimité, 2° à l'endroit d'un pouvoir qui n'a pour lui que l'autorité du fait accompli), l'*intellectualisme,* le *prêt à intérêt,* la *religion de l'Iran,* l'*Islamisme et ses sectes,* le *Jansénisme,* le *Miracle de S. Janvier,* le *Japon, S. Jean Népomucène, Jeanne d'Arc, la papesse Jeanne, Jephté,* premières pages d'un travail du P. Brou sur les légendes qui circulent à propos des *Jésuites* et de leur action dans l'Eglise depuis quatre siècles tantôt qu'ils existent. — Le travail de Mgr Baudrillart sur les *Universités catholiques* a donné lieu à des observations écrites « d'autorité » par Mgr Fuzet au Supérieur du Grand Séminaire de Rouen (voir *Bulletin religieux de Rouen,* nos des 10 et 17 janvier 1914).

II. — Précédemment, sur les Ecoles et l'enseignement de la théologie pendant la première moitié du XIIe siècle, nous avions eu un solide travail de M. Robert (voir *Ami* 1909, p. 1002). M. Robert s'arrêtait aux environs de 1140 ; c'est surtout à la seconde moitié du siècle que s'attache le P. de Ghellinck. Le grand fait qui domine l'histoire de la théologie alors, c'est l'avènement, dans l'enseignement, des *IV Libri Sententiarum* de Pierre Lombard, vers 1150.

L'œuvre du Lombard n'est pas une génération spontanée : elle est le fruit de trois ou quatre siècles d'un pénible enfantement théologique. Elle est le point d'arrivée d'une longue, souvent confuse et tumultueuse série de tentatives antérieures. Elle marque le confluent de deux courants : le courant des compilateurs (remontant à la renaissance carolingienne), et le courant, plus moderne, des dialecticiens. Le Lombard, homme de juste milieu, érudit consciencieux, très au courant [1],

[1] Il a été le premier en Occident à utiliser le *De fide orthodoxa* de S. Jean Damascène, qui venait d'être traduit en 1148 ou 1150 par le jurisconsulte Burgundio de Pise : cf. Ghellinck, p. 245-276, et *Ami* 1911, p. 172-3 (d'après l'article donné alors par Ghellinck à la *Revue des Questions historiques).*

Le Lombard était ainsi appelé de son pays d'origine (né près de Novare, vers la fin du XIe siècle). Il est venu à Paris au moment où Abélard brillait encore, sans doute pas avant 1139 ; il est patronné par S. Bernard, se fait connaître en 1142 par un Commentaire sur S. Paul, va à Rome vers 1148 ou 1150, reçoit du pape Eugène III une prébende au diocèse de Beauvais (en 1152), est nommé en 1159 évêque de Paris, † très probablement en juillet 1160 (son successeur à l'évêché de Paris sera Maurice de Sully, le bâtisseur de Notre-Dame).

a fait à chacun sa part ; il a su franchement et prudemment donner satisfaction aux légitimes aspirations intellectuelles de son temps, sans sortir de l'orthodoxie, mettant la tradition, l'autorité, au premier rang, et la raison, la dialectique, au rôle de brillante seconde et d'alliée vassale.

En même temps qu'un point d'arrivée, l'œuvre du Lombard est un point de départ pour les travaux ultérieurs pendant plus de trois siècles. Non que son succès ait été instantané et incontesté. Rarement livre fut plus attaqué, plus dénoncé, plus poursuivi que les *Sentences*. On attaqua tout du *Magister*, non seulement quantité de propositions détachées, mais sa méthode elle-même. La lutte fut acharnée un demi-siècle durant, jusqu'à ce qu'en 1215 le IVe Concile général de Latran, où les adversaires s'étaient flattés de porter enfin le coup de grâce, assure au contraire le triomphe définitif du Lombard dans l'enseignement théologique et inscrit son nom à une place d'honneur dans un de ses premiers canons dogmatiques : *Nos autem, sacro et universali concilio approbante, credimus et confitemur cum Petro (Lombardo)...*

« Il eût été difficile pour le Maître, qui s'était montré si réservé dans sa préface, de souhaiter triomphe plus complet, dit le P. de Ghellinck : celui-ci est unique peut-être dans l'histoire des canons conciliaires. »

Dès lors l'ouvrage ne connaît plus les retours offensifs de l'opposition. Des propositions en seront abandonnées au cours du siècle suivant par l'enseignement de Paris ou d'ailleurs, mais sans qu'aucune ombre en rejaillisse sur la réputation d'orthodoxie du Maître : on se contente de noter, en marge : *hic non tenetur Magister*. De Paris l'œuvre se répand partout : Thomistes, Scotistes, Occamistes, Augustiniens, tous les docteurs commentent, chacun à sa façon, le Lombard. C'est le Manuel universel, si bien qu'il ne se fait plus guère de livre de théologie qui ne prenne les *Sententiæ* comme texte à expliquer.

Et il faut attendre la fin du xve siècle avant d'assister à une substitution de S. Thomas au Maître des Sentences : c'est à Pavie, puis à Rome en 1507, que s'achève le premier commentaire de la Ire Partie de la Somme de S. Thomas ; et il est l'œuvre du cardinal Cajetan, Thomas de Vio. Et comme si tous les pays d'Occident voulaient contribuer à la définitive entrée en scène du Docteur Angélique, c'est en France, à l'instigation de Jean Major, natif de Grande-Bretagne et jadis nominaliste, que le Bruxellois Crockaert fournit le premier commentaire de la IIa IIæ ; et c'est son élève François Victoria, un Espagnol, qui sera chargé de l'imprimer en 1512 à Paris.

Cette entrée en scène de S. Thomas n'arrête pas cependant les éditions du *Liber Sententiarum* : le xve siècle en connaît au moins 19 parmi les *incunabula* de la typographie ; et une liste bibliographique (incomplète) cite pour le xvie siècle 4 éditions ou réimpressions à Venise, 4 à Bâle, 8 à Louvain, 4 à Cologne, 31 à Paris, 6 à Lyon, etc. Quelques commentaires du *Magister* continuent encore à se produire : ceux de Dominique Soto en 1557, d'Estius en 1615, de Mastrius en 1655, d'autres Scotistes au xviiie siècle. Ripalda († 1648), seul peut-être de tous les Jésuites, écrit, à la demande des étudiants de Salamanque, un commentaire du Lombard qui a plusieurs éditions. Toutefois le règne de S. Thomas est dès lors définitif : Dominicains, Carmes, Jésuites, Sorbonnistes fournissent des commentaires dont quelques-uns font époque, et des chaires universitaires se fondent pour expliquer le Docteur Angélique.

III. — Le IVe volume de la traduction Paquier achève l'ouvrage proprement dit de Denifle ; un tome V et dernier nous donnera prochainement la *Psychologie de Luther et du Protestantisme*, œuvre rédigée par le P. Weiss sur notes de Denifle. M. Paquier reproduit, en de superbes photogravures, une série de portraits de Luther (neuf en tout), qui sont étrangement éloquents et révélateurs de l'âme du moine apostat. Il reproduit aussi la série de caricatures inédites où Luther a crayonné une ignoble *Abbildung* de la papauté (et M. Paquier nous raconte, humoristiquement, quel travail ce fut que de se procurer des photographies de ces dessins manuscrits). Une Table analytique des IV volumes termine ce tome IV. — Après quoi M. Paquier nous donne, en pagination à part (ce sont les 130 dernières pages du volume), la brochure de polémique aussi vive que dense et riche de pensée théologique et critique que Denifle publia en février 1904, quatre mois après la Ire édition de son *Luther*, en réponse aux attaques furieusement amusantes d'Harnack : *Luther aux yeux du rationaliste et du catholique, Discussion de principes avec Harnack et Seeberg*.

IV. — Dom Du Bourg a connu très intimement Huysmans, et l'a beaucoup aimé. Tous ceux qui l'ont connu, l'ont aimé. On peut différer d'avis sur l'œuvre même du célèbre converti ; l'homme lui-même était le plus savoureux qui fût. Et tels de ses mots, jaillis de son âme parmi les atroces souffrances du mal qui l'emporta, valent une apologétique :

« Cris sublimes qui faisaient trembler la nature, dit dom Du Bourg, mais que je conserve gravés dans mon cœur, pour éclairer ma route et me plonger dans l'humilité. A ses médecins qui, pour apaiser ses douleurs intolérables, voulaient employer des piqûres de morphine, il s'écriait : — *Ah ! vous voulez m'empêcher de souffrir ! vous voulez changer les souffrances du bon Dieu en mauvaises jouissances de la terre ! je vous le défends !* — Dans les derniers temps du carême il me disait : — *J'ai fait un beau rêve : comme je voudrais qu'il se réalise ! Je suis bien sur la Croix avec Jésus. Oh ! si le Bon Maître voulait, comme il le fit pour Dismas, le larron converti, me prendre le Vendredi Saint !...* — Les douleurs devenaient de jour en jour plus intolérables, les forces s'en allaient ; la paroi de la bouche était perforée par le mal implacable, et la nourriture ne parvenait qu'au milieu des répugnantes décompositions de l'être humain. Notre ami commun Coppée disait, devant ces tortures et cette paix : *Huysmans — il s'est décrit lui-même dans sainte Lidwine !* — Dieu voulait estampiller les œuvres de son serviteur de bonne volonté, en présence de ceux qui persistaient à douter de lui : — *Il me fallait,* disait-il, *souffrir tout cela, pour que ceux qui liront mes œuvres sachent que je n'ai pas fait que de la littérature. Il me fallait souffrir mon œuvre !* »

V. — *Pensées de sainte Thérèse :* il y en a 438, très courtes, une ligne parfois, et jamais beaucoup plus que 2 ou 3. Trop courtes donc. Sainte Thérèse n'a jamais prétendu faire un recueil de pensées. Elle était plutôt en développements. Et il arrive à ce recueil ce qui arrive à nombre de recueils similaires, par exemple à ces Calendriers à effeuiller que nous connaissons tous : c'est que beaucoup de ces « pensées », détachées du contexte, ne signifient plus rien ou sont mal comprises. A quoi bon transcrire ceci (no 285) : — « Je suis effrayée des manœuvres du démon (à Avila). Mais le confesseur, quoique très bon, a presque toute la faute » ; ou ceci (no 417) : — « Ce n'est pas une chose désavantageuse d'épouser un homme qui ne soit plus jeune. Les femmes sont ordinairement plus heureuses avec de tels maris » ? L'auteur nous dit, dans sa préface (p. xi), que c'est à la Correspondance de la Sainte qu'elle a emprunté la plus grande partie de ces Pensées : précisément, c'est dans une Correspondance qu'il arrive le plus souvent de formuler des maximes qui ne s'appliquent qu'à tel cas déterminé, à telle personne en particulier. Ce n'est pas la lecture de cet opuscule qui fera connaître sainte Thérèse.

VI. — Avec ses *Guérisons*, M. de Beaucorps achève la trilogie qu'il a voulu consacrer au Miracle de Lourdes (les deux premiers volumes ont traité, on s'en souvient,

des *Pèlerinages* et des *Apparitions*). C'est une belle œuvre apologétique. L'auteur s'est entouré de toutes les lumières médicales désirables et nous les présente en une langue aisée, forte, surtout d'une clarté impeccable. Il s'étend surtout, en plus de 200 pages, sur la vanité des théories naturelles explicatives des guérisons (autosuggestion, suggestion thérapeutique, magnétisme, forces inconnues de la nature) : il y a là une discussion allègrement menée et richement documentée.

VII. — Le *De Ente et Essentia* est l'un des premiers ouvrages (et peut-être le premier) de S. Thomas. Le jeune docteur le rédigea en 1254 (âgé de 27 à 29 ans, suivant qu'on le fait naître en 1225, 1226 ou 1227), pour ses frères en religion du couvent de Saint-Jacques à Paris ; et ces pages de début sont restées justement parmi les plus célèbres, les plus décisives de son œuvre. C'est déjà tout S. Thomas, non seulement avec son génie de pénétration, de profondeur, de concision et de clarté, mais aussi avec la plupart de ses doctrines les plus caractéristiques (passivité complète de la matière, identité de l'unité individuelle et de l'unité spécifique dans les formes pures, immatérialité parfaite de ces formes pures elles-mêmes, distinction réelle de l'essence et de l'existence en tout être, corporel et incorporel, Dieu seul excepté).

M. Bruneteau a fait précéder son travail d'une substantielle introduction. Il donne ensuite, en regard du texte, une traduction qui à la précision joint une élégance étonnante ; et il l'accompagne, en rez-de-chaussée, d'un commentaire perpétuel très développé.

VIII. — Dans la collection *Science et Religion*, nouveautés précieuses à consulter : — *La Vie future et la preuve du consentement universel*, par Mgr Schneider (mort il y a quelques années évêque de Paderborn), adapté de l'all. par G. Gazagnol (série de témoignages très intéressants, pris des primitifs d'Océanie, des Indiens de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, des Hyperboréens de l'Asie, etc. ; puis discussion des objections : justification des lacunes de l'Ancien Testament, etc.) ; — *Le Sacrement de Pénitence dans l'Antiquité chrétienne*, par J. Tixeront, doyen de la Faculté de Théologie de Lyon ; — *De la Liberté du Chrétien*, opuscule de Luther (1520) traduit en français avec Introduction historique et notes, par L. Cristiani, prof. au Grand Séminaire de Moulins (M. Cristiani, comme bien on pense, s'est muni d'une permission de l'autorité compétente ; et la défense de l'Index ne s'applique pas à sa traduction, où les notes par ailleurs relèvent et réfutent suffisamment les erreurs de Luther) ; — *Henri Poincaré*, par le vicomte Robert d'Adhémar, prof. à la Faculté catholique des sciences de Lille : étude très dense, et suffisamment claire pour le public cultivé :

« Poincaré pose comme critère de *la vérité scientifique* le fait de relier entre eux des rapports vrais aussi nombreux que possible. C'est une estimation de valeur.

« Et c'est bien là le sens exclusif qu'il donne à la *rotation de la Terre*. D'abord les faits cinématiques sont plus simples en faisant tourner la Terre autour du Soleil. Ensuite, nous enserrons ainsi dans le même étau divers rapports vrais : aplatissement des pôles, mouvement du pendule de Foucault, etc.

« L'illustre géomètre n'a pas voulu dire autre chose... »

Entre les Deux Mondes, par Guglielmo Ferrero. In-12 de 420 p., 3 f. 50. — **Dix mille kilomètres à travers le Mexique,** par Vitold de Szyszlo. In-12 de IV-344 p., 4 f. — **S. A. I. le grand-duc Boris de Russie aux Fêtes du Siam,** par Ivan de Schæck. In-8 colombier de 225 p., 97 gravures hors texte, 10 f. — Paris, Plon.

I. — *Entre les Deux Mondes*, l'Ancien et le Nouveau... M. Ferrero est l'auteur de ce *Grandeur et Décadence de Rome* qui est bien l'un des succès les plus étonnants de la librairie historique en ce XX^e^ siècle : un ouvrage d'histoire romaine, en 6 volumes, qui atteint de 15 à 20 éditions en quelques années, voilà qui dépasse les prévisions ordinaires... Après quoi, M. Ferrero a quitté un temps sa chaire de l'Université de Turin pour répondre à des invitations venues de partout et donner des séries de Conférences à Paris d'abord, puis en Nouveau Monde, en Argentine, au Brésil, aux Etats-Unis.

Et de là-bas, de cet immense tumulte du Nouveau Monde, se retournant en arrière pour regarder cette Rome de César et d'Auguste où il venait de s'enfermer dix années, il a mesuré le chemin que l'humanité a parcouru en vingt siècles.

Combien la terre est vaste aujourd'hui, en comparaison de ce petit bassin méditerranéen sur les rives duquel se confina pendant si longtemps la civilisation !

Et pourtant l'homme d'aujourd'hui, l'Américain avec la formidable puissance d'action que le progrès moderne lui met en mains, n'est ni satisfait ni tranquille. Souvent il croit de bon ton d'affecter le dédain de ces richesses immenses dont il est avide et fier ; et, de temps à autre, il se sent pris de la manie d'admirer et d'envier ces civilisations mortes d'autrefois. Pourquoi ?

Pourquoi, tandis que les Européens, affamés d'or, s'éloignent du vieux monde en maudissant sa routine et sa mesquinerie, pourquoi est-ce au contraire vers ce même vieux monde que se retournent les Américains rassasiés d'or comme pour y chercher quelque chose qui leur manquerait au milieu de leurs prodigieuses richesses ?

M. Ferrero, dans son premier écrit, l'*Europa giovane* (cf. *Ami* 1902, p. 412), tout au début de sa carrière, instituait entre races latines et races germaniques un parallèle, une opposition assez mélancolique : il avait perdu alors toute confiance en l'avenir des sociétés latines. Il les voyait vivre sur des idées trop contraires aux aspirations des peuples modernes pour s'adapter à la civilisation nouvelle : Germains et Anglo-Saxons triompheraient d'elles sur tous les champs de bataille et les évinceraient de partout. Aux peuples héritiers de Rome il ne restait plus qu'à mourir en beauté.

M. Ferrero, depuis, est revenu de ces prévisions pessimistes. Il a repris confiance dans l'avenir des races méditerranéennes. L'histoire du monde, — et la tragédie de la civilisation moderne en particulier, — ne se réduit pas à la question économique. Il y a une question esthétique ; et il y a une question morale. M. Ferrero n'en est pas encore à parler de la question religieuse, qui reste pour lui un domaine inexploré (c'est pour cela qu'il s'est arrêté, dans son histoire de Rome, au seuil de l'ère chrétienne). Mais c'est déjà quelque chose, que, d'un point de vue purement naturaliste, il pose avec une telle acuité ces problèmes essentiels.

Le contraste entre les Deux Mondes serait, pour lui, surtout un contraste entre la *quantité* et la *qualité*, c.-à-d. « entre la force qui pousse les hommes à détruire toutes les limites pour prendre possession de la terre entière et pour en conquérir tous les trésors, — et le besoin naturel qu'ont les hommes de se circonscrire dans des limites pour être capables de reconnaître avec certitude le Bien, le Beau et le Vrai. » — On tient encore, en Europe, pour la qualité. L'Amérique consacre le triomphe de la quantité. Mais jusqu'à quel point « convient-il de payer la quantité par le sacrifice de la qualité ? Et où faut-il s'arrêter ?... Doit-il y avoir une limite aux désirs de l'homme et à la quantité de richesses ? Et s'il doit y en avoir une, quelle est-elle ? Est-ce une limite morale, ou esthétique ? Où finissent les besoins légitimes et où commence le gaspillage ? »

Ces questions, et les variés problèmes de philosophie sociale qui se greffent là-dessus, M. Ferrero n'a garde de les résoudre ; mais il les expose, les agite, les dis-

cute, les retourne en tous sens avec une maestria étonnante. Tout cela, il le met sur les lèvres de passagers des paquebots qui font le service « entre les Deux Mondes » ; il a adopté la forme du dialogue, forme qui est un peu délaissée aujourd'hui mais qui fut chère aux anciens, qui fut l'instrument favori de Platon et de Galilée et qui se prête avec toute la souplesse voulue à l'exposé de questions que l'on aime à discuter sans y vouloir donner une solution définitive.

II. — M. le comte de Szyszlo nous dit fidèlement ce qu'il a vu au cours d'un long voyage en Mexique, sans phrases, sans éloquence, correctement et simplement. Beaucoup d'observations neuves, de faits inédits, de renseignements de première main. C'est un livre documentaire ; et sur le Mexique moderne, sur ses ressources économiques, on ne trouverait pas ailleurs une plus riche documentation. M. de Szyszlo est d'accord avec tous les visiteurs du Mexique pour proclamer la nécessité d'un gouvernement fort. C'est dire qu'il est un admirateur de l'œuvre de Porfirio Diaz. Il met très joliment en relief le mélange de fanatisme castillan, d'apathie indienne et d'activité américaine qui caractérise le Mexique d'aujourd'hui. Il y a de tout au Mexique : les Syriens débarqués du côté de l'Atlantique tendent la main aux Japonais venus par le Pacifique. Ce pourrait être un riche trait d'union « entre les Deux Mondes », et même entre trois ou quatre mondes. Mais le moment actuel, en Mexique, n'est pas aux perspectives d'union. — Très riche illustration phototypique dans ce volume.

III. — M. le chevalier Ivan de Schæck est un fervent de l'Extrême-Orient. Déjà, en deux volumes précédents, il nous a rapporté de là-bas un tableau vécu de la guerre russo-japonaise et le pittoresque récit d'une promenade autour du monde en compagnie du grand-duc Boris de Russie. C'est de nouveau, cette fois, à la suite du cousin du tsar Nicolas II qu'il a assisté aux fêtes du couronnement de S. M. Maha-Vagiravudh, roi de Siam, successeur de son père le roi Chulalongkorn.

Cérémonies religieuses et militaires, processions solennelles, défilé des gondoles historiques sur le Menam, festivités sans nombre déroulées jour et nuit durant les trois semaines de ce programme de pompes, dans un décor de rêve : — il y a là, pour nous Européens, quelque chose d'inouï. Evidemment nous nous sentons ici aux antipodes du pays de l'atticisme. On a évalué les frais de tout ce faste à près de 16 millions de francs. Il y a quarante-trois ans qu'on n'avait vu de couronnement au Siam ; et pour la première fois l'Europe s'est fait représenter au pays de l'Eléphant blanc par des princes et envoyés extraordinaires.

Au retour du Siam, l'auteur nous fait visiter encore à sa suite, à Java, des temples bouddhistes de dimensions rivalisant avec celles des Pyramides d'Egypte ; puis, à Ceylan, il nous conduit à ces fabuleuses ruines d'Anuradhapura que la jungle avait envahies et complètement recouvertes depuis des siècles et que l'on achève seulement de remettre au jour. — Une centaine d'illustrations, prises toutes sur le vif par l'auteur.

Léonard Limosin et les émailleurs français, par Pierre Lavedan. In-8 de 128 p., 24 planches, 2 f. 50. — **Jacques Callot,** par Edmond Bruwaert. In-8 de 128 p., 24 planches, 2 f. 50. — **L'Art appliqué aux métiers,** par Lucien Magne : *Décor du verre ; Décor de la terre.* Volumes gr. in-8 de 230 p., illustrés chacun de 130 gravures, à 6 f. l'un. — Paris, H. Laurens.

I. — C'est une magnifique page d'art religieux que ce tableau du développement de l'émaillerie française. Française, c'est-à-dire limousine, puisque presque toute notre émaillerie est du pays de Limoges, et qu'on l'appelait au moyen âge *opus lemovicense,* et que nos ateliers limousins furent alors les fournisseurs de l'Europe, à raison probablement d'abord de la richesse même du sol limousin en gisements métalliques, surtout en métaux précieux (il y eut, au Limousin, 90 ateliers monétaires mérovingiens), à raison ensuite de l'importance historique et religieuse acquise par Limoges en Aquitaine (au carrefour des deux grandes routes qui allaient du Nord au Sud vers Toulouse, et de l'Est à l'Ouest, de Lyon à Saintes ; et de plus, pèlerinages très fréquentés, de St-Martial d'abord, puis de St-Léonard).

C'est dans les abbayes, dans les ateliers ecclésiastiques que l'émaillerie s'est développée d'abord (importée de Byzance), dès les temps mérovingiens. Plus tard seulement, la production laïque s'est substituée à la production cléricale : changement qui paraît accompli au début du XIII^e^ siècle ; et c'est à partir de cette date que l'art limousin prend son caractère commercial et industriel : les orfèvres s'organisent en corps de métier, et leurs statuts (rédigés en 1395) contiennent deux articles concernant l'émaillerie et réglementant l'emploi du paillon. Mais, pour être laïcs, les émailleurs n'en sont pas moins religieux ; et, parmi les 24 grandes photogravures hors texte qui illustrent ce volume, ce sont les scènes religieuses qui ont la part du lion. Il y a là une série de Crucifixions (trois) et d'Entrées de Jésus à Jérusalem (deux), une Mort de la Vierge, une histoire de Samson, des Apôtres, une Adoration des Mages, etc., qui sont de toute beauté et qui à elles seules constitueraient un album incomparable.

Léonard Limosin, dont le nom brille au titre de ce volume, marque l'apogée et presque la fin de l'émaillerie classique limousine. C'est autour de ce nom que s'est cristallisée la gloire de l'émaillerie française. Il fleurissait au XVI^e^ siècle (né vers 1505, † vers 1576). D'autres, de son temps même, peuvent lui être égalés, ou même préférés : il y eut alors toute la dynastie des Pénicaud, une demi-douzaine, la dynastie des Noylier ou Nouailler, Pierre Reymond († vers 1584), la dynastie des Courteys ou Courtois, etc. Mais Limosin a eu la fortune d'être appelé à Paris par le roi François I^er^ ; et il est supérieur à tous par sa culture artistique et par quelque chose de cette universalité de génie qui marqua un autre Léonard son contemporain.

II. — Jacques Callot (1592-1635) est un nom resté beaucoup plus populaire que Limosin. C'est une des gloires artistiques de la Lorraine (né à Nancy). C'est le maître de l'eau-forte ; c'est lui qui a libéré la gravure de la servitude où la tenait jusque-là la peinture. Il a eu cette idée géniale d'exprimer ses pensées sous une forme des plus accessibles : la petite gravure, posant parfois, sur une surface que l'ongle couvrirait, des groupes, des scènes où tout se meut à l'aise dans une harmonie achevée. Il a eu une vie très mouvementée, malheureuse d'abord après sa fuite de la maison paternelle et parmi de pénibles débuts à Florence et à Rome, puis fortunée, au palais ducal de Nancy, au Luxembourg à Paris, à la Cour de l'Infante Isabelle.

Ce volume fait partie, comme le précédent, de la collection *Les Grands Artistes.* C'est très attachant, très accessible même pour les profanes ; et les 24 photogravures illustrent magnifiquement le texte.

III-IV. — De *l'Art appliqué aux métiers,* nous avons dit précédemment le plan et annoncé le I^er^ volume, *Décor de la pierre* (p. 346). Les volumes, fruit d'un long enseignement à l'Ecole des Beaux-Arts et au Conservatoire des Arts et Métiers, se succèdent rapidement.

Voici le *Décor du verre.* Trois grandes divisions : la gobeleterie, la mosaïque, le vitrail. Dans la *gobeleterie* l'auteur étudie rapidement, en remontant jusqu'à la plus haute antiquité (à l'époque thébaine), les procédés d'exécution et de décor du verre. Mais c'est à la *mosaïque d'émail* (p. 37-109) et au *vitrail* (p. 110-212) qu'il réserve la part du lion, et c'est tout bénéfice pour nos

confrères, puisque cette part est celle même de l'art chrétien, qui a donné un tel éclat à la mosaïque dès le haut moyen âge (ses débuts à Ravenne : au tombeau de Galla Placidia, au Baptistère des Orthodoxes, aux églises St-Vital et St-Apollinaire) et au vitrail (vitraux de l'abbatiale de St-Denis, des nefs des cathédrales de Poitiers et d'Angers, des transepts de Troyes et d'Amiens, au XII^e siècle ; puis, au XIII^e siècle et au XIV^e, rayonnement universel de l'art du vitrail ; abus de la grisaille au XV^e ; etc.).

Dans le volume *Le Décor de la terre :* étude analytique des formes et des colorations de la céramique, depuis les essais rudimentaires des poteries antiques (Egypte, Chaldée, Grèce, Etrurie, Rome) jusqu'aux grès et aux porcelaines modernes, en passant par tous les perfectionnements que la céramique a reçus dans l'Orient médiéval (Asie-Mineure, Asie Centrale, Turkestan, Inde, art mauresque d'Afrique) et en Occident (céramique hispano-mauresque ; application de la brique à l'architecture en Italie et en France ; application de la terre émaillée à la sculpture : Luca della Robbia et son école ; Bernard Palissy ; etc.).

Beaucoup de technique dans ces exposés, mais surtout un goût achevé, et une netteté qui vous rend toutes choses translucides. Et puis il y a, sur superbe papier couché, l'illustration, qu'il suffirait presque de suivre pour tout entendre.

Les Maladies sociales, par Paul Gaultier. — In-12 de 270 p., 3 f. 50. — Paris, Hachette.

L'Ame de tout Apostolat, par dom Chautard, Abbé de Sept-Fons. — In-16 de IV-202 p., 1 f. — Paris, Téqui [1].

I. — Les maladies sociales que M. Paul Gaultier étudie dans son nouveau recueil, sont : la criminalité adolescente, l'alcoolisme, la dépopulation, la pornographie, le suicide.

Voici, pour donner une idée de la façon dont il envisage ses sujets, une analyse de son étude sur la criminalité adolescente. Nos confrères y pourront puiser un canevas de conférence, et pourquoi pas de sermon ?

D'abord, noter que l'accroissement de la criminalité juvénile est un phénomène, non pas spécial à la France, mais universel. Il est même plus sensible hors de France qu'en France. C'est ainsi que, dans le dernier quart du XIX^e siècle, le nombre des jeunes criminels a doublé en Hollande, triplé en Espagne, crû de 27 °/₀ en Autriche, de 50 °/₀ en Prusse, de 18 °/₀ en Russie, etc. Partout la criminalité juvénile augmente plus vite que la criminalité générale.

Pourquoi ?

On invoque d'abord la nature même du tempérament adolescent. L'adolescence est l'âge, — sinon des passions, qui réclament plus de constance, — du moins des impulsions violentes : pour un rien, l'adolescent s'emporte. Il va droit aux extrêmes, quitte à en changer. Il est féru d'indépendance, et vit dans un état perpétuel de semi-révolte, de rébellion larvée, prête à exploser au premier choc. Et d'autre part, par sa plasticité et son indécision, il est, plus que ce ne sera le cas à aucun autre moment de sa vie, en butte à toutes les suggestions et enclin à y prêter l'oreille : son âme est, à la lettre, un chaos, qu'un spectacle, une indication, un geste, une formule, un mot suffisent parfois à précipiter tout entier dans un sens.

Oui, cela c'est le tempérament schématique de l'adolescent en général. Mais pourquoi ce schème se réalise-t-il plus souvent aujourd'hui qu'autrefois ?

Il y a 1° l'*hérédité :* toute cette armée du crime (adolescents à tendances nettement délictueuses, — ou adolescents à peu près totalement privés de sens moral, — ou névropathes plus ou moins candidats à l'idée fixe) est composée surtout de dégénérés, qui paient les tares de leurs ascendants : *a)* tare *alcoolique :* la moitié environ des mineurs condamnés sont fils d'alcooliques avérés, au point que la criminalité adolescente est très exactement proportionnelle à la consommation de l'alcool dans les divers départements français ; — *b)* l'*avarie ;* — *c)* les *intoxications professionnelles* produites par les émanations du plomb, du soufre, de l'arsenic, du phosphore : celles-ci, pour être lentes, n'en agissent que plus profondément et atteignent dans ses fibres les plus secrètes l'organisme des ouvriers, qui dès lors ne peuvent plus donner le jour qu'à des enfants malingres incapables d'atteindre à ce degré de vitalité qui rend l'adolescent actif et généreux.

Voilà de graves causes de dégénérescence. Et ce qui aggrave la situation, c'est que *a)* les éléments les plus contaminés sont aussi ceux dont l'enfance est la plus négligée : ils sont nés rachitiques et après cela ils n'ont ni assez de lait ni assez d'air ; la tuberculose en saisit un grand nombre au passage de l'adolescence : or, c'est parmi les tuberculeux que se recrutent pour une bonne part les adolescents criminels ; — *b)* ils sont le nombre : dans tous les pays du monde, la fécondité des éléments sains de la population tend de plus en plus à baisser au profit des individus dont l'hérédité est la plus chargée de tares et le genre de vie le plus défectueux. Ce sont les familles les plus misérables qui engendrent le plus. Ce sont les dégénérés qui deviennent les pourvoyeurs de la race. Sélection à rebours.

Il y a 2° l'*éducation,* c'est-à-dire l'absence d'éducation. Avec l'éducation, on peut redresser bien des choses ; sans éducation, même les meilleures natures ne donneront rien de bon. Or, on n'élève plus les enfants, pas même dans les bonnes familles : combien moins encore dans les foyers que la mésintelligence ou la mauvaise conduite des parents a détruits ! L'enfant y grandit au hasard ; et le hasard ne peut donner qu'un adolescent sans discipline, violent et tyrannique. — Ce que n'a pas fait la famille, l'*école publique* ne le fera pas non plus : l'école n'a jamais remplacé la famille absente, et aujourd'hui moins que jamais. — Ne pas compter non plus sur l'*opinion publique,* qui autrefois pouvait opposer quelque frein à la déliquescence morale : plus de principes ; le succès est devenu la mesure du mérite : réussissez, vous récolterez tous les suffrages, quels que soient les moyens employés. — Enfin ne plus compter sur l'*apprentissage :* la crise de l'apprentissage parachève cet abandon de toute éducation tant sociale que privée au bout duquel le gouffre de la criminalité attend l'adolescent. Jadis, à défaut d'autre discipline, il y avait celle du métier, qui écartait bien des tentations : devenir et rester un bon ouvrier est un devoir autour duquel en viennent graviter beaucoup d'autres. Mais aujourd'hui, il n'existe plus guère d'ateliers où l'on forme des jeunes gens à l'exercice loyal d'une profession : chacun veut immédiatement profiter, pour son gain personnel, du peu de savoir qu'il a pu acquérir ; et quant aux chefs d'industrie, bien peu s'inquiètent de former des ouvriers capables : la machine et une division parfois excessive du travail les ont délivrés de ce souci, en même temps que la hantise de gagner le plus possible.

Il y a 3° l'*ambiance,* la contagion. Sans éducation, l'enfant le mieux né ne saurait devenir un homme. Que sera-ce donc, si à ses tares congénitales et au défaut d'éducation s'ajoutent des excitations malsaines aussi répétées que diverses ?

a) Au *foyer* d'abord : beaucoup n'ont pour spectacles coutumiers que la débauche, l'ivresse, les querelles, les coups : M. H. Joly estime que, dans les colonies pénitentiaires comme dans les maisons de correction, on ne trouve pas plus de 7 à 15 °/° d'enfants appartenant à des familles saines... Et il y a des parents qui non seulement donnent mauvais exemple, mais qui

[1] Pour la propagande, on s'adressera au monastère lui-même, au Secrétariat de l'Abbaye de Sept-Fons, par Dompierre-sur-Besbre (Allier) : 50 f. les 100 exemplaires, prix de facture des imprimeurs, donc port en sus.

contraignent de bonne heure leurs enfants à la mendicité, plus tard à la maraude et au vol... et à la prostitution ;

b) Dans la *rue :* fréquentation, gravures, journaux, cabarets... Et de la débauche on passe naturellement, quand on est paresseux et sans ressources, au métier de *souteneurs,* où la déchéance est si rapide, par le fait de l'abjection où l'on vit, que la plupart de ceux qu'on arrête pour crimes ou délits graves le sont, la première fois, avant dix-huit ans.

Il y a 4° l'*isolement,* l'éparpillement social qui a attaqué tous les milieux : plus de famille ; plus de corps de métiers ; les cités se disloquent ; le syndicalisme révolutionnaire est, plutôt qu'une association, un agrégat d'appétits ; anarchie dans les mœurs, dans les tendances, dans les intérêts, dans les sentiments, dans les idées. — Et de ce manque de cohésion ambiante, de cette dissolution sociale, les adolescents, étant moins résistants, souffrent plus encore que les adultes.

Mais par ailleurs tous ces fléaux, — hérédité morbide, absence d'éducation, ambiances malsaines, dissolution sociale, — toutes causes immédiates de la criminalité juvénile, — tiennent à leur tour à une cause plus lointaine et plus universelle, qui est *l'état économique du monde civilisé* à notre époque.

C'est aux excès de l'industrialisme que nous devons, par exemple :

a) L'alcoolisme : les travailleurs de l'usine éprouvent le besoin d'échapper à une besogne fastidieuse d'où la joie de créer, que connaissait l'artisan, est bannie. Comment résister à la tentation de chercher dans l'alcool l'oubli de cette vie morne, qui s'écoule toute entre l'atelier qu'emplit le fracas des machines, l'odeur empestée des produits chimiques, la fumée du charbon, et le taudis infect qu'habite une marmaille sale et déguenillée, une femme en cheveux et en loques ?

b) La débilité des femmes employées dans les usines, et, par contre-coup, de leur progéniture : insuffisamment payée, la femme se voit contrainte de travailler jusqu'au dernier moment de la grossesse, et, une fois né, de négliger son enfant...

c) La concentration dans les villes, qui 1° nous donne des bandes de déracinés, de désorientés, de démoralisés, et 2° ces bandes elles-mêmes, ces agglomérations soudaines, par le disparate même des éléments qui les composent, sont réfractaires à la formation d'une quelconque conscience collective : il n'y a de place là que pour les influences mauvaises. Voyez, p. e., la forte proportion de criminels que fournissent à Paris les Bretons, dont la criminalité dans leur province d'origine est moindre cependant qu'en d'autres régions de la France ;

d) La misère, surtout la misère collective, où les pires tentations s'exacerbent si vite.

Après les causes du mal, les remèdes :

1° *Punir :* nécessité d'une répression énergique ; et M. Gaultier préconise hautement l'emploi du fouet, du « chat à neuf queues » comme on dit en Angleterre, « admonition » qui a fait ses preuves d'efficacité ;

2° *Guérir :* nos pénitenciers sont beaucoup trop peuplés (nous n'avons que 26 maisons de correction en France, contre 187 Reformatory Industrial Schools en Angleterre) ; or, c'est un fait que la proportion des récidivistes est en rapport étroit avec le chiffre des internés (25 à 40 °/₀ pour ceux de nos établissements qui comptent de 300 à 450 pensionnaires, 16 à 28 °/° pour ceux dont la population est inférieure à 300). Donc, former des groupes restreints ; et dans chaque groupe (les plus corrompus étant mis à part) ne faire entrer que des jeunes gens à peu près de même âge et de semblables capacités ;

3° *Prévenir,* c'est-à-dire combattre les causes immédiates du fléau. M. Gaultier préconise l'école, l'éducation morale par l'école ; mais d'autre part (p. 19) il admet le principe de l'école neutre. Il a tenu sans doute à ne pas heurter le public laïc, le public étatiste qu'il veut atteindre ; car la neutralité n'est pas le fond de sa pensée, et il ne perd aucune occasion de faire appel au sentiment religieux, de préconiser l'efficacité du sentiment religieux : cf. p. 20 ; p. 106, contre l'alcoolisme ; p. 176, contre la dépopulation ; p. 265, contre le suicide : — « Ce beau programme (d'éducation morale) n'aurait point de consistance encore sans le concours du sentiment religieux. Si elles ne sont pas rattachées à une foi religieuse, les idées morales risquent de s'effondrer, faute de soutien. La religion seule est capable de leur fournir la clef de voûte... »

Nos confrères voient, par cet aperçu d'une seule des cinq monographies pathologiques qui remplissent ce livre, quel parti ils en pourront tirer. L'étiologie surtout témoigne d'une rare information. Ce sont des pages douloureuses, mais qui s'achèvent toujours en cri d'espérance : — « Il n'est pas un pays au monde, dit M. G., qui possède plus de ressort que la France, cette France toujours agitée et toujours triomphante, telle que la symbolise et la résume la nef que Paris porte dans ses armes. Il n'est pas une nation qui soit plus capable de panser ses propres blessures. Le passé garantit l'avenir. »

II. — Nous venons de dire l'excellence de l'étiologie qu'on trouvera dans les pages de M. P. Gaultier. Pour la thérapeutique, s'adressant à un public laïc, il reste nécessairement incomplet. Voici précisément un petit livre de « thérapeutique » sociale que nous avons déjà recommandé et dont nous bénissons Dieu de pouvoir annoncer une IIIe édition (19e mille) entièrement refondue et très augmentée.

Cela est intitulé : *L'Ame de tout Apostolat.* Cela s'adresse à tous les apôtres, à tous ceux qui ont le zèle du relèvement social, à tous les hommes d'œuvres. Et cela nous vient de la Trappe, du Révérendissime Père Abbé de Sept-Fons. A la Trappe on a le zèle apostolique ; et nulle part on ne l'a aussi pur, ni donc aussi efficace, aussi béni de Dieu, que dans ces cloîtres voués à la vie intérieure. L'âme de tout apostolat, c'est la vie intérieure. Sans la vie intérieure, sans la vie d'intime union à Dieu, sans Jésus-Christ vivant en nous, que prétendons-nous faire ? Qui est-ce qui convertit les âmes ? Qui est l'Auteur de la grâce ? Est-ce nous, ou Dieu ? Plus la sève divine circulera abondante et vigoureuse en nous, plus notre ministère sera efficace. Hors de là, rien de solide.

Voilà la vérité que dom Chautard nous rappelle et nous inculque avec une force étonnante. On perçoit, à travers ces pages, l'écho de toute une vie de méditation. Des choses que nous savons ou que nous croyons savoir, nous sont présentées ici avec une puissance de concentration qui subjugue.

Cinq parties, divisées elles-mêmes chacune en une série de brèves méditations : 1° ce que sont les Œuvres et ce qu'est la Vie intérieure ; — 2° Union de la Vie active et de la Vie intérieure ; — 3° Dangers de la Vie active sans la Vie intérieure, et ses Progrès avec la Vie intérieure ; — 4° Fécondité des Œuvres par la Vie intérieure ; — 5° Quelques principes et avis pour la Vie intérieure : l'oraison du matin ; vivre sa Messe et son Bréviaire ; définition et avantages de la Vie liturgique ; etc.

Vie de la Servante de Dieu Marie-Véronique du Cœur de Jésus, Caroline Lioger, *Fondatrice et Première Supérieure Générale de l'Institut des Sœurs Victimes du Sacré-Cœur de Jésus,* par le R. P. A. Prévôt, avec une lettre-préface du R. P. Dehon. — 2e édition, ornée de 3 portraits ; in-8 de 900 p., 7 f., franco 8 f. [1].

Voici un livre que nous recommandons spécialement à nos lecteurs. Il renferme la vie d'une de ces belles

[1] L'ouvrage se vend au profit des frais de la Béatification de la Servante de Dieu. S'adresser chez les Sœurs Victimes du Sacré-Cœur de Jésus, 65, rue de Bomel, à Namur (Belgique), ou à Paris, chez Amat, 11, rue Cassette.

et grandes âmes que Dieu a multipliées au siècle dernier sur notre sol de France. Sœur Marie-Véronique se présente avec une physionomie assez attrayante et personnelle pour mériter les 900 pages que lui consacre le P. Prévôt ; quiconque les aura lues ne trouvera pas que c'est trop.

Ce volume met en pleine lumière l'âme et l'œuvre d'une sainte fille originaire de Lyon, Caroline Lioger (1825-1883).

Son âme d'abord. Et quelle âme ! Capable à quatre ans de s'échapper de la maison paternelle pour courir à l'église, et de se relever la nuit pour prier, Caroline se sentait attirée déjà vers une forme spéciale de sainteté que marquerait la croix. « A ma première communion, dit-elle, le Bon Dieu jeta en moi le germe profond de la croix, en sorte que je demandai très instamment à Jésus de toujours souffrir. Il m'exauça. Les souffrances de toute sorte ne me quittèrent plus, mais elles me paraissaient toujours au-dessous de mes vœux. Le sentiment qui me portait vers la croix était, ainsi que Notre-Seigneur me l'avait fait comprendre, un des moyens qu'il employait pour me sanctifier, m'éloigner du monde..., pour me rendre conforme à son amour crucifié et enfin pour me préparer à l'accomplissement de ses desseins. » Ces desseins lui furent révélés vers 1850 pendant une nuit passée en prières devant le tabernacle : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? — Que tu sois *victime* avec moi. » « Là-dessus, rapporte-t-elle, j'abandonnai mon corps à la souffrance, mon cœur à toutes les amertumes et à toutes les angoisses. Je me livrai au Cœur de Jésus pour en être la petite victime pour sa consolation et sa gloire. Je compris que j'aurais surtout à souffrir pour l'Eglise et pour le clergé. »

De fait, sa vie fut un martyre continuel du corps et de l'âme. Son corps fut affligé par une maladie qui la retenait au lit des années entières ; et telle était l'intensité de ses douleurs qu'au jugement des médecins, la vie de Caroline Lioger ne subsistait que par miracle. Martyre de l'âme aussi : « Mes peines sont devenues ma vie, je suis toujours comme la victime sous le glaive de la justice divine ; je me sens toute chargée de ses anathèmes et devenue comme l'objet de sa malédiction ; je suis dans un tremblement continuel et mon état ressemble à une agonie prolongée. » Cet état de victime n'a fait que s'accentuer jusqu'à la fin et on trouvera sur lui des choses très touchantes à travers le volume tout entier. Voir en particulier ce qui est dit des stigmates (p. 273-75).

Victime, c'est le trait essentiel qui peint Caroline Lioger, mais combien d'autres il faudrait mentionner aussi ! On devine de suite en elle une mystique très avancée, d'une théologie à la fois sûre et pratique, un zèle ardent pour le salut des âmes, un attachement très profond à l'Eglise. Sur ses vertus religieuses on pourra lire 25 chapitres dont les éléments sont empruntés aux lettres de la Servante de Dieu elle-même ou aux récits des contemporains. Le don des miracles nous paraît assez naturel dans une âme de cette trempe ; on le vérifiera à chaque instant dans sa vie. Et à côté de cela une bonté charmante, jamais ennuyée, jamais lassée, toujours oublieuse de soi.

Tel fut l'instrument.

Voici l'œuvre, maintenant. « Je veux des victimes, lui avait dit Notre-Seigneur, je créerai dans l'Eglise un Ordre religieux qui honorera mon Cœur victime, qui lui sera dévoué et consacré... Cette communauté aura le nom de Victimes du Sacré-Cœur de Jésus. Elle sera persécutée et contredite des hommes... Cette fondation sera le prix de la souffrance et de la croix... Mais ayez foi et confiance... mes promesses ne failliront pas plus que l'assistance divine dont je vous entourerai. »

Tout cela s'est réalisé. On vit en effet la communauté nouvelle naître (1857) et grandir en dépit des difficultés et des épreuves. Genas au début, puis les Avenières (diocèse de Grenoble) possédèrent la première famille religieuse. Celle-ci essaima d'abord à Villeneuve-les-Avignon qui devint maison-mère, puis à Verdelais (Gironde).

Toutefois l'approbation Pontificale se fit attendre plusieurs années ; pour l'obtenir, Marie-Véronique s'imposa par deux fois le voyage de Rome. Enfin le bref laudatif fut délivré en août 1870.

Malgré cela, les oppositions particulières devaient persister jusqu'à la mort de la Vénérée Mère pour qu'elle fût victime jusqu'à la fin ; on l'entendait alors redire avec la sérénité sublime d'une sainte Thérèse : « Une victime doit désirer vivre longtemps pour souffrir longtemps. »

Après 58 ans d'une pareille immolation, Marie-Véronique offrit à Dieu son dernier sacrifice : elle s'éteignit doucement à Villeneuve, le 8 juin 1883.

Sa protection sur ses filles s'est manifestée depuis d'une manière assez frappante à plusieurs reprises, confirmant le renom de sainteté qui s'attachait à sa personne. Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que la cause de béatification de la pieuse Fondatrice a été soumise à la sainte Eglise en 1909. Le procès diocésain, dit de réputation de sainteté, s'est clos en juillet 1913 et le procès canonique se poursuit en Cour de Rome.

La Mère Marie-Véronique a trouvé un historien digne d'elle, le P. Prévôt, le prêtre qui l'a peut-être le mieux connue. Son récit est d'une exactitude scrupuleuse ; il reproduit aussi souvent que possible les écrits de la religieuse elle-même : la sûreté des informations est complète. Il s'y joint une chaleur et une émotion communicatives : on sent, à lire le P. Prévôt, qu'il a été captivé par l'âme qu'il décrit.

La 1re édition de son livre, parue en 1902 avec l'*Imprimatur* du Maître du Sacré Palais, a rencontré des sympathies profondes, traduites par des témoignages fort nombreux, venus de toutes parts tant du clergé et des communautés religieuses que des personnes du monde. C'est la 2e édition revue et augmentée que nous présentons aujourd'hui. Nous ne doutons pas que son succès n'égale, ne surpasse même celui de la précédente. Nous le souhaitons vivement pour la cause du bien. Nous souhaitons à cette vie si édifiante de nombreux lecteurs : il en est peu qui soient plus propres à inspirer aux âmes les immolations et les réparations dont notre pauvre pays a tant besoin.

Les Maitres de la Musique. **Mozart,** par H. de Curzon. — **Les Créateurs de l'Opéra-Comique français,** par Georges Cucuel. — Vol. in-8 écu de 250 p., à 3 f. 50. — Paris, Alcan.

L'ésotérisme de « Parsifal », par Lotus Péralté. — In-12 de 220 p., 3 f. 50. — Paris, Perrin.

Quelques mots sur la Sonate, par Blanche Selva. — In-16 de 226 p., 2 f. — Paris, Paul Delaplane.

Six Causeries sur l'Art, par l'abbé Coulombeau, directeur de l'Institution Notre-Dame, à Chartres. — In-8 de 250 p., 4 f. — Paris, Bloud.

I. — Mozart est le plus grand génie que l'art de la musique ait jamais fait naître : c'était là jadis une vérité admise de tous : Mozart prenait en musique la même place que Raphaël en peinture. Mais aujourd'hui ce sont choses qu'il est parfois besoin de rappeler ; et c'est pourquoi M. de Curzon le rappelle et le proclame dès sa préface, entendant ce mot de *génie* au sens de « quelque chose de spontané, de simple, d'inconscient, de miraculeux et de naturel à la fois, c'est-à-dire qui produit le miracle comme une chose ordinaire. Mozart a eu ce génie-là comme pas un artiste... ne l'a jamais eu. Mozart n'invente pas, ne réforme pas, ou du moins n'a jamais l'idée de chercher du nouveau et de suivre un plan de réforme... Mozart ne travaille pas à donner une forme inédite à son inspiration, n'ambitionne pas de casser les vieux